



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.77  
19 novembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-DIX-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 14 novembre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)  
puis : M. BOUZIRI (Vice-Président) (Tunisie)  
Mme CASTRO de BARISH (Vice-Président) (Costa Rica)  
M. AGIUS (Vice-Président) (Malte)

Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse (séances plénières consacrées aux politiques et programmes relatifs à la jeunesse en application de la résolution 39/22 de l'Assemblée générale en date du 23 novembre 1984)

Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix : rapport de la Troisième Commission [89] (suite)

Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport de la Troisième Commission [95] (suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 25.

CONFERENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE (SEANCES PLENIERES CONSACREES AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES RELATIFS A LA JEUNESSE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 39/22 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 23 NOVEMBRE 1984)

POINTS 89 ET 95 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : PARTICIPATION, DEVELOPPEMENT, PAIX : RAPPORT DE LA TROISIEME COMMISSION (A/40/855);

POLITIQUES ET PROGRAMMES RELATIFS A LA JEUNESSE : RAPPORT DE LA TROISIEME COMMISSION (A/40/856)

M. MOREL (Seychelles) (interprétation de l'anglais) : Une fois de plus, monsieur le Président, ma délégation éprouve un vif plaisir à vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale pour cette session historique qu'est la quarantième session. Nous sommes convaincus que votre grande expérience en matière de relations internationales contribuera à guider avec succès nos travaux relatifs au point intitulé "Année internationale de la jeunesse".

A sa trente-sixième session, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé l'année 1985 Année internationale de la jeunesse en lui donnant pour devise : participation, développement, paix. En prenant cette décision, l'Organisation des Nations Unies, qui a reconnu l'importance d'une participation directe des jeunes pour façonner l'avenir de l'humanité dans la paix et le progrès, agissait dans le souci de la condition des jeunes dans le monde contemporain.

Je suis heureux de vous dire que mon pays, la République des Seychelles, dont près de la moitié de la population est âgée de moins de 20 ans, a, depuis sa libération il y a huit ans et demi, placé les jeunes au centre de ses préoccupations constantes. Nous l'avons fait parce que nous sommes convaincus que la génération d'aujourd'hui est l'avenir de demain, parce que nous sommes persuadés que toute l'énergie et tous les efforts orientés vers nos jeunes aujourd'hui leur permettront à l'avenir d'acquérir un sens de la justice, du respect, de la confiance mutuelle et de jouir du progrès humain et du bonheur.

Mon pays a célébré l'Année internationale de la jeunesse en créant un comité national de coordination qui a organisé, entre autres, les manifestations

M. Morel (Seychelles)

suivantes : un programme de sport et d'éducation physique, un séminaire des jeunes de deux jours avec pour thème la devise adoptée, un concours national de chansons sur le thème de l'Année internationale de la jeunesse, une semaine cinématographique au niveau du district, des projets de travaux communitaires et une exposition nationale d'art et d'artisanat.

La participation à la vie de la société est un droit de naissance qui implique le droit de participer au processus économique, social, culturel et politique. Dorénavant, les jeunes des Seychelles ont la possibilité de s'engager dans ce processus difficile en participant à la Ligue nationale de la jeunesse qui a été officiellement créée le mois dernier. La Ligue de la jeunesse est une institution qui s'attache aux besoins particuliers des jeunes. Elle est à l'écoute des problèmes et aspirations des jeunes et les fait participer aux prises de décisions. L'objectif le plus important de la Ligue est "de promouvoir les principes fondamentaux de l'unité, de la dignité, de la fraternité, de la justice, de l'autonomie, de la discipline et de la révolution socialiste".

A part ces mesures particulières, mon pays a pris d'importantes mesures pour que les jeunes collaborent à son développement. C'est la raison pour laquelle, par exemple, les jeunes se sont vu accorder des positions qui leur confèrent une certaine responsabilité dans tous les domaines, et ce au début de leur vie professionnelle.

Le développement de la jeunesse, c'est la croissance de la personnalité de chaque individu et de sa contribution à la société.

Il ne peut y avoir de développement si l'éducation n'est pas accessible à tous, indépendamment de la richesse individuelle. Au cours des dernières années, mon pays a entrepris un certain nombre de réformes globales du système d'enseignement. A l'heure actuelle, chaque enfant des Seychelles, indépendamment de son origine sociale, a les mêmes chances à l'école et peut suivre des études pendant au moins 11 ans. Il y a également une campagne d'alphabétisation des adultes et nous sommes heureux de constater qu'à l'heure actuelle, nous avons presque éliminé l'analphabétisme dans notre pays.

Pour ce qui est de l'emploi, nous avons créé les infrastructures nécessaires pour assurer des possibilités d'emploi à nos jeunes et favoriser le plein emploi, la formation professionnelle, la politique d'enseignement constante pour les jeunes

M. Morel (Seychelles)

et la protection contre la discrimination fondée sur l'âge. Notre système de sécurité sociale garantit aux chômeurs des emplois temporaires qui leur permettent de subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux.

S'agissant du développement social, nous avons cherché à éliminer des fléaux tels que la délinquance et la drogue par des programmes d'enseignement dans les écoles et par les médias. Pour ce qui est du problème particulier des enfants, le Conseil national de l'enfance a été créé il y a quelque temps. C'est une organisation chargée du bien-être général des enfants.

M. Morel (Seychelles)

Ma délégation est convaincue que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est une harmonie sociale, le respect des droits de l'homme et la liberté véritable à l'abri d'attitudes qui sapent la dignité des peuples. A nos yeux, la paix signifie l'entente entre les peuples et les nations. Ce n'est donc pas par hasard que, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la paix, des délégations de jeunes des Seychelles ont participé au cours de l'année à la Conférence de l'Année internationale de la jeunesse sur le droit à Montréal, aux jeux de Yamoussoukro et au Colloque international sur la paix en Côte d'Ivoire, au douzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Moscou, en URSS, pour ne nommer que quelques-unes de ces manifestations. Notre attachement à la paix s'est manifesté clairement dans la déclaration de notre jeunesse au festival de Moscou, où elle s'est unie à d'autres jeunes des pays voisins de l'océan Indien dans une déclaration réitérant le vœu de voir l'océan Indien transformé en zone de paix. Ils ont demandé la cessation de la course aux armements et ont prié les intéressés d'œuvrer de manière constructive dans le monde turbulent où nous vivons.

Comme on le sait et comme on le reconnaît en général, mon pays a obtenu d'importants succès dans l'exécution de sa politique relative aux jeunes des Seychelles. Toutefois, en cette occasion solennelle, nos pensées vont aussi aux moins favorisés d'entre nous, et notamment à tous les jeunes gens et jeunes femmes qui luttent pour leur dignité, leur liberté et leur libération en Palestine, en Namibie, en Afrique du Sud, en Amérique centrale, au Sahara occidental et ailleurs. Nous saluons également ceux qui continuent de résister aux forces du néo-colonialisme. Nous adressons notre sympathie à la jeunesse qui doit faire face à de nombreux éléments qui troublent gravement leur vie quotidienne, tels que la fuite devant la guerre, les camps de réfugiés et la faim, les stupéfiants, le cauchemar nucléaire, l'abandon et l'esclavage partout dans le monde. L'objectif commun de tous nos efforts doit être de permettre à tous nos dirigeants, à tous les niveaux, comme aux citoyens ordinaires, de prendre meilleure conscience de la situation des jeunes, de leurs besoins et de leurs aspirations ainsi que de leurs craintes, et d'encourager en eux les idéaux de paix, de respect mutuel, de compréhension et de solidarité entre les peuples, sans lesquels il n'y a aucun espoir de progrès.

En conclusion, je voudrais dire qu'il est plus urgent que jamais que la communauté internationale, et chaque Etat individuellement, prennent des mesures

M. Morel (Seychelles)

urgentes pour donner une nouvelle inspiration et de l'espoir à tous ces jeunes qui refusent de se laisser aller au découragement qui les envahit.

M. GABORIT (France) : Le représentant du Luxembourg a fait, au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, une déclaration à laquelle la France souscrit pleinement. L'intérêt qu'a porté la Communauté européenne aux objectifs de l'Année internationale de la jeunesse a ainsi été fort justement souligné. Celui des Etats qui la composent mérite de l'être également. Leur réponse, et en particulier celle de l'Etat que je représente à cette conférence, nous paraît avoir été à la mesure du véritable défi que représentait l'initiative du lancement d'une année internationale de la jeunesse dans le contexte de difficultés économiques généralisées que connaissent nos sociétés, quel que soit leur mode d'organisation politique.

N'y avait-il pas, convenons-en aujourd'hui, quelque paradoxe à convier les jeunes à célébrer l'Année de la jeunesse à un moment où la crise économique les frappait plus douloureusement que le reste de la population? C'est en cela que je parlais tout à l'heure de défi. Un défi dans le bon sens du terme, mais qui mettait en cause, auprès des jeunes, la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui en dépendent.

Or il nous apparaît précisément aujourd'hui que le système des Nations Unies sort renforcé de l'Année internationale de la jeunesse. Qu'il soit donc permis au représentant de la France de saluer solennellement, à cette tribune, l'initiative dont elle est issue.

Le succès de l'Année internationale de la jeunesse, encore qu'il ne puisse être question que d'établir un bilan provisoire, nous paraît pouvoir être illustré par trois faits.

En premier lieu, les questions concernant la jeunesse ont été élevées au rang de questions de portée universelle. Mieux même, la plupart des gouvernements considèrent aujourd'hui que la politique de la jeunesse n'est pas une question parmi les autres, mais qu'elle est la question décisive car elle comprend toutes les autres. Cette prise de conscience n'était possible qu'à la condition que l'Organisation des Nations Unies porte fermement le projet de l'Année internationale de la jeunesse et que les Etats acceptent d'être interpellés par les jeunes eux-mêmes sur la pertinence des solutions nationales qu'ils proposent pour

M. Gaborit (France)

répondre aux aspirations de la jeunesse. Ces deux conditions nous semblent avoir été réunies.

La création, dans 158 Etats, de comités ou d'organismes nationaux de coordination de l'Année internationale de la jeunesse, à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies, nous paraît, en second lieu, devoir être soulignée.

L'événement, ici, n'est pas la création de tels comités mais bien le fait qu'à la différence de ce qui a pu être constaté dans d'autres années internationales, la quasi-totalité des Etats Membres de l'ONU aient répondu à l'invitation qui leur était ainsi faite, que la plupart d'entre eux l'aient fait suffisamment à temps pour qu'une préparation efficace de l'Année internationale de la jeunesse pût avoir lieu, et surtout qu'ils aient accordé une large place dans ces comités aux organisations de jeunesse. Nul doute, dès lors, que le dialogue permanent qui s'y est instauré ou renforcé ait de grandes chances d'être pérennisé.

Les travaux du Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse et les interventions de la plupart des délégués à cette conférence nous ont convaincus, en troisième lieu, que le choix du centre de gravité de l'Année internationale de la jeunesse a été opéré de manière heureuse.

S'il avait, en effet, été décidé initialement que l'Année internationale de la jeunesse se déroulerait simultanément aux plans mondial, régional, national et local, il s'est très vite avéré que c'étaient ces deux derniers niveaux qui devaient être privilégiés.

La France est, pour sa part, convaincue que c'est au niveau local que peuvent être encouragés, de la façon la plus pertinente, les initiatives de jeunes. C'est d'ailleurs l'un des enseignements majeurs de l'Année internationale de la jeunesse que d'avoir mis à mal l'image d'une jeunesse résignée et morose, qui est malheureusement trop complaisamment accréditée par les médias.

Encore fallait-il, pour cela, que l'opinion mondiale et les décideurs politiques en prennent conscience et soient prêts à se mobiliser, qu'un véritable coup de projecteur soit donné sur les capacités créatrices de la jeunesse. Ce rôle, seul le système des Nations Unies pouvait le jouer. Nous voulons affirmer, sans crainte d'être démentis, qu'il n'a pas failli à sa tâche.

L'année internationale de la jeunesse a permis de réaliser dans le domaine de la coopération internationale des progrès qui sont loin d'être négligeables et qui ne devraient pas manquer de se traduire par des effets heureux et durables sur la place des questions relatives à la jeunesse dans le système des Nations Unies.

M. Gaborit (France)

L'Assemblée générale a reconnu qu'il importait de mieux coordonner les efforts déployés pour résoudre les problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes et d'examiner la façon dont ces problèmes sont traités par les institutions spécialisées et les divers organismes du système des Nations Unies. Cette plus étroite coordination nous semble d'autant plus nécessaire que les questions de la jeunesse ne se prêtent pas à un cloisonnement. Notre pays, qui s'est déjà prononcé en faveur d'une telle coordination, ne peut que se féliciter de cette orientation et formuler le souhait que les travaux du groupe interorganisations soient poursuivis au-delà de l'Année internationale de la jeunesse.

Le Secrétaire général, dans son rapport sur les courants de communication entre l'Organisation des Nations Unies, la jeunesse et les organisations de jeunesse, a présenté un bilan très détaillé qui permet de mieux apprécier la part importante que les institutions et les organisations du système des Nations Unies consacrent, dans leurs programmes, à la jeunesse.

Qu'il me soit permis de souligner à ce propos la place qu'a tenue l'Unesco dans ce processus en raison même des missions qui lui sont confiées. Vingt ans après la première Conférence internationale de la jeunesse, dont notre pays était l'hôte à Grenoble, l'Unesco a entrepris, lors du Congrès mondial de Barcelone cet été, de dresser avec les jeunes eux-mêmes le bilan de la situation de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui, des évolutions intervenues, des progrès accomplis et du rôle qu'il lui appartient de jouer dans les différents domaines de compétence de l'Organisation. Les résultats du Congrès de Barcelone, comme en son temps le rapport sur la jeunesse présenté à la Conférence générale de 1968 ou l'étude plus récente sur la jeunesse dans les années 80, témoignent à nouveau de la qualité du programme de cette institution en matière de jeunesse tant dans le domaine de la recherche que pour les activités opérationnelles en faveur des Etats Membres.

L'Année internationale de la jeunesse a été aussi l'occasion de renforcer, de manière néanmoins insuffisante encore, les mécanismes de consultation entre le système des Nations Unies et les organisations internationales de jeunesse et d'améliorer à cet effet les canaux de communication.

Dans la mesure où les règles adoptées par notre Conférence générale n'ont pas permis aux représentants des organisations internationales de jeunesse de s'exprimer à ce sujet, je souhaiterais attirer l'attention de notre assemblée sur



M. Gaborit (France)

la déclaration commune que la Réunion informelle de Genève (GIM) et la consultation collective des organisations non gouvernementales de jeunesse auprès de l'Unesco ont élaborée. La prise en considération des propositions qui y sont formulées ne manquera pas, à notre sens, d'améliorer la participation des jeunes aux travaux des Nations Unies et d'accroître ainsi, alors que nous célébrons le quarantième anniversaire de l'Organisation, sa crédibilité auprès des jeunes.

La coopération internationale ne se réduit cependant pas aux activités des organisations intergouvernementales. Aussi, tenons-nous à saluer la proposition du Gouvernement autrichien d'organiser et d'accueillir en 1987 un Colloque international d'experts sur l'emploi des jeunes.

Il est un autre sujet qui devrait mériter toute notre attention : je veux parler ici de la recherche. Comme l'a bien mis en évidence la Déclaration de Barcelone, les programmes de recherche consacrés à la situation de la jeunesse doivent répondre aux lacunes qui subsistent tant en matière de statistiques que d'outils d'analyse. La France se propose de prendre prochainement à ce sujet une initiative qui permettra la confrontation des études et des recherches menées à travers le monde sur la situation des jeunes qui vivent dans des contextes socio-économiques et culturels différents. Nous espérons ainsi que l'approfondissement du travail international en matière de recherche permettra d'aider les gouvernements à concevoir des politiques et à élaborer des plans d'action et de développement plus ambitieux en faveur de la jeunesse.

Dans le grand concert de l'Année internationale de la jeunesse, la France n'a pas entendu jouer un rôle de soliste. Pour autant, la démarche qui a été adoptée en notre pays revêt un certain nombre de spécificités sur lesquelles vous comprendrez que nous souhaitons nous attarder un instant.

Le Comité national de coordination de la jeunesse, constitué dès le début de l'année 1984, a été composé pour moitié de représentants d'associations de jeunesse et son secrétariat confié au Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui en regroupe la plupart. Il sera pérennisé en 1986 sous la forme d'un Comité national de l'éducation populaire et de la jeunesse.

Un large appel a été lancé afin de privilégier les projets originaux émanant essentiellement des jeunes eux-mêmes et de porter une attention particulière à ceux qui étaient formés ou s'adressaient aux jeunes de condition modeste ou connaissant

M. Gaborit (France)

des difficultés particulières d'insertion ou d'emploi. La France a entendu ainsi s'en tenir à une démarche décentralisée reposant sur le pluralisme des partenaires et la confiance dans les capacités d'initiative des jeunes.

Cet espoir n'a pas été déçu. Permettez-moi de citer rapidement quelques faits : plus de 1 300 projets ont été soumis au Comité de coordination de l'Année internationale de la jeunesse; plus de 700 d'entre eux ont été réalisés grâce à un effort financier sans précédent de l'Etat qui aura consacré, en 1985, 50 millions de francs aux projets spécifiques de l'Année internationale de la jeunesse, soit une somme plus de trois fois supérieure à celle qui avait été réservée en 1984 à la préparation des jeux olympiques - c'est pour nous une référence significative; parallèlement, des dispositifs de grande ampleur ont été mis en place par l'Etat pour répondre aux besoins concrets et aux aspirations des jeunes. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples parmi les plus significatifs, je citerai le fait que tous les jeunes de moins de 21 ans seront, à la fin de cette année, soit en formation, soit dotés d'un emploi, soit en situation de travail d'utilité collective; je citerai également la création et la pérennisation dès 1986 du Fonds pour l'initiative des jeunes ou le lancement de la carte jeunes qui permet aux jeunes français ou étrangers de moins de 26 ans d'accéder, dans des conditions privilégiées, à la culture, aux sports, au tourisme et à des milliers d'autres prestations concernant leur vie quotidienne.

Beaucoup de ces mesures n'auraient pu être lancées, ou l'auraient été dans des conditions beaucoup plus modestes, si 1985 n'avait pas été l'Année internationale de la jeunesse. En d'autres termes, la promotion d'une politique nationale ambitieuse en matière de jeunesse aurait été compromise si elle n'avait été soutenue par l'engagement résolu du système des Nations Unies, qui a joué un rôle décisif dans la sensibilisation de l'ensemble de l'opinion publique sur la nécessité de se mobiliser pour les questions qui concernent l'avenir de nos sociétés.

M. Gaborit (France)

C'est dire qu'une impulsion nouvelle a été donnée et que les jeunes ne comprendraient pas que tout ne soit pas mis en oeuvre pour l'amplifier.

Pour cela, il apparaît à la France que la dimension régionale constitue un vecteur privilégié. Nous attachons beaucoup d'importance à la mise en oeuvre des principes directeurs figurant dans le rapport du Comité consultatif établi le 6 mai 1985 - qui est soumis à votre approbation - et aux suites qui seront données au programme régional établi en 1983 à Costinesti.

Nous avons également participé avec beaucoup d'intérêt à la Réunion européenne de coopération dans le domaine des politiques de la jeunesse qui s'est tenue à Budapest en septembre 1985.

Nous attachons beaucoup d'importance à la première Conférence des ministres européens chargés de la jeunesse qui se tiendra à Strasbourg du 16 au 19 décembre 1985, sous l'égide du Conseil de l'Europe et à l'invitation de la France et nous en attendons beaucoup. Cette conférence aura été excellemment préparée, à notre sens, par la Semaine européenne de la jeunesse, qui s'est déroulée à Strasbourg en juillet 1985 et au cours de laquelle les organisations de jeunesse des pays du Conseil de l'Europe ont exprimé avec force les aspirations des jeunes Européens.

En clôturant cette semaine, M. Laurent Fabius, le Premier Ministre du Gouvernement français, s'est exprimé en ces termes :

"Mettez votre énergie au service de l'organisation et du partage de nos savoirs et de nos richesses avec le monde en développement; résistez à la tentation des jeunes qui, dans l'histoire, ont lâché prise; résistez à l'indifférence et à l'égoïsme; résistez au racisme et à l'intolérance; résistez au pessimisme."

Puisse cette conviction être celle de toute la jeunesse du monde.

M. KHALIL (Egypte) (interprétation de l'anglais): L'Assemblée générale a été à l'origine d'un fait historique en proclamant 1985 l'Année internationale de la jeunesse et en organisant la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. Cet appel est tout à fait opportun. Il arrive à un moment où la communauté internationale représentée à cet organe semble avoir oublié les jeunes dans certaines régions du monde. Surtout en cette année qui leur est consacrée, la jeunesse espère que cette conférence prendra en considération ses difficultés et ses déceptions. Le triple thème de l'Année internationale de la

M. Khalil (Egypte)

jeunesse, "participation, développement et paix", est tout à fait important et pertinent. Toutefois, lorsque les jeunes dans différentes régions du monde s'arrêtent à chaque mot, ils trouvent ces mots hors contexte, car ils ne participent pas au développement de leurs sociétés et la paix dont ils entendent parler n'est qu'une simple illusion. En Afrique du Sud et dans la Namibie occupée, l'escalade de la violence contre la jeunesse africaine s'est énormément accrue au cours de 1985. On tire sur les jeunes dans les rues et on les jette en prison sans procès. On tire sur eux et on les emprisonne simplement parce qu'ils protestent ou contestent une pratique immorale et injuste qui a pour nom l'apartheid, pratique qui a été condamnée et rejetée par la communauté internationale.

La Conférence ne devrait pas se terminer sans avoir mis l'accent sur le droit inaliénable de nos jeunes frères et sœurs en Afrique du Sud et dans la Namibie occupée à la liberté d'expression et à l'élimination de ce cancer toujours croissant qui s'appelle l'apartheid.

Dans la région du golfe, une guerre se déroule depuis longtemps. Cette guerre n'a fait qu'entraîner la destruction et la mort de milliers de jeunes, alors que ces jeunes auraient dû contribuer au développement de leur société. Cette conférence devrait demander qu'il soit mis un terme à cette guerre avant que d'autres jeunes vies soient perdues.

On ne peut parler des injustices et des persécutions contre les jeunes sans parler de l'injustice commise par les forces de l'occupation israélienne contre les jeunes Palestiniens sur la rive occidentale et la bande de Gaza. En 1985, année proclamée par cet organe l'Année internationale de la jeunesse, des étudiants palestiniens ont été arrêtés et emprisonnés; des professeurs ont été chassés des écoles et des universités ont été fermées. On n'a même pas fait d'exception pour les écoles de formation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui se trouvent sur la rive occidentale. Les actes de ce genre devraient être condamnés par cet organe et il faut exiger fermement que de tels actes ne se reproduisent plus, actes qui violent les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Partout dans le monde, les jeunes ont le droit d'étudier et de s'exprimer librement, le droit de vivre dans leur société sans être persécutés ou harcelés.

Les jeunes devraient participer activement à la solution des problèmes de leurs sociétés. Leurs énergies ne devraient pas être gaspillées ni réduites. Ils

M. Khalil (Egypte)

doivent pouvoir participer au combat contre l'analphabétisme, l'abus de stupéfiants et améliorer leurs conditions de travail et de vie.

La communauté internationale doit jouer un rôle important en sauvant des millions de jeunes vies et en combattant l'un des maux les plus graves de ce siècle, à savoir l'abus de stupéfiants. Les études ont montré que l'éducation des jeunes en ce qui concerne les méfaits de la drogue est la meilleure façon de trouver une solution à long terme et permet d'éviter que le toxicomane ne devienne un criminel. La famille, qui est le noyau principal de toute société, devrait jouer un rôle plus grand à cet égard. Une campagne mondiale sous l'égide des Nations Unies pourrait constituer un facteur important pour combattre un tel danger.

A cet égard, ma délégation estime que le bon fonctionnement des courants de communication entre les Nations Unies et la jeunesse et les organisations de jeunes sont extrêmement importants pour éduquer les jeunes face à ces dangers, et pour faire connaître à la communauté internationale les inquiétudes et les problèmes de la jeunesse. Les courants de communication devraient être renforcés et utilisés pleinement. Ma délégation estime de même qu'on devrait examiner plus sérieusement les mesures telles que la bonne diffusion des informations des Nations Unies portant sur les questions de la jeunesse, notamment le logement, l'emploi, la toxicomanie, la délinquance et la criminalité juvéniles, de même que l'alphabétisme et autres questions qui intéressent beaucoup les jeunes.

On doit améliorer le Bulletin d'information de la jeunesse pour qu'il intéresse un plus grand nombre de jeunes et pour qu'il communique les renseignements sur les réunions régionales, interrégionales et internationales traitant de la jeunesse en vue de contribuer à trouver des solutions aux nombreux problèmes qui se posent actuellement à la jeunesse. Enfin, une réunion importante sur la jeunesse telle que la Réunion officieuse de Genève (GIM) devrait être pleinement appuyée et comprendre également des représentants de la jeunesse d'autres régions.

M. Khalil (Egypte)

Depuis que l'Assemblée générale a déclaré 1985 Année internationale de la jeunesse, la jeunesse égyptienne a accru sa participation aux divers programmes de développement, en vue d'appliquer les thèmes choisis pour la célébration de l'Année internationale. Ils ont participé activement aux programmes d'alphabétisation et de planification familiale et à d'autres programmes visant à améliorer et à protéger l'environnement. Le Gouvernement égyptien a distribué des terres non défrichées à des nouveaux diplômés d'université en vue, d'une part, de leur offrir des possibilités d'emploi et, d'autre part, d'augmenter la production alimentaire. Ce projet a été couronné de succès.

Au cours de l'année 1985, la jeunesse égyptienne a participé à de nombreux projets culturels - dont le dernier en date est la restauration de la célèbre Citadelle du Caire -, visant à restaurer et à protéger nos monuments antiques

Dans le cadre de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, la jeunesse égyptienne a également participé à divers programmes culturels ayant pour thème "Participation, développement, paix", ainsi qu'à d'autres programmes d'échange organisés par le Conseil suprême de la jeunesse et des sports égyptien, en coordination avec différentes organisations internationales de jeunesse, en vue de procéder à un débat et à un échange de vues sur diverses questions d'intérêt commun. On pense que quelque 180 000 jeunes égyptiens ont pu tirer profit des divers programmes et activités qui se sont déroulés en Egypte pendant le premier semestre de cette année. Il convient également de noter que les médias égyptiens ont consacré des programmes quotidiens et hebdomadaires à une discussion ouverte sur les problèmes, préoccupations et craintes de la jeunesse. Ces programmes se sont révélés très fructueux. Le Conseil suprême de la jeunesse et des sports égyptien, en coopération avec les universités et centres de recherche égyptiens, a élaboré un plan à long terme destiné à la jeunesse et qui vise à mieux comprendre les besoins et les aspirations des jeunes pour la nouvelle décennie.

Ma délégation estime très sincèrement qu'il ne faut pas relâcher, dans les prochaines années, l'attention qui a été apportée aux jeunes durant l'Année internationale. Les recommandations des diverses conférences et réunions internationales, qui ont eu lieu en 1985 à Barcelone, Bangkok, Addis Abeba, Bagdad, Ottawa, Bucarest, Kingston et dans d'autres capitales, devraient être consolidées de manière à constituer une charte internationale de la jeunesse, pour garantir la réalisation de leurs espoirs et de leurs rêves.

M. Khalil (Egypte)

Nous pensons que cet organe devrait mettre l'accent sur le droit des jeunes à la liberté d'expression et à la liberté de parole, condamner toute discrimination à l'égard des jeunes, fondée sur la couleur, le sexe ou l'origine et recommander la participation des jeunes au développement de leurs sociétés et au processus politique de leurs pays respectifs.

La jeunesse constitue la moitié du présent et tout l'avenir; ils sont les dirigeants et les décideurs de demain. La communauté internationale, représentée ici, doit leur garantir la paix et la sécurité, en faisant en sorte que le fléau de la guerre ne brise à nouveau leurs rêves et leurs espoirs et que la paix prévaut toujours, car, sans la paix, il ne peut y avoir ni participation ni développement. A cette fin, l'Egypte réaffirme son attachement aux idéaux et objectifs de l'Année internationale de la jeunesse, non seulement pour l'année 1985 mais aussi pour les années à venir.

Enfin, au nom de mon pays, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Comité consultatif des Nations Unies de l'Année internationale de la jeunesse, aux comités nationaux de coordination, aux pays hôtes des conférences, séminaires et réunions internationaux consacrés à la jeunesse ainsi qu'au Secrétariat pour les efforts inestimables qu'ils ont déployés au cours de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse.

Mme AGNELLI (Italie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais présenter les compliments et les bons vœux de l'Italie à la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse, qui est priée d'approfondir l'examen des problèmes de la jeunesse.

Pour résoudre aujourd'hui les problèmes des jeunes, il faut pouvoir, demain, compter sur des classes dirigeantes et des travailleurs plus efficaces et motivés dans les divers domaines d'activité et sur un progrès plus ordonné des sociétés nationales et des relations internationales.

A cette fin et pour s'acquitter de son devoir institutionnel, le Gouvernement italien a élaboré et exécuté une politique en faveur de la jeunesse.

Cette politique s'inspire des directives énoncées dans un certain nombre de documents présentés au Parlement par le gouvernement ainsi que des principes énoncés dans le rapport du Comité consultatif, créé en vertu du paragraphe 5 de la résolution 39/22 de l'Assemblée générale, en date du 23 novembre 1984.

Mme Agnelli (Italie)

La politique italienne dans ce domaine est essentiellement axée sur l'emploi pour la jeunesse, l'assistance aux handicapés et aux toxicomanes, les écoles, les échanges culturels, les services bénévoles, et la condition de la femme.

Les objectifs spécifiques sélectionnés par le Gouvernement italien dans le secteur de l'emploi consistent à créer des secteurs d'emploi pour les jeunes dans l'industrie et dans d'autres activités économiques, grâce à des mesures d'incitation publique aux contrats de formation professionnelle; discipliner l'emploi à temps partiel; tirer parti des possibilités d'emploi offertes par le secteur public; et réviser les normes d'apprentissage, en particulier dans le secteur artisanal.

Nous envisageons d'aider les handicapés et les toxicomanes en répondant non seulement à leurs besoins de santé mais encore à leurs besoins sociaux. Nous avons entrepris la programmation d'études scolaires et de la formation professionnelle ainsi que la programmation du logement et des structures urbaines, de manière à faciliter aux handicapés l'accès aux services publics collectifs.

Nous allons bientôt terminer la réforme des lycées, l'examen des programmes scolaires élémentaires et l'extension à tous les aspects de l'organisation universitaire de la méthode de programmation, qui a été utilisée récemment dans certains secteurs universitaires. Nous envisageons de rendre l'enseignement plus conforme aux possibilités d'emploi qu'offre le monde moderne.

Afin de permettre à la jeunesse de jouir du sentiment positif qui découle de la prise de conscience des autres cultures nationales, le Gouvernement italien met de plus en plus l'accent sur la promotion des échanges culturels étrangers. Nous estimons que de tels échanges, accompagnés d'une coopération internationale accrue dans les domaines scientifique, économique et technique, permettront d'instaurer des relations fraternelles entre les peuples.

De même, le gouvernement appuie fermement les initiatives prises dans le domaine des services bénévoles. Son but est de promouvoir la participation fructueuse de nos jeunes à des projets et objectifs qui favorisent la croissance des pays hôtes. Leur travail s'est révélé extrêmement utile dans les pays en développement et ils ont été tout particulièrement encouragés à s'intéresser au secteur écologique et aux activités destinées à protéger l'environnement.

On attache une importance particulière à l'égalité entre les sexes. L'objectif recherché est l'amélioration de la situation des jeunes femmes dans la



Mme Agnelli (Italie)

société et l'élimination de la discrimination dont souffrent encore les femmes et qui fait d'elles un groupe minoritaire, en particulier pour ce qui est de la promotion aux postes supérieurs. La Loi italienne de 1977 sur l'égalité des droits énonce des principes permettant de résoudre ce problème. Dans ce secteur également, le gouvernement a créé, dans le Bureau du Président du Conseil des Ministres, un comité chargé d'examiner les problèmes de la femme.

Les thèmes proposés par l'Assemblée générale pour l'Année internationale de la jeunesse, énoncés dans la résolution 34/151 du 17 décembre 1979, ont été débattus en Italie avec le plus grand intérêt et en profondeur. Nous avons mis l'accent sur la participation des jeunes à ce débat. Nous l'envisageons comme une véritable "association" spéciale qui examinera différentes questions. Le gouvernement s'efforce d'empêcher toute tentation de manipuler les organisations de jeunesse en vue d'obtenir des résultats d'intérêt supérieur.

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale, nous avons créé un comité national pour l'Année internationale de la jeunesse que j'ai l'honneur de présider. Dans ce comité, un certain nombre de groupes de travail sectoriels ont été établis pour traiter de problèmes particuliers de la jeunesse tels l'information, l'emploi et la marginalité.

Mme Agnelli (Italie)

Nous avons essayé d'encourager l'élaboration d'une nouvelle politique de la jeunesse à laquelle ont participé le plus possible de jeunes. Nous espérons que cette politique permettra de rompre les barrières institutionnelles qui s'opposent encore à leur pleine participation et regroupera ce qui a été élaboré aux niveaux local et national. Autrement dit, il s'agit d'un effort de coordination des initiatives des jeunes eux-mêmes.

A cet égard, nous avons commencé à étendre à toutes les communes italiennes l'expérience des projets pour la jeunesse qui ont déjà été appliqués par certaines villes comme Turin, Bologne, Venise et Florence. Tout récemment, une conférence a eu lieu à Bologne sur les formes institutionnelles d'application de la politique nationale concernant la jeunesse. Des propositions concrètes ont été formulées afin de fournir une orientation commune aux diverses initiatives locales.

Nous avons créé un certain nombre de groupes de travail où les organisations de jeunesse jouent un rôle déterminant.

Le premier groupe de travail a été créé pour encourager la participation de la jeunesse aux discussions des problèmes scolaires. Le groupe a achevé une étude qui sera présentée lors de la conférence qui doit avoir lieu à Urbino sur le thème "Les jeunes et les institutions : la participation de la jeunesse dans les écoles - objectifs et propositions".

Le deuxième groupe de travail examine un rapport sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'emploi, découlant de nombreux projets en faveur de la jeunesse fondés sur la diversification, l'extension et le développement plus perfectionné du système scolaire et de la formation professionnelle. Il ressort en conclusion que le système devrait non seulement examiner les possibilités d'emploi existantes mais également prévoir les tendances futures. Dans ce domaine, des initiatives d'emploi indépendant ont été encouragées par l'établissement de coopératives de jeunes et de "magasins de transition" expérimentaux conçus pour ranimer l'industrie artisanale grâce à la formation d'artisans dans divers secteurs.

Le troisième groupe a consacré une attention particulière à la question de la paix, non pas dans son sens négatif d'absence de guerre, mais en tant qu'instrument positif de fraternité et de compréhension. La Réunion internationale de la jeunesse, qui a eu lieu à Jesolo en septembre a fourni une occasion de réflexion à 450 participants, dont 280 venaient de pays européens et autres. Ils sont convenus

Mme Agnelli (Italie)

d'adopter une nouvelle série de valeurs, à savoir la responsabilité individuelle, la justice sociale internationale, la liberté individuelle dans le respect de la diversité, l'autodétermination des peuples, la démocratie internationale, et l'association.

Le cinquième groupe de travail s'est attelé aux problèmes de la marginalisation. Du fait de la diversité, la marginalisation implique diverses façons d'aborder les conflits sociaux : certains jeunes réagissent d'une manière agressive ou violente, d'autres s'adonnent à l'alcool ou aux drogues; d'autres, par contre, deviennent des membres loyaux d'organisations de jeunesse; d'autres se réfugient dans un état de passivité ou se replient sur eux-mêmes dans un retrait stérile. Les plus vulnérables vivent dans des conditions sociales précaires. Pour citer quelques groupes parmi les plus exposés, on pourrait mentionner les handicapés et les immigrants.

Enfin, la question des stupéfiants a été longuement discutée à la récente Conférence, "Les jeunes pour la jeunesse et contre les stupéfiants" qui a eu lieu à Villa San Giovanni. Dans ses conclusions, elle a souligné que les instruments de la politique pour la jeunesse devraient non seulement engager l'individu mais toutes les ressources de la société. Cette conférence, autrement dit, a établi le principe selon lequel même l'individu qui, dans son passé affectif, a témoigné des plus grandes insuffisances peut faire une contribution particulière à l'élaboration des projets. Cette contribution doit être reconnue et encouragée.

Pour terminer je voudrais signaler que nous avons essayé de travailler dans divers secteurs hétérogènes, d'analyser séparément les problèmes individuels afin de parvenir à des conclusions susceptibles d'améliorer substantiellement le tableau d'ensemble.

Nous espérons pouvoir en tirer certains profits de notre expérience; mais nous espérons également profiter de l'expérience des autres pays en la matière. Nous sommes persuadés que l'échange d'expériences et d'opinions peut nous enrichir tous et nous aider à ouvrir la perspective d'une génération de jeunes gens actifs dans les différentes nations, qui seront plus sains et plus conscients de leurs problèmes.

En fait, nous devons reconnaître que l'évolution dans ce sens réduirait d'une manière appréciable les tensions internationales, qui sont inévitablement affectées par les bouleversements inhérents aux luttes et aux malaises de la jeunesse.

M. DUDINSKI (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Nous, qui représentons les jeunes des Etats Membres des Nations Unies, nous sommes rassemblés ici, à l'ONU, en cette Année internationale de la jeunesse, placée sous la devise "participation, développement, paix", pour examiner les problèmes les plus ardues devant lesquels se trouve la jeune génération de notre planète.

La principale condition de la garantie des droits et intérêts vitaux de la jeunesse de tous les pays et du progrès dans tous les domaines d'activités humaines, est d'empêcher la guerre nucléaire et d'assurer au monde une paix durable. Cette affirmation revêt une actualité particulière en cette année du quarantième anniversaire de la glorieuse victoire sur le fascisme hitlérien et le militarisme japonais. Dans le cadre de la noble cause de la défense du plus important des droits de l'homme, le droit à la vie, beaucoup dépend des jeunes et leur contribution peut être très grande. Pour moi, comme pour tous les jeunes Soviétiques, la paix me tient très à coeur et ce ne sont pas là de simples paroles, c'est la politique de notre gouvernement, c'est l'aspiration du peuple tout entier. Le peuple biélorussien sait très bien ce que signifie la guerre. Pendant la seconde guerre mondiale notre pays a beaucoup pâti aux mains de la soldatesque hitlérienne. Mais la perte la plus grave, celle qui est irréparable, pour la Biélorussie comme pour l'ensemble de l'Union soviétique, ce sont les pertes humaines : nos grands-parents, nos mères et nos pères, nos frères et nos soeurs aînés, ceux qui sont tombés, ont été tués et torturés dans les geôles fascistes. La Biélorussie a perdu plus de 2 230 000 personnes, soit un habitant sur quatre, pendant la dernière guerre. Le monde entier connaît la tragédie du village biélorussien de Katym, incendié avec tous ses habitants; les Katym sont nombreux en RSS de Biélorussie, on en compte 619.

Dans mon arrondissement d'Ivanovski, dans le district de Brestjlitovsk, 8 500 personnes ne sont pas revenues du champ de bataille. Soixante villages ont été complètement brûlés par les fascistes et leurs habitants sont restés sans abri. Ma propre famille n'a pas été épargnée par la guerre. Dès les tous premiers jours, mon père est parti pour le front; il a eu de la chance. Après avoir subi l'épreuve du feu de la guerre, il est rentré vivant. Il m'a toujours dit : "Fils, nous avons lutté et remporté la victoire, nous avons apporté la paix au monde. Sans te ménager, fais tout pour qu'il n'y ait plus de guerre".

M. Dudinski (RSS de Biélorussie)

La dernière guerre a apporté des souffrances et une misère indicibles à de nombreux pays. Le monde risquait de tomber sous la domination de la peste brune. La victoire historique à laquelle l'Union soviétique a apporté une contribution décisive a fait renaître chez les peuples l'espoir d'un avenir de paix et, en même temps, un sentiment de responsabilité, la détermination "de préserver les générations futures du fléau de la guerre". C'est précisément par cette obligation solennelle énoncée au nom de tous les peuples que commence la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Il faut toujours se souvenir que l'une des principales leçons de la dernière guerre est qu'il faut lutter contre la guerre avant qu'elle ne commence, avant que les bombes ne tombent, avant que les missiles ne commencent à voler. D'ailleurs, la lutte pour la paix doit être au centre de toutes les activités de l'ONU où des Etats dotés de systèmes sociaux différents sont rassemblés pour oeuvrer à la réalisation de cet objectif primordial.

M. Duđinski (RSS de Biélorussie)

Les questions relatives à la lutte pour la paix trouvent une expression concrète dans les activités des organisations de jeunes en Biélorussie. Nos jeunes ne sont pas des observateurs passifs de la vie internationale. Ils sont convaincus que le sort du monde dépend aujourd'hui des efforts qu'ils déploient et des efforts de toute la jeunesse progressiste. Les jeunes de Biélorussie participent activement à la campagne pour le désarmement et aux manifestations pacifistes organisées par la Fédération des jeunesses démocratiques du monde. Nos jeunes participent aux marches pour la paix et aux manifestations contre la guerre, conformément aux décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies prises sur l'initiative des organisations sociales soviétiques, le Comité central des Komsomols et le Comité des organisations des jeunes de notre pays.

Cette année même, plus de 5 000 initiatives ont été prises pour lutter contre la guerre par les jeunes de notre République. Sous le slogan "Pour la solidarité anti-impérialiste, la paix et l'amitié", nos jeunes ont produit des affiches, des dessins; ils ont organisé des festivals de paix, des marches, des cours, des expositions, des concours de chansons politiques, des semaines de solidarité internationale.

L'internationalisme socialiste et prolétarien de notre jeunesse se manifeste dans sa participation à cette importante initiative qu'est la contribution au Fonds soviétique pour la paix. En 1985, les jeunes de Biélorussie ont déjà transféré au Fonds plus de trois millions de roubles. Ainsi les membres des brigades de jeunesse komsomol travaillent pour le compte des héros tombés à la guerre, des victimes de la terreur de l'impérialisme et de la réaction qu'ils inscrivent parmi leurs membres; les sommes ainsi obtenues sont versées au Fonds pour la paix.

On peut donner un autre exemple : dans la ville de Brestjlitovsk un homme a décidé de travailler un jour chaque année pour le Fonds jusqu'à ce que son fils ait atteint sa majorité.

On pourrait citer des milliers d'exemples de ce genre, derrière chacun d'entre eux, il y a un être humain, animé d'un désir passionné de tout faire pour empêcher une catastrophe nucléaire.

De nombreuses relations internationales étroites s'établissent entre jeunes Biélorussiens et jeunes étrangers. Au cours des deux dernières années, plus de 50 organisations de jeunes en provenance de 35 pays différents ont été invitées par

M. Duđinski (RSS de Biélorussie)

les jeunes biélorussiens. Ces liens s'accroissent d'année en année. L'essentiel pour nous est de renforcer la paix, l'amitié et la coopération.

Les nobles objectifs de l'Année internationale de la jeunesse ont été accueillis avec satisfaction et appuyés par les jeunes et la société biélorussienne. Sa devise : "Participation, développement, paix" correspond pleinement au rôle joué par les jeunes de la République dans la vie de la société et, avant tout, dans l'accomplissement des tâches importantes de la vie sociale, politique, économique et culturelle.

La constitution de l'Union soviétique et de la République socialiste soviétique de Biélorussie reconnaît aux jeunes la plénitude des droits politiques, civils, économiques, culturels et sociaux. Aucune question importante, qu'il s'agisse des affaires du pays, du district, de la région, ou du collectif de travail, n'est tranchée sans la participation des jeunes. Le rôle important joué par les jeunes dans les affaires de l'Etat est illustré par le fait que, dans notre République, 34 p. 100 des députés élus aux Soviets locaux sont des jeunes. Quatre-vingt douze jeunes occupent un poste important et 10 sont députés au Soviet suprême de l'Union soviétique. Quant à moi, venu de la campagne, conducteur de tracteur dans un kolkhoze, j'ai été élu par les habitants de la région d'Ivanovski dans le district de Brestjlitovsk pour les représenter au Soviet suprême de l'Union soviétique et participer à un groupe parlementaire.

Près d'un million de jeunes âgés de moins de 30 ans travaillent dans la production de biens matériels. En Biélorussie, les jeunes ne connaissent pas le chômage. Notre constitution garantit le droit au travail, au choix et à l'exercice d'une profession. Les jeunes bénéficient d'un enseignement secondaire obligatoire. A l'heure actuelle, on compte près de 250 000 étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et spécialisé. Le système d'enseignement gratuit profite à quatre millions de personnes sur une population de 10 millions, soit un huitième. Nous comptons donc 1,2 million de spécialistes.

Comme on peut en juger, les recommandations qui figurent dans le programme de mesures et d'initiatives en vue de la préparation et de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, sont mises en oeuvre depuis longtemps en République socialiste de Biélorussie.

Les questions relatives au respect de la législation ayant notamment trait à l'enseignement, au travail, à la vie quotidienne, aux loisirs, aux soins de santé

M. Dudinski (RSS de Biélorussie)

des jeunes, à leur pleine participation dans la vie politique du pays, dans l'édification d'une société économique et culturelle sont systématiquement examinées lors des réunions de la Commission aux affaires de la jeunesse du Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie et dans les conseils locaux de députés populaires.

En janvier 1985, le presidium du Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie a constitué une commission chargée de l'organisation et de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, sous la présidence du premier adjoint du Président du conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie. La création de cette commission est une nouvelle preuve de la contribution constructive que mon pays est prêt à apporter à la célébration de l'Année internationale de la jeunesse. Toutes les organisations sociales de la République participent largement aux initiatives prises dans le cadre de cette Année.

Nous sommes d'accord avec les délégations qui estiment que, cette année et les années à venir, les gouvernements, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations de jeunes, doivent consacrer toute l'attention voulue à la participation des jeunes au développement social et économique de leur pays, au respect de leur droit au travail et à l'enseignement, ainsi qu'à l'élimination de toutes formes de discrimination à leur égard.

Dans bien des régions du monde, les jeunes se trouvent dans des situations difficiles du fait de la crise économique ou parce que les problèmes de l'emploi n'ont pas été résolus, parce qu'ils n'ont pas reçu l'enseignement ou la formation professionnelles nécessaires, parce qu'ils ne bénéficient pas de soins médicaux ou encore parce qu'ils vivent sous domination coloniale. Je partage la préoccupation exprimée à ce sujet par bon nombre de ceux qui m'ont précédé.

Ainsi qu'en témoigne l'édification du socialisme dans mon pays, la jeunesse mérite assurément la confiance que l'on place en elle. Là où les jeunes bénéficient de plus de droits, là où on leur fait davantage confiance, où on leur offre la possibilité de faire valoir leurs connaissances et leurs compétences, le rôle des jeunes dans la vie sociale, politique et économique est un rôle actif. Seule une jeunesse socialement active, qui va dans le sens du progrès social, est une force réellement créatrice de la société.



M. Dudinski (RSS de Biélorussie)

Tout acquis social des jeunes, comme de tout être humain, exige aujourd'hui que leur droit fondamental, celui de vivre en paix, soit respecté. Voilà pourquoi les jeunes générations de mon pays ont accueilli avec enthousiasme la décision des Nations Unies de proclamer l'année 1986 Année internationale de la paix.

Nous avons toujours fait et nous continuons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que personne ne porte atteinte au droit de notre peuple, et des autres peuples, à la paix et à la vie. Nous appelons les jeunes de tous les pays à ne pas tolérer la guerre nucléaire, la militarisation de l'espace, à lutter pour le désarmement, l'élimination des vestiges du colonialisme, du racisme, de l'apartheid et à prendre les mesures nécessaires pour une coopération sur un pied d'égalité.

La jeunesse de la République socialiste soviétique de Biélorussie examine actuellement et approuve à l'unanimité la nouvelle version du programme du parti communiste de l'Union soviétique. Nous sommes infiniment reconnaissants au parti léniniste pour son souci constant des jeunes; dans notre pays chaque année, c'est l'année de la jeunesse. Nous appuyons résolument la politique extérieure du parti communiste soviétique qui vise à défendre et à renforcer la paix, à freiner les forces de l'agression et du militarisme pour préserver la vie des générations présentes et futures, et nous sommes convaincus que l'union des forces de la paix, du progrès social et de la libération nationale sont le gage d'un avenir meilleur pour l'humanité.

M. GJIKA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : L'examen des problèmes de la jeunesse à l'Assemblée générale des Nations Unies montre que leur importance nous préoccupent tous. Ce serait une grave erreur que de méconnaître les pensées, les aspirations et les préoccupations des jeunes, ce segment de l'humanité qui est amené à jouer un rôle décisif dans tous les domaines de la vie. La lutte et les activités des jeunes peuvent apporter une importante contribution au processus de transformation de notre société. Toutefois, en procédant à une évaluation objective de la situation de la jeunesse partout dans le monde, on ne peut méconnaître que, dans de nombreux pays, les idéaux de la jeune génération pour une vie meilleure, leurs aspirations à la justice et au progrès ne sont pas pris en considération, bien au contraire. La jeunesse est victime d'injustices sociales manifestes, de discrimination sociale, d'oppression et d'exploitation. Ce pourquoi l'on évoque aujourd'hui, à l'Ouest comme à l'Est, la crise de la jeunesse. Cette

M. Gjika (Albanie)

crise est la conséquence directe de la grave situation qui prévaut dans le monde en raison de la politique des superpuissance, les Etats-Unis et l'Union soviétique, du pillage et de l'exploitation qu'ils font subir à de nombreux peuples et à de nombreux pays, ainsi que de l'existence du système de l'exploitation de l'homme par l'homme.

M. Gjika (Albanie)

La course aux armements, les tensions, les conflits et les guerres locales qu'ils encouragent, l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats ont créé de telles conditions que les jeunes sont les premières victimes des conséquences de cette politique. En outre, la grave crise qui a affecté la base économique et la superstructure du monde capitaliste et révisionniste a fait de millions de jeunes les premiers à venir grossir les rangs des chômeurs et des victimes des nombreux maux sociaux. Les sommes énormes consacrées à l'armement, l'augmentation des budgets militaires aux dépens de l'enveloppe sociale, parallèlement à des phénomènes tels que l'inflation, le chômage, l'analphébetisme, la faim et les diverses maladies empêchent une grande partie des jeunes hommes et des jeunes filles de participer au développement de la société et de trouver les moyens leur permettant de mener une vie digne.

Déprimés, sans espoir, déçus par une vie dure, nombre d'entre eux s'engagent sur la voie de la décadence, de la corruption, de la dégradation physique et morale et de la criminalité.

L'évolution des événements partout dans le monde montre que c'est la jeunesse qui, d'abord et avant tout, souffre des conséquences des agressions et des guerres encouragées par les grandes puissances. Qu'il suffise de mentionner les troubles fomentés au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Amérique centrale, etc., où les jeunes ont été les premiers à être tués et persécutés car la vigueur et le courage qu'ils ont en eux les empêchent de se résigner au déni de la liberté, de la dignité et de l'indépendance nationale. Des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes luttent les armes à la main de par le monde contre des agressions et des guerres encouragées par les puissances impérialistes, les grandes puissances en particulier, contre les injustices sociales et économiques, contre la politique d'armements et les préparatifs de guerre. On compte par milliers les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ont été tués dans des guerres fratricides encouragées par les grandes puissances et les forces réactionnaires. Ils ont été victimes d'un véritable génocide tel celui que le régime de Pretoria commet contre le peuple azanien ou des sionistes israéliens contre le peuple palestinien.

En même temps que cette lutte pour l'hégémonie et la domination du monde, les grandes puissances impérialistes ont également renforcé leur propagande venimeuse dans le but de les désorienter et de les corrompre, de les détourner de la lutte révolutionnaire. Sachant ce que représente la force de la jeunesse, ils font tout leur possible, par le biais d'une agression culturelle et idéologique bien calculée

M. Gijka (Albanie)

pour corrompre la jeunesse tant moralement qu'idéologiquement, paralyser cette grande force, l'exploiter et l'utiliser comme chair à canons dans leurs guerres d'agression.

C'est en réduisant et paralysant les énergies de la jeunesse, en étouffant ses idéaux révolutionnaires et en bloquant ses possibilités d'avenir qu'ils encouragent et propagent l'alcoolisme, la criminalité et la prostitution. Mais ni les guerres d'agression, la violence et la terreur, ni la propagande sophistiquée ne pourront étouffer ces idéaux sacrés car aucune force au monde, aussi sauvage et diabolique soit-elle, ne pourra vaincre la lutte pour la liberté et la dignité humaines. J'en veux pour preuve la lutte que mènent aujourd'hui les peuples, au premier rang desquels se trouve la jeunesse, contre l'impérialisme, le social-impérialisme, le sionisme et la réaction et la vague montante de protestations contre l'oppression et l'exploitation qui a déferlé sur le monde tout entier.

Dans la République socialiste soviétique d'Albanie, la jeunesse vit et travaille en toute liberté. Elle jouit pleinement de tous les droits prévus par la Constitution et les lois de notre Etat socialiste. Elle joue un rôle important dans le développement et la gestion du pays. Il n'y a aucun aspect du développement social et économique, aucun projet essentiel de la construction socialiste dans notre pays qui ne porte le sceau de la jeunesse, de son esprit et de ses mains. En tant que participants actifs de la société, les jeunes bénéficient de toutes les conditions et facilités pour apprendre, s'instruire et travailler. Ces maux terribles, typiques de la société capitaliste et révisionniste, que sont l'oppression et l'exploitation, le chômage et l'analphabétisme, la toxicomanie, la criminalité et l'insécurité de vie sont étrangers à la jeunesse albanaise. Au contraire, elle a une vie sûre et heureuse, donc un avenir bien meilleur. Dans l'Albanie socialiste, toutes les possibilités sont ouvertes aux jeunes générations qui travaillent inlassablement à la construction et au bonheur de la patrie, ce qui est le bonheur en soi.

Enfin, plus de 700 000 élèves et étudiants fréquentent les différentes catégories d'écoles de notre pays, c'est-à-dire qu'un citoyen sur trois ou quatre va à l'école. Lors des dernières élections à l'Assemblée du peuple, 50 p. 100 des députés élus étaient des jeunes, hommes ou femmes. Pendant la période de 15 ans comprise entre 1970 et 1985, 150 000 jeunes ayant une formation secondaire et environ 43 000 jeunes ayant une formation supérieure ont trouvé un emploi. Dans notre système populaire, l'éducation de la jeune génération est gratuite. Les

M. Gijka (Albanie)

jeunes sont assurés d'avoir un emploi après avoir obtenu un diplôme à la sortie de l'école secondaire ou de l'université et des conditions favorables sont offertes aux nouvelles familles qui constituent la cellule de notre société socialiste.

La jeune génération de l'Albanie socialiste, de même que le peuple albanais dans son ensemble, a connu une grande perte cette année. Ils ont perdu leur grand dirigeant bien-aimé, le camarade Enver Hoxha, qui a consacré toute sa vie à la noble cause de la libération de la patrie et de la défense de son indépendance, et de l'émancipation du peuple, de son progrès et de son bonheur. Notre jeunesse a profondément ressenti cette perte, mais de cette peine elle a fait une force.

En signe de gratitude pour la glorieuse action du camarade Enver Hoxha, pour l'attention particulière qu'il avait portée notamment à la jeune génération, et pour tout ce que le parti et notre Etat socialiste font pour la jeunesse, ils sont en train de s'engager pleinement dans le mouvement "porte-flambeaux pour la mise en oeuvre des enseignements du camarade Enver Hoxha". Les larges masses de notre jeunesse ont entrepris des actions à l'échelle locale et nationale et ont redoublé d'énergie dans la lutte pour la construction du socialisme, la défense de la patrie et pour assurer les victoires déjà obtenues.

La jeunesse de la République populaire socialiste d'Albanie appuie fermement la lutte que les jeunes générations et les peuples, partout dans le monde, mènent contre l'oppression, l'exploitation, la politique de guerre et d'agression, pour la paix et la véritable démocratie. Ils sont très conscients du fait que leur lutte et leurs efforts font partie de cette lutte qui est menée au niveau international, tout comme la lutte de la jeunesse progressiste partout dans le monde appuie et encourage leur propre lutte. Ils ne trahiront jamais ces nobles idéaux.

M. RADMAN (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Au nom de la République fédérale socialiste de Yougoslavie, autogérée et non alignée, permettez-moi de saluer les participants à la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse et de joindre ma voix aux félicitations exprimées à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies.

Mon pays a une haute idée du rôle qu'ont joué les Nations Unies pendant ces 40 années s'agissant de préserver le monde d'une nouvelle catastrophe et exprime l'espoir que les Nations Unies continueront à l'avenir encore de servir les peuples du monde avec encore plus d'efficacité en façonnant une variante à un monde injuste, divisé et en guerre. La Yougoslavie et ses jeunes voient là une garantie de leur propre indépendance et de leur libre développement.

M. Radman (Yougoslavie)

Nous avons suivi avec attention l'évolution de la prise de conscience de l'importance de la question de la jeunesse dans la système des Nations Unies, depuis la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples (résolution 2037 XX), il y a 20 ans, le Programme des Volontaires des Nations Unies et l'Assemblée mondiale de la jeunesse au début des années 70, jusqu'à l'adoption d'un certain nombre de résolutions et de décisions et la Proclamation de l'Année internationale de la jeunesse en 1979. L'attitude paternaliste qui existait à l'origine a fait place à l'acceptation d'une coopération équitable avec les jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, et l'on a pris conscience au sein de l'Organisation des Nations Unies de l'importance que revêtent les problèmes de la jeunesse pour l'avenir de l'humanité tout entière.

Cette prise de conscience a coïncidé avec une compréhension croissante de la complexité et du sens du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le monde contemporain. Recherchant les causes profondes des conflits et de l'instabilité dans les relations entre les Etats, l'Organisation mondiale a dû se lancer dans l'analyse de processus ouverts et de rapports sociaux dans le monde contemporain, prenant conscience non seulement de ce qui arrive aux Etats Membres et à leurs gouvernements, mais également aux groupes sociaux et aux individus. Bien que cette approche de l'Organisation des Nations Unies dépasse le cadre institutionnel délimitant la portée des activités de l'Organisation des Nations Unies et risque en fait d'être critiquée, nous la comprenons et la considérons comme logique et justifiable. Au moment où la Charte des Nations Unies a été rédigée, il n'était guère possible de prévoir la direction que prendraient les relations internationales. Il était également très difficile de prévoir tout ce que l'Organisation des Nations Unies aurait à faire pour éviter un nouveau conflit mondial et pour établir une coopération internationale équitable fondée sur une paix stable et durable.

Le fait que nous demandons qu'un rôle plus efficace soit accordé à l'Organisation des Nations Unies ne doit pas être interprété comme le désir de ramener l'Organisation mondiale à ses débuts, et aux pratiques de la fin des années 40 et du début des années 50. Nous demandons plutôt que l'on ait recours à des méthodes de travail plus modernes et plus actuelles, à l'abri des dangers de la

M. Radman (Yougoslavie)

bureaucratisation et sans perdre de vue le fait que les Etats ne sont plus les seuls sujets des relations internationales, comme ils l'étaient auparavant.

La proclamation de l'Année internationale de la jeunesse a été l'affirmation de cette perception du rôle de l'Organisation des Nations Unies : l'Organisation mondiale ne doit pas être un observateur objectif et, par là-même, impuissant face aux événements mondiaux ou une bureaucratie mondiale à la disposition de tout un chacun. Il faudrait qu'elle participe activement et sur un pied d'égalité à l'élimination des causes profondes des conflits internationaux et à la solution de toutes les contradictions.

Cela revêt une importance exceptionnelle pour les jeunes, puisqu'ils considèrent le monde comme un et indivisible. Ils sont de plus en plus conscients qu'indépendamment des divergences d'idéologie, de politique, de foi, de race, d'origine ethnique ou nationale, et de la région du monde dans laquelle ils vivent, ce sont eux qui sont les plus touchés par les difficultés du monde.

Les conditions de vie de la jeune génération - les pressions de la population qui menacent le développement, la famine et la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage important et le sentiment général d'insécurité sociale - sont en elles-mêmes un signe éloquent de l'envergure du problème et de l'opportunité de l'initiative de l'Organisation des Nations Unies. L'injustice que revêt la diminution constante des ressources, qui n'atteignent même pas quelquefois le niveau minimum de subsistance, est un phénomène quotidien qui témoigne de façon éclatante de la gravité de la situation, non seulement pour les jeunes mais aussi pour le monde. Au lieu d'être témoins d'actions concrètes pour résoudre la situation, nous avons constaté qu'il existait dans les relations internationales des affrontements et des conflits qui ont leur origine dans l'exploitation à laquelle se livrent les blocs militaire et politique ainsi que les grandes puissances, en se servant d'idéologies pour la dissimuler.

Ce sont là les bases des déclarations faites au nom des jeunes et de leur manipulation qui montrent les avantages et les inconvénients d'un système par rapport à l'autre. Les jeunes n'ont pas besoin de promesse concernant un avenir incertain et mal défini mais de moyens, d'un mode de vie et de travail qui leur permettront de décider de leur propre développement et de leur perspective culturelle et politique.

M. Radman (Yougoslavie)

Nous ne pensons pas qu'il soit possible - et nous ne le demandons pas - d'obtenir la liberté politique, économique et autres formes de liberté et de parvenir à des relations internationales accrues seulement pour les jeunes. Les jeunes ne demandent pas un traitement spécial. Ce qu'ils demandent, toutefois, c'est une participation sur un pied d'égalité à la solution de tous les problèmes sociaux du monde contemporain dans l'intérêt de tous. Par conséquent, ils se rallient aux forces progressistes du monde qui luttent pour l'élimination de toutes les formes d'exploitation et d'assujettissement des peuples ainsi que pour l'instauration de relations fondées sur l'autodétermination, l'indépendance et la liberté, le respect des droits de l'homme et la paix mondiale comme condition essentielle au développement de l'humanité. Pour nous, en Yougoslavie, cette force au sein de la communauté internationale se trouve surtout dans le Mouvement des pays non alignés qui, sur la base de sa propre doctrine concernant les relations internationales et de sa politique de coexistence active et pacifique, participe activement depuis des années à la solution de toute une série de problèmes internationaux importants, tels que la libération des pays et des peuples coloniaux, l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, le désarmement.

Dans ce contexte, les buts et principes de l'Année internationale de la jeunesse ont souligné l'importance que revêt au niveau international la question de la jeunesse non seulement en tant que question intéressant un groupe social ou une structure dans la pyramide des âges d'une population donnée, mais en tant que problème mondial et social grave, dont la solution présente un intérêt essentiel pour l'humanité tout entière. Bien que la position des jeunes soit un indice réaliste et irremplaçable des aspects fondamentaux et de la qualité de la vie de telle ou telle société, ce problème ne peut être traité avec succès à l'échelle nationale seulement et sans une participation et une contribution directe et active des jeunes. Ce n'est pas possible parce que les "jeunes" ce n'est pas une masse amorphe de jeunes personnes, c'est au contraire un grand nombre d'individus actifs qui, grâce à leurs nombreuses organisations politique, sociale et humanitaire ou mouvements de libération nationale, mouvements de paix ou mouvements dits écologiques, s'efforcent de participer à pratiquement tous les grands processus et développements du monde contemporain aux niveaux local, régional, et international.

Ce fait ne peut être méconnu, car les jeunes n'acceptent pas qu'on les traite simplement comme un objet du développement social. Ils veulent être traités comme



M. Radman (Yougoslavie)

une entité équitable et respectable, ayant de l'influence aux niveaux politique et social. Les initiatives de l'Organisation des Nations Unies doivent également mieux refléter ce souhait. A partir des expériences acquises dans ce domaine par certaines institutions spécialisées et organisations internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des Nations Unies devrait faire davantage pour créer les conditions nécessaires au rassemblement et à la coopération des organisations de jeunes à tous les niveaux pour lesquels les moyens de communication existants ne sont pas suffisants et devraient être améliorés.

Ainsi, un cadre plus favorable pourrait être créé pour permettre une approche commune des jeunes vis-à-vis des questions clefs du monde contemporain et pour surmonter les divergences idéologiques, politiques et organisationnelles entre les organisations de jeunes dans le monde, divergences qui permettent leur manipulation dans l'intérêt des politiques de blocs et des centres d'influence du pouvoir dans le monde. L'Organisation des Nations Unies disposerait ainsi d'un autre élément autonome dans les relations internationales avec lequel elle pourrait coopérer pour formuler sa propre politique.

Nous sommes convaincus que chaque société organisée peut, si elle le souhaite, reconnaître plus facilement dans ses jeunes les éléments de ses propres insuffisances et contradictions, qu'elle devrait s'efforcer d'éliminer, ainsi que les nouveaux processus progressistes qu'elle devrait adopter et encourager.

M. Radman (Yougoslavie)

Dans la Yougoslavie de Tito, nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus à cet égard au cours de ces 40 dernières années. Grâce à la contribution directe des jeunes, nous avons créé une base matérielle solide pour notre niveau de vie et notre développement industriel, nous avons mis au point un système politique particulier d'autogestion inspiré par les idées socialistes conformément aux besoins d'un pays multinational moyennement développé, et nous avons ouvert la porte à tout ce qui est humain et progressif. Les jeunes ont reçu la possibilité de participer à la création de leurs propres conditions de vie et de prendre des décisions dans les communautés dans lesquelles ils vivent, travaillent ou étudient et, par là, dans la société en général.

Grâce à notre organisation politique unifiée, ouverte à tous ceux qui acceptent notre ordre constitutionnel, nous participons, sur un pied d'égalité avec d'autres organisations socio-politiques, à la vie politique du pays et nous sommes directement représentés dans les législatures. Notre approche, c'est que :

"Il n'y a pas de problèmes sociaux qui n'intéressent la jeunesse et, vice versa, il n'y a pas de problèmes de la jeunesse qui ne soient sociaux."

La société a assumé l'obligation de créer des conditions d'auto-affirmation créatrice des jeunes en tant que sujets actifs et responsables de la vie sociale. Cela est mis en lumière du fait que l'organisation de la jeunesse est le seul facteur social compétent qui traite de ces questions de la jeunesse dans l'ensemble du système de mon pays.

Malgré toutes ces réalisations, nous nous félicitons de la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse, qui nous a offert un élan de plus pour analyser et évaluer la position d'ensemble des jeunes dans la société. Nous avons établi que les jeunes en Yougoslavie avaient connu, à divers degrés, des difficultés comparables à celles d'autres pays, telles qu'un taux élevé de chômage et une insuffisance de possibilités adéquates de travail. Nous avons appris que ces difficultés étaient la conséquence de nos propres contradictions et de circonstances internationales. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour éliminer les insuffisances dont nous sommes coupables, puisque nous sommes convaincus qu'il y va de l'intérêt de la société tout entière, mais nous nous efforcerons aussi de trouver des solutions internationales qui profiteront aux jeunes du monde entier, directement ou indirectement. Nous sommes disposés à tirer des leçons de

M. Radman (Yougoslavie)

l'expérience des autres, tout comme nous sommes prêts à mettre nos expériences à la disposition de ceux qui s'y intéressent.

Bien que nous respections l'envergure et la portée des principes et des buts de l'Année internationale de la jeunesse, nous sommes convaincus que ces résultats devraient profiter avant tout aux jeunes de ces pays qui sont le plus sérieusement touchés par des relations internationales inéquitables. La Yougoslavie a toujours apporté un appui et une aide inconditionnelle aux peuples et aux jeunes victimes de toute agression et pression étrangère ou à ceux qui ne jouissaient pas encore de leurs droits souverains, et elle continuera de le faire. Dans les limites de nos possibilités, nous faisons tout ce que nous pouvons pour contribuer à la réalisation des droits souverains des peuples de la Palestine, de l'Azanie, de la Namibie, du Sahara et d'ailleurs, sous la direction de leurs mouvements de libération ainsi qu'à celle de tous les autres peuples qui luttent pour leur autodétermination, leur indépendance, leur liberté et la justice sociale. Nous sommes résolument hostiles aux politiques visant à militariser progressivement le monde, indépendamment de ses motifs idéologiques, et nous nous unissons à ceux qui la condamnent. Nous demandons instamment que l'on mette fin à la course aux armements et qu'on l'empêche de s'étendre dans l'espace extra-atmosphérique, que l'on détruise les armes nucléaires et autres, que l'on dissolve les blocs militarø-politiques.

Pour réaliser ces buts, nous ferions peut-être bien d'adopter le slogan suivant, populaire parmi la jeunesse de Yougoslavie : "Politiciens de tous les pays, tombez amoureux..."

M. PHAM NGAC (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Les questions relatives à la jeunesse inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale revêtent une importance particulière puisque toutes les activités concernant la jeunesse sont un investissement dans le bien-être futur de l'humanité. La célébration de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 reconnaît ce fait.

L'Année nous offre l'occasion d'évaluer la situation de la jeunesse dans nos pays respectifs et d'appeler l'attention sur ses aspirations et ses besoins particuliers. Les activités et les programmes en préparation pour l'Année ont accru la conscience et le souci de la jeunesse, aboutissant à un échange d'expériences et d'informations, et ont encouragé une nouvelle perception de la

M. Pham Ngac (Viet Nam)

jeunesse en tant que force positive pour la paix, le développement et le changement social.

Les jeunes d'aujourd'hui ne veulent plus participer par procuration; ils sont déterminés à jouer un rôle plus actif dans l'édification du monde meilleur où ils veulent vivre.

Les trois thèmes choisis par l'Année internationale de la jeunesse, à savoir "Participation, développement et paix", bien que distincts, sont cependant étroitement liés entre eux.

La paix, pour aborder d'abord ce thème, est la condition préalable à la vie même. Sans paix, il ne peut y avoir ni participation ni développement. Le désir de paix est général. C'est à chacun qu'incombe la responsabilité de la réaliser.

Aujourd'hui, contrairement à nos aspirations, nous sommes tous profondément préoccupés devant la grave détérioration de la situation internationale, la course aux armements effrénée et le danger d'une guerre nucléaire qui détruirait totalement la vie sur terre. Les foyers de tensions qui continuent d'exister, accompagnés d'une accentuation de la crise économique mondiale, sont également déplorable.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que ce sont les jeunes qui ont le plus à perdre dans une telle situation.

Cela étant, la recherche de la paix est d'une importance primordiale. Les jeunes doivent se joindre aux efforts pour arrêter la course aux armements, notamment dans le domaine nucléaire, pour promouvoir des mesures qui augmenteront la confiance entre les Etats et pour que nous nous orientions vers un développement économique et social pacifique. Les leçons de la deuxième guerre mondiale, avec ses énormes pertes en vies humaines et les souffrances indicibles de ses survivants ne doivent pas être oubliées par la jeunesse et doivent servir d'avertissement à ceux qui essaieraient de ranimer la flamme de la guerre sur notre planète.

Lors de l'Assemblée mondiale pour la paix et la vie et contre la guerre nucléaire, qui s'est tenue à Prague en 1983, les représentants de jeunes du monde entier ont demandé qu'il soit mis fin au danger de la guerre nucléaire et se sont opposés à tout autre déploiement d'armes nucléaires en Europe.

Le douzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, qui a eu lieu à Moscou en août 1985, est un événement important de l'Année internationale de la

M. Pham Ngac (Viet Nam)

jeunesse et a beaucoup contribué à sa célébration. La devise "Pour une solidarité, une paix et une amitié anti-impérialiste" a attiré l'attention de plus de 20 000 participants sur les problèmes de la préservation de la paix et de la prévention d'une guerre nucléaire ainsi que sur les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse et sur le quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme et le nazisme à la fin de la seconde guerre mondiale.\*

---

\* M. Bouziri (Tunisie), vice-président, assume la présidence.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

La Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix, adoptée par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, stipule :

"... puisque les guerres commencent dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut construire les défenses de la paix."

Ma délégation se félicite des résultats positifs du Congrès mondial de la jeunesse organisé par l'Unesco en juillet dernier ainsi que de son rapport final connu sous le nom de Déclaration de Barcelone.

La participation et le développement sont des buts très méritoires mais seulement s'ils impliquent une participation totale à tous les aspects de la société et un développement total recherché dans la paix et la coopération entre nations.

Les jeunes, à nos yeux, devraient être considérés comme des membres contribuant de façon positive à la société, et non pas comme des groupes à problèmes ayant besoin de l'aide de la société. Ils doivent avoir le droit de participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle et ils doivent pouvoir s'attendre à ce que leur participation ait un sens et soit prise au sérieux. Il ne faut pas simplement les considérer comme des ressources pour le développement mais il faut aussi voir en eux des participants au processus de prise de décision qui encourage le développement, en particulier la croissance de leur potentiel au niveau le plus élevé. La participation des jeunes est ainsi à la fois un but en soi et un moyen d'améliorer les perspectives de réaliser le développement et la paix.

Comment pouvons-nous réaliser les objectifs choisis pour l'Année internationale de la jeunesse et comment nos jeunes gens peuvent-ils jouir de leurs droits de l'homme sacrés alors que dans différentes régions les jeunes font face à de graves problèmes, alors que l'injustice sociale, l'inégalité, l'insécurité demeurent et qu'ils sont l'objet de diverses formes d'exploitation?

Dans diverses régions du monde, les jeunes sont l'objet du racisme, de la discrimination raciale et de l'apartheid. Le détournement de ressources énormes, qui ne sont pas consacrées au bien-être de la société mais qui sont utilisées pour des dépenses militaires, les dépenses réduites pour le bien-être social, le chômage qui augmente et l'inflation sont là des phénomènes qui frappent le plus fort les jeunes.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

Il est triste de dire que le manque d'occasions pour les jeunes d'utiliser leurs talents, leur éducation et l'absence de foi dans l'avenir aboutissent chez eux à une aliénation morale et fournissent un terrain propice aux fléaux sociaux tels que la criminalité, la délinquance juvénile, l'abus des stupéfiants, etc. Qui donc faut-il blâmer pour cela?

Ce ne sont certainement pas les jeunes.

Les jeunes qui vivent dans les régions hautement développées ont davantage de chances matérielles, mais en même temps, ils peuvent se trouver face à des problèmes sociaux ayant de profondes racines tels que le chômage, le sous-emploi, l'inégalité et beaucoup d'effets secondaires de l'industrialisation effrénée.

Dans les régions moins développées du monde, les chiffres du chômage des jeunes déjà élevés ont été augmentés par la crise économique et la stagnation des récentes années et par les mesures d'austérité que beaucoup de pays ont dû adopter.

Les jeunes manquent peut-être d'expérience, mais ils ne manquent pas d'intelligence et de force. Ils doivent s'unir pour lutter contre les fléaux sociaux et l'injustice et réaliser un avenir prospère pour tous. En d'autres termes, ils doivent agir pour réaliser des changements radicaux et innovateurs dans leur propre société, mettre leur potentiel créateur au service de la paix, de la justice et de la coopération.

Ma délégation est d'avis que les problèmes auxquels font face les jeunes sont étroitement liés à ceux de la société. Il faut distinguer la responsabilité des gouvernements en facilitant la participation profonde des jeunes au processus du développement de la société.

Le succès de l'Année internationale de la jeunesse dépend beaucoup de mesures pratiques prises à l'échelle nationale. Les mesures prises par les gouvernements sont un facteur décisif.

Ma délégation partage l'opinion exprimée par beaucoup d'autres selon laquelle l'observation et le suivi de l'Année devraient avoir lieu dans le cadre des activités ordinaires des Nations Unies.

Parallèlement, le principal objectif des comités nationaux de coordination est de s'engager dans un travail à long terme au cours des années à venir pour satisfaire les besoins et les intérêts des jeunes à l'échelle nationale.

Les jeunes Vietnamiens, joignant leurs efforts à ceux des jeunes du monde entier pour la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, ont activement

M. Pham Ngac (Viet Nam)

participé à de nombreuses activités et programmes intéressant les jeunes. Un comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse a été créé au Viet Nam, avec des représentants de haut niveau, venant de différents ministères gouvernementaux et des organisations de masse. On n'épargne aucun effort pour adopter la loi sur la jeunesse pendant l'Année internationale de la jeunesse. La loi sur la jeunesse, une fois approuvée, deviendra une sorte de charte des droits et devoirs de la jeune génération au Viet Nam.

En mars 1985, une exposition, intitulée : "Créativité des jeunes dans la science, la technique et la défense nationale", a été organisée au Viet Nam, avec plus de 1 100 participants venant du pays tout entier. Les meilleurs projets ont été choisis et envoyés à un concours international appelé : "Réalisations des jeunes inventeurs", tenu à Sofia, en Bulgarie, ce mois-ci.

Dans le passé, les jeunes Vietnamiens ont lutté pour l'indépendance nationale. Ils sont à l'avant-garde de la révolution scientifique et technique qui a lieu dans le cadre du processus de développement national.

De nombreux séminaires sur la promotion de la paix et de la coopération ont été organisés. Les jeunes sont profondément engagés dans les marches pour la paix, les activités anti-impérialistes pour la solidarité avec les peuples de l'Afrique australe, du Moyen-Orient, de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

L'Année internationale de la jeunesse, tout comme les événements spéciaux antérieurs aux Nations Unies, devrait aboutir à un consensus international plus raffiné en ce qui concerne la jeunesse. En fait, ce sont des mesures pratiques qui, nous l'espérons, seront promues par l'Année internationale de la jeunesse, des mesures pratiques qui profiteront aux jeunes d'aujourd'hui et de demain.

En conclusion, nous voudrions réaffirmer notre conviction que les jeunes ont une contribution unique à apporter à la société et doivent jouer un rôle actif dans la lutte pour la paix, la démocratie et la justice. Les jeunes Vietnamiens attendent avec intérêt de pouvoir coopérer avec les jeunes d'autres pays, en vue de réaliser ces objectifs.



M. DAZA (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Cette célébration, qui est en fait une célébration de la jeunesse, est essentiellement un événement joyeux et optimiste. Malheureusement, aujourd'hui, l'Amérique latine, pour la seconde fois, en contraste avec cette atmosphère joyeuse, est endeuillée par une catastrophe naturelle. Cette fois-ci, il s'agit de la Colombie qui a été frappée par l'éruption du volcan Ruiz qui a fait des milliers de morts, semant la destruction et la souffrance. Nous sommes sûrs que la communauté internationale apportera sa précieuse coopération pour soulager les souffrances du peuple frère de la Colombie.

Je voudrais commencer mon intervention en adressant à la délégation de la Colombie et, par son entremise, au Gouvernement et au peuple colombiens, l'expression de la solidarité et les sincères condoléances du Chili à l'occasion du deuil qui a frappé ce peuple il y a quelques heures.

Il n'est que juste de reconnaître toute la valeur du travail effectué par le Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse et le secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse du Centre de développement social et des affaires humanitaires en vue de préparer et de célébrer l'Année internationale de la jeunesse qui a été couronnée de succès aujourd'hui .

Au moment où le travail de l'Organisation est très souvent mis en cause, l'action qui a été menée pour célébrer cet événement montre ce qu'on peut accomplir lorsqu'on conjugue les efforts en vue d'atteindre les mêmes nobles objectifs. Le travail réalisé par les jeunes du monde entier, au niveau international, national et local, a été immense, et ses résultats ne seront pas éphémères. Nous sommes sûrs que cette semence prendra racine et que cette action ne s'arrêtera pas dans le temps. Bien au contraire, elle ne fera que croître et s'enrichir à même le potentiel créateur de la jeunesse.

La jeunesse du Chili sait qu'elle doit tenir compte des leçons de l'histoire et que l'édification de l'avenir exige que l'on tienne aussi compte du passé. Sur cette base, elle ne permettra jamais que soient figés son idéalisme, sa saine révolte, son désir de s'épanouir et sa volonté de travailler en vue de créer une société meilleure.

Dans cet esprit, la jeunesse chilienne, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et compte tenu des propositions concrètes du programme

M. Daza (Chili)

d'action, des activités et des recommandations adoptées par le Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, dont elle fait partie, a entrepris diverses actions dans divers domaines. Nous soulignerons entre autres la campagne nationale d'alphabétisation, qui représente un indice de 96 p. 100 d'alphabétisme; la campagne du livre, qui a entraîné la création de 107 nouvelles bibliothèques dans tout le pays et qui permettra de renforcer l'habitude de la lecture chez les jeunes; l'octroi par le Service national de la formation et de l'emploi de près de 24 000 bourses destinées aux travailleurs, dont 61 p. 100 à des travailleurs âgés de 20 à 26 ans; le programme de la santé juvénile qui a pour but de former quelque 3 525 moniteurs de la santé de la jeunesse dans tout le pays et dans différentes maisons d'enseignement, qui sont principalement chargés d'orienter positivement leurs concitoyens dans des situations de consommation de stupéfiants et d'alcool; la création de plus de 2 000 brigades vertes et de groupes écologiques, qui ont pour but d'amener une prise de conscience non seulement parmi la jeunesse mais parmi toute la communauté, de l'importance que l'écologie et la protection du milieu environnant peuvent avoir sur la qualité de la vie et sur le développement de l'humanité. Parmi les activités de ces groupes, il faut souligner le reboisement de plus de 5 000 hectares et les campagnes contre la pollution atmosphérique et les autres nuisances qui existent dans les grandes villes.

Dans ce contexte, il convient de relever également le travail des mouvements de jeunes bénévoles de notre patrie qui, dans un esprit désintéressé et s'occupant seulement du Chili, oeuvrent traditionnellement en vue de remédier aux problèmes sociaux que connaissent les populations, les polycliniques et les écoles qui cherchent à améliorer le niveau de vie des secteurs qui sont le plus dans le besoin. A cet égard, nous soulignerons le sentiment permanent de solidarité sociale et des services publics de notre jeunesse qui a su réagir rapidement et généreusement aux malheurs d'autres compatriotes, à preuve la réaction de la jeunesse au tremblement de terre du 3 mars dernier alors que la jeunesse s'est jointe aux efforts d'autres secteurs de la population en vue de contribuer à la reconstruction de la zone sinistrée et d'aider les victimes.

Au Chili, plus de 61 p. 100 de la population a moins de 30 ans. Ce qui pourrait n'être qu'une donnée statistique a, dans notre pays, un sens beaucoup plus profond, car il a une importance pour l'avenir puisque qu'elle conditionne notre

M. Daza (Chili)

politique en matière d'éducation et constitue un défi énorme pour notre développement et pour notre capacité à donner un emploi à cette jeunesse qui entrera sur le marché du travail. C'est pour cela, conscient de l'importance que revêt cette jeunesse pour notre nation et qu'elle est l'expression de la décision et de la volonté du gouvernement de chercher des stratégies et des formules permettant à la jeunesse de s'insérer dans le processus de développement du pays, on a créé un Comité interministériel qui a pour mission de proposer et de favoriser des politiques et programmes en vue d'accroître la participation juvénile et d'accorder la priorité aux initiatives qui représentent le plus d'avantages pour la jeunesse.

Pleinement conscient d'être un pays jeune, le Chili a, en accord avec sa vocation de paix qui le caractérise et inspiré par l'esprit et l'action sages de Sa Sainteté le Pape, su régler pacifiquement avec l'Argentine un différend qui menaçait la paix entre les deux nations, grâce à une action qui constitue un exemple pour le monde actuel, une sorte de démenti pour ceux qui ne croient pas en la volonté de l'homme et à un héritage de paix pour les jeunes d'aujourd'hui et pour les générations futures. Mais il est également nécessaire de souligner le rôle de la jeunesse du Chili et de l'Argentine pour créer un climat propice à la conclusion de cet accord.

Dans ce même esprit et suivant cette même vocation, le Gouvernement du Chili a accueilli avec bienveillance la proposition qui a été faite par le Pérou sur le désarmement régional classique, parce qu'il est pleinement convaincu que la seule voie menant à la paix et au développement est la renonciation généreuse et la coopération entre les peuples.

M. Daza (Chili)

Malheureusement, les faits que je viens de citer, dont nous sommes si fiers et qui nous permettent d'avoir une vision optimiste de l'avenir de notre pays, sont contrecarrés par les actes de minorités fauteuses de troubles qui, suivant les instructions de l'étranger et leurrées par la promesse de solutions faciles illusoire, ont adopté la voie fautive et criminelle du terrorisme.

Cette Année internationale de la jeunesse devrait nous servir à réitérer cette vocation universelle de paix et à rejeter le terrorisme et la violence, en hommage à la jeunesse et à l'avenir.

M. YISMA (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : C'est un vif plaisir pour moi que de participer, au nom de la jeunesse éthiopienne, à cette conférence mondiale pour l'Année internationale de la jeunesse. D'emblée, je voudrais exprimer nos remerciements aux membres du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, créé en vue de préparer la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin de s'acquitter avec succès des lourdes responsabilités qui leur ont été confiées. Notre profonde et sincère reconnaissance et notre admiration vont également au Secrétaire général, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour son dévouement à la réalisation des aspirations de la jeunesse, dans l'esprit de la résolution de l'Assemblée générale 34/151, du 17 décembre 1979, qui désignait l'année 1985 comme Année internationale de la jeunesse. La coïncidence de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse avec la commémoration du quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, nous rappelle le rôle joué par la jeunesse dans la chute du nazisme et du fascisme, ainsi que son enthousiasme pour la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous, jeunes Ethiopiens, commémorons cette journée historique avec un sentiment de fierté toute particulière, car ceux qui nous ont précédés, dans leur jeunesse, ont montré au monde leur attachement à la liberté et à la paix en s'engageant dans une lutte courageuse contre les forces du fascisme pendant les années brèves, mais douloureuses et dévastatrices, de l'occupation italienne de notre pays. Tout en rendant hommage à leur contribution à la victoire sur le fascisme, nous, la nouvelle génération de l'Ethiopie révolutionnaire, voudrions exprimer notre détermination à continuer la lutte contre toutes les formes de domination et d'exploitation et pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial fondé sur la liberté, la justice et l'égalité pour tous.

M. Yisma (Ethiopie)

Comme chacun sait, avant la révolution, la jeunesse éthiopienne, - tout comme le reste des masses éthiopiennes - était soumise à l'exploitation et à la domination par le système féodal bourgeois. Dans les régions rurales, bien que les jeunes étaient parmi ceux qui ne possédaient pas de terres, leur vigueur et leur énergie étaient exploitées au profit des quelques propriétaires de l'époque.

Extension naturelle de la paysannerie, les jeunes étaient soumis à une répression indicible de la part de l'aristocratie foncière. Les services de santé et d'enseignement étaient bien entendu inexistantes. Le sort de la jeunesse urbaine était à peine meilleur. Pour la plupart des jeunes, les possibilités d'accéder aux services de santé et d'enseignement étaient hors de leur portée, car seuls y avaient accès les quelques rares qui pouvaient se le permettre financièrement. Enfin, par dessus tout, la jeunesse urbaine était exposée au fléau du chômage.

Malgré tout cela, ce sont les jeunes, particulièrement les jeunes des collèges et des écoles supérieures du pays, qui ont dénoncé courageusement les méfaits du système féodal bourgeois. Ce sont eux qui ont résisté aux tueries, aux arrestations de masse et à la torture perpétrées contre eux par l'ancien régime et ont contribué à allumer les flammes de la révolution qui ont embrasé le pays tout entier en 1974.

Depuis la révolution, la jeunesse éthiopienne s'est révélée un agent efficace du changement et est restée à l'avant-garde de la promotion du processus révolutionnaire. En fait, ce sont les jeunes hommes et les jeunes femmes d'Ethiopie qui ont été envoyés partout dans le pays afin de mettre en oeuvre la réforme foncière historique proclamée en 1975, qui a mis fin au régime féodal dépassé. Tout en faisant connaître aux masses les objectifs et les buts de la révolution, ils ont joué un rôle décisif dans la distribution des terres aux paysans qui n'en possédaient pas, ainsi que dans l'organisation des associations paysannes partout dans le pays. En outre, les jeunes éthiopiens, tout particulièrement les étudiants à tous les niveaux, ont permis le succès de la campagne d'alphabétisation reconnue internationalement, lancée par le Gouvernement révolutionnaire de l'Ethiopie socialiste en 1979. C'est désormais un fait reconnu que, sans la participation totale et enthousiaste des jeunes hommes et des jeunes femmes d'Ethiopie, bien des acquis révolutionnaires d'aujourd'hui n'auraient pas été possibles. En outre, afin de protéger ces acquis et de garantir l'unité et

M. Yisma (Ethiopie)

l'intégrité territoriale de sa patrie, la jeunesse éthiopienne s'est portée une fois de plus à l'avant-garde de la lutte contre les éléments contre-révolutionnaires et sécessionnistes, qui tentent de troubler la paix et de retarder les progrès du peuple éthiopien.

Tout ceci a été pleinement reconnu par le parti des travailleurs et le Gouvernement révolutionnaire de l'Ethiopie socialiste. Tant le programme du parti que les activités du gouvernement attachent une attention et une importance particulières aux besoins et aux aspirations de la jeunesse. Conformément aux objectifs de la révolution, l'Organisation nationale de la jeunesse, à savoir l'Association de la jeunesse éthiopienne révolutionnaire (REYA) a été fondée en 1980 afin de s'assurer de l'entière participation de la jeunesse dans toutes les initiatives nationales. Aujourd'hui, cette association de jeunesse est à même non seulement de mobiliser la jeunesse éthiopienne en vue de l'édification de la nation, mais également de faire connaître les problèmes particuliers et les souhaits de la jeunesse en ce qui concerne la vie politique, économique et sociale du pays.

Actuellement, la jeunesse éthiopienne cherche à soulager et à surmonter les conséquences de la sécheresse qui a frappé une grande partie du pays. Dans ce contexte, la tâche quotidienne de notre jeunesse, tant dans les régions affectées par la sécheresse que dans les zones de repeuplement, consiste à aménager les cours d'eau, en construisant des digues et des canaux d'irrigation, à nettoyer les marais, à construire des maisons et des abris, à distribuer de la nourriture et autres secours. En fait, sans crainte d'être démentis, nous pouvons dire qu'il n'existe pas un domaine de la vie nationale dans lequel la jeunesse éthiopienne n'est pas activement engagée.

En fait, ceci a été mis en lumière par les différentes activités qui ont été entreprises en 1985 - Année internationale de la jeunesse - pour la célébration de laquelle a été établi un comité national de coordination, composé de services gouvernementaux concernés et d'organisations de masses, y compris l'Association de la jeunesse éthiopienne révolutionnaire. Conformément au programme d'activités préparé par le Comité de coordination afin d'attirer l'attention sur l'importance de l'Année et de faire connaître ses objectifs, des mesures concrètes ont été prises et des activités entreprises pour encourager la contribution de la jeunesse dans le développement national et accroître son sens de conscience politique.

M. Yisma (Ethiopie)

Dans cet ordre d'idée, la "Semaine de la jeunesse éthiopienne révolutionnaire" centrée principalement sur les activités de développement rural, a été célébrée dans toute l'Ethiopie du 25 février au 3 mars 1985. Pendant sept jours, en mars 1985, des "Journées des soins de santé primaires" ont été observées, au cours desquelles les jeunes ont entrepris diverses activités, telles que l'édification de services sanitaires en vue d'améliorer les conditions sanitaires dans leurs communautés. Au mois de juillet, une "Semaine de reboisement" a été décrétée, au cours de laquelle des milliers d'arbres ont été plantés par des jeunes gens et des jeunes femmes. Parmi les nombreuses activités qui ont déjà été exécutées ou qui sont prévues pour le reste de l'année, on peut citer : un colloque national sur les thèmes de l'Année internationale de la jeunesse, des réunions de masse, des activités sportives, des concours entre jeunes artistes, poètes et troupes musicales et d'autres activités susceptibles d'encourager la créativité des jeunes.

En Ethiopie, nous attachons une très grande importance à l'Année internationale de la jeunesse et par conséquent nous l'avons dûment célébrée. Nous croyons qu'elle a contribué à attirer l'attention sur la jeunesse et à encourager le gouvernement à prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer la situation des jeunes. En fait, ainsi que le Secrétaire général des Nations Unies l'a dit dans ses rapports, l'Année a offert l'occasion d'intégrer les politiques et les programmes intéressant la jeunesse et de renforcer les liens qui existent entre les niveaux national, régional et international auxquels ces politiques et programmes sont mis en oeuvre.

M. Yisma (Ethiopie)

Nous estimons également que les activités de suivi de l'Année sont absolument nécessaires pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes et faire en sorte qu'ils restent à l'avant-garde du développement national et de la coopération internationale. A cet égard, nous appuyons l'idée de convertir le Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la jeunesse en un fonds permanent comme l'a proposé le Secrétaire général, ainsi que les directives pour une planification accrue et le suivi approprié en ce qui concerne la jeunesse, comme l'a recommandé le Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse. Pour notre part, nous nous efforcerons de mettre en oeuvre les directives conformément à nos priorités et de continuer à progresser sur la base de l'expérience obtenue durant l'Année internationale de la jeunesse.

Enfin, les problèmes de la jeunesse ne peuvent être conçus indépendamment de la situation actuelle, qui se détériore s'agissant du développement économique et des relations entre Etats. Pour que la situation des jeunes s'améliore, les nations doivent se développer et pour que le monde en développement réalise cet objectif, la coopération internationale doit être renforcée et le nouvel ordre économique international doit être instauré. Là encore, pour parvenir à ces résultats, les ressources vitales qui sont gaspillées pour la course aux armements doivent être libérées grâce à un désarmement général et complet. La paix, nous en sommes convaincus, est essentielle pour le développement et pour une participation pleine et efficace. Nous croyons également que la participation des jeunes est nécessaire pour le développement et la paix. Par conséquent, la jeunesse éthiopienne estime que participation, développement et paix ne sont pas simplement les thèmes de l'Année internationale de la jeunesse mais aussi, et c'est bien plus important, les objectifs fondamentaux de nos activités au niveau aussi bien national qu'international. Avec les jeunes de par le monde, nous sommes résolus à édifier un monde meilleur, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations à venir.

Mme TIRONA (Philippines) (interprétation de l'anglais) : La communauté internationale a adopté comme thème "un monde meilleur" pour célébrer le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, une Organisation attachée à la poursuite de la paix et du développement universels et de la jouissance des droits de l'homme fondamentaux.



Mme Tirora (Philippines)

L'anniversaire revêt une signification particulière étant donné que la communauté internationale a également décidé de tenir un débat spécial sur la jeunesse et les questions liées à la jeunesse pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse en même temps que l'anniversaire;

Je voudrais par conséquent aborder le thème de l'anniversaire des Nations Unies dans le cadre des contributions de la jeunesse à un monde meilleur, un monde à l'abri de la guerre et des souffrances humaines, qui permettrait à la jeunesse de renforcer le potentiel et les capacités qui lui sont propres.

Ma délégation est reconnaissante au Comité consultatif et au Centre pour le développement social et les questions humanitaires pour le travail très important qui a été fait concernant la préparation et l'adoption d'un cadre de politique durable pour améliorer la situation de la jeunesse, tel qu'il figure dans le rapport du Secrétaire général (A/40/701). Ce document est très utile, de l'avis de ma délégation, car il fournit des directives de politique pouvant être adoptées par les gouvernements, le système des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, pour maintenir l'élan donné par l'Année internationale de la jeunesse dans la réalisation de ses objectifs fondamentaux, à savoir la participation, l'égalité et la paix, bien après l'année 1985.

Ce cadre, qui englobe des directives générales très larges, des mesures sectorielles et des activités spécifiques pouvant être entreprises par les gouvernements, les organes non gouvernementaux et l'Organisation des Nations Unies, constitue une base pour formuler des politiques et des programmes, notamment dans les domaines politique et socio-économique, et pour aborder des problèmes spécifiques comme le chômage, le sous-emploi, la faim et la malnutrition, l'analphabétisme et la discrimination dans l'éducation, le manque d'abris et de logements, la détérioration et la pollution de l'environnement et l'absence de soins de santé primaires.

Ma délégation souscrit au principe que la réalisation des objectifs d'ensemble de l'Année internationale de la jeunesse repose sur la participation entière et massive de la jeunesse dans tous les aspects de la vie qui sont directement ou indirectement liés aux préoccupations de la jeunesse. En même temps, la jeunesse ne peut participer activement et être impliquée d'une manière significative si elle fait encore l'objet de certaines formes d'exploitation, de discrimination et

Mme Tirora (Philippines)

d'abus, et si elle est victime d'une ignorance totale de son rôle propre dans les communautés où elle vit. L'élément clef dans la mise en oeuvre des objectifs et des stratégies de l'Année internationale de la jeunesse est donc la participation. Si des obstacles existent encore à la participation de la jeunesse, tous les efforts doivent être déployés pour les éliminer. La réalisation de l'égalité et la promotion de la paix doivent découler de la participation active. Inversement, l'absence d'égalité et l'incapacité à promouvoir la paix sont les symptômes de la non-participation imposée par des facteurs extérieurs et qui, normalement, échappent au contrôle des jeunes ou au sujet desquels ils ont peu à dire.

Pour montrer l'appui que nous apportons à ce principe, la Constitution des Philippines prévoit que le secteur de la jeunesse soit représenté au parlement national, sur nomination du Président, outre la représentation de jeunes parlementaires qui se présentent aux élections générales. Pour renforcer les droits politiques de la jeunesse, nous avons également abaissé l'âge électoral de 21 à 18 ans. De plus, en reconnaissant le rôle important de la jeunesse dans la société, le Kabataang Barangay - l'Organisation nationale de la jeunesse - a été créé il y a 15 ans environ, et a entrepris des activités telles que les soins de santé, les programmes d'alphabétisation, l'élimination de la toxicomanie et de l'abus des stupéfiants, la prévention du crime et la suppression de la délinquance juvénile, la promotion du commerce et des exportations, la formation civique et le développement des sports. L'Organisation nationale de la jeunesse appuie à présent la Commission philippine pour l'Année internationale de la jeunesse, qui a été créée à la suite des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

La Commission philippine, en collaboration avec l'Organisation nationale de la jeunesse, a entrepris un ensemble de projets, appelé Alay sa Kabataan : Lingkod Agad, c'est-à-dire les services immédiats destinés à la jeunesse. Cette activité a été conçue pour amener le public à prendre davantage conscience des programmes intéressant la jeunesse du gouvernement et des organisations non gouvernementales en matière d'éducation et de formation, d'emploi et de développement de la main-d'oeuvre dans l'agriculture, l'industrie et les services sociaux. Tout le mécanisme gouvernemental est mobilisé pour assurer le succès de ce programme.

Les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse doivent être appréciés par rapport aux progrès actuels dans les domaines politique et socio-économique si

Mme Tirora (Philippines)

si l'on veut les appréhender avec réalisme. L'augmentation de la population juvénile des Philippines, qui représente 55 p. 100 d'une population totale de 54,5 millions, risque d'avoir des effets négatifs sur le progrès socio-économique. Le Président des Philippines a décidé, en conséquence, d'élargir le mandat de la Commission philippine pour l'Année internationale de la jeunesse au-delà de 1985. Elle continuera d'aider le gouvernement à évaluer l'effet d'une politique nationale de la jeunesse et d'une stratégie de développement en faveur des jeunes dans le contexte des besoins complexes de nos jeunes.

Mme Tirona (Philippines)

Ma délégation estime que la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse a faire porter l'attention sur le rôle important que la jeunesse joue dans les domaines de la promotion de la paix et de la coopération internationale, notamment grâce aux échanges interculturels, du progrès politique, économique, social, culturel, scientifique et technique, de la lutte contre le refus et la violation des libertés fondamentales et dans la réalisation de l'objectif à long terme visant l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Sans aucun doute, la jeunesse peut contribuer à la mise en oeuvre réelle des divers instruments et conventions des Nations Unies dans ces domaines. En même temps, l'interprétation et la mise en oeuvre de ces conventions et de ces programmes d'action devraient également s'appliquer aux problèmes de la jeunesse, comme cela avait été envisagé dans la troisième Stratégie internationale du développement des Nations Unies. Ces instruments doivent être pleinement utilisés pour promouvoir la cause de la jeunesse et renforcer davantage les possibilités de la jeunesse dans la mise en oeuvre des programmes socio-économiques, culturels, scientifiques et techniques.

La notion de développement doit impliquer que des plans et installations doivent être mis à la disposition de la jeunesse pour qu'elle puisse prendre conscience de ses possibilités et s'acquitter efficacement de son rôle dans l'édification d'une société meilleure. Les obstacles à une éducation appropriée, à des emplois lucratifs et à la formation technique doivent être abolis de façon que les jeunes puissent développer leurs capacités intellectuelles, morales et spirituelles innées et contribuer ainsi positivement à l'édification de la nation.

Le succès de nos efforts dépend de l'appui des institutions non gouvernementales. Voilà pourquoi ma délégation suggère que la Déclaration sur la jeunesse des organisations non gouvernementales doit être distribuée à tous les Etats Membres.

Etant donné que les jeunes d'aujourd'hui deviendront les dirigeants de demain, il importe qu'ils soient éduqués et confrontés aux expériences, ce qui leur permettra de mieux comprendre la nécessité de la paix et de la liberté, de la fraternité et de l'amitié, de la coopération et de la réconciliation et de s'attacher à ces valeurs. Des efforts particuliers doivent être déployés pour leur inculquer les valeurs de l'interdépendance, et non pas de l'affrontement, du

Mme Tirona (Philippines)

respect de la souveraineté et de la dignité, et non pas de l'intervention. Ce que nous faisons de notre jeunesse aujourd'hui aura une incidence profonde sur le monde dans lequel nous vivrons demain. Mais compte tenu de ces attributs positifs, je suis sûre que nous pouvons compter sur les jeunes pour nous aider à bâtir aujourd'hui un monde meilleur et pour en assurer la continuation à travers leur génération et les générations à venir. Donnons-leur cette chance capitale et historique.

M. KANDIE (Kenya) (interprétation de l'anglais) : Le Kenya a appuyé sans réserves la résolution 34/151 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 17 décembre 1979 qui proclamait l'année 1985 "Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix". Le Kenya attache une grande importance à la participation des jeunes au processus de développement du pays. Les jeunes, à nos yeux, sont à la base de toutes les nations, car ils sont en majorité et représentent l'avenir de l'humanité. Le Kenya a beaucoup insisté sur les programmes et activités relatifs au développement et au bien-être des jeunes car, à l'heure actuelle, sa population est composée surtout de jeunes; en effet, ils représentent environ plus de 60 p. 100 de la population totale du Kenya.

Pour que les jeunes Kényens puissent participer autant que possible aux activités et programmes de l'Année internationale de la jeunesse et en bénéficier, le Kenya a créé, conformément à la recommandation de l'Assemblée générale des Nations Unies, un Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse, placé sous les auspices du Ministère de la culture et des services sociaux, qui a recommandé, en consultation avec les jeunes et les organisations de jeunes, des programmes et activités destinés à célébrer l'Année internationale de la jeunesse et a décidé, en outre, de recueillir des informations sur les questions intéressant les jeunes, filles et garçons. Le Comité se compose de représentants du gouvernement et d'organisations bénévoles, du National Christian Council du Kenya, de l'Association des scouts du Kenya, de l'Association des guides du Kenya et des Associations de jeunes hommes et jeunes femmes chrétiens.

Les jeunes Kényens, y compris les handicapés physiques et mentaux, ont été vivement encouragés par le Comité à participer pleinement aux activités prévues à l'échelle tant nationale qu'internationale.

En vue d'insister sur la promotion et la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, le Comité de coordination national, conformément aux objectifs de

M. Kandie (Kenya)

développement du Kenya, a également déterminé les domaines d'activité suivants auxquels s'intéressent particulièrement les jeunes du Kenya : éducation, formation d'enseignants, sols, préservation des eaux, reboisement, plans de crédit pour les jeunes qui souhaitent se lancer dans les affaires, information et publicité sur le développement des jeunes, programmes sociaux et activités sociales. Les programmes d'échanges de jeunes, qui visent à promouvoir le patriotisme et le nationalisme, continuent de se voir attribuer une priorité très élevée.

Des jeunes Kényens ont été choisis pour participer à des ateliers et à des séminaires où ils ont pu ainsi procéder à des échanges de vues et mener des activités avec des jeunes d'autres régions du Kenya ainsi que des jeunes d'autres pays Membres de l'Organisation des Nations Unies. Certains d'entre eux ont eu l'occasion de participer à des forums et des séminaires internationaux dans des pays tels que la Gambie, le Canada, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Jamaïque, la Norvège, l'Espagne, la Grande-Bretagne et le Zimbabwe. Ils ont participé à diverses autres activités telles que des compétitions et des événements sportifs, des échanges d'activités culturelles, des échanges d'idées et de nombreuses autres activités.

L'un des objectifs des activités organisées à l'échelle nationale au Kenya, qui, selon nous, ont été pleinement couronnées de succès, était de promouvoir la compréhension mutuelle parmi les jeunes, indépendamment de leur groupe ethnique et de leurs origines culturelles, de stimuler l'amour, la paix et l'unité entre eux en les encourageant à faire davantage preuve de sens des responsabilités et à compter davantage sur leurs propres ressources en tant que Kényens, conformément à la philosophie Nyayo de paix, d'amour et d'unité propagée par notre Président, M. Daniel Arap Moi.

S'agissant de l'information et de la publicité, le travail des jeunes a fait l'objet d'une attention sérieuse de la part du public en 1985. Un sous-comité spécial du Comité national de coordination, bénéficiant de l'assistance du Ministère de l'information et de la radiodiffusion, et d'autres organisations d'information ont coopéré pour faire connaître les activités menées dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et faire prendre conscience aux jeunes et aux adultes de cette célébration. Divers programmes ayant trait à des domaines particuliers ont été lancés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse

M. Kandie (Kenya)

par les ministères du gouvernement et les organisations non gouvernementales intéressés - par exemple, les Guides, la Young Men's Christian Association et la Young Women's Christian Association, pour n'en mentionner que quelques-unes. Le Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse, par le truchement de son secrétariat, a également fourni une assistance financière pour aider à mettre en oeuvre les programmes de l'Année internationale de la jeunesse, en particulier ceux qui reposaient sur la communauté.

Le Comité national de coordination a également contribué à diffuser des informations en distribuant des affiches, des brochures, des lettres, des magazines et des "T-shirts" frappés de l'emblème de l'Année internationale de la jeunesse. Des programmes relatifs à l'Année internationale de la jeunesse ont été et continuent d'être régulièrement diffusés à la radio et à la télévision. Par l'intermédiaire de leurs propres groupes, les jeunes ont aussi saisi l'occasion d'organiser leurs propres ateliers à l'échelle du pays où ils ont débattu, entre autres, des questions suivantes : promotion de la vie de famille, croissance et développement de la population, l'adolescence et ses dangers, les maladies transmises sexuellement, les conseils et le travail en groupe. Les stratégies complémentaires et les procédures de mise en oeuvre pour l'avenir ont été également esquissées.

M. Kandie (Kenya)

il y a une question qui n'est peut-être pas directement reliée à l'Année internationale de la jeunesse mais qui néanmoins revêt une très grande importance, c'est le fait que le Gouvernement kényen a particulièrement insisté sur le droit à l'enseignement élémentaire pour chaque enfant de la République depuis 1980. Cet engagement est ressorti non seulement dans ses principales déclarations politiques, mais également dans la pratique. Le Président de la République du Kenya, S. Exc. M. Daniel arap Moi, par de nombreux exemples pratiques, a montré son amour pour les enfants et les jeunes et a mis l'accent sur tous les programmes relatifs aux jeunes, en particulier à leur bien-être, leur développement et leur éducation, programmes auxquels il attache une grande importance.

L'éducation a continué de représenter une grande part du budget national, ce qui montre que le gouvernement attache de l'importance à l'éducation du peuple, notamment de la jeunesse. Trente pour cent du budget national, soit 231 millions 870 000 livres kényennes, ont été consacrés, pour l'exercice 1984-1985, à l'enseignement académique alors que le gouvernement se lançait dans un nouveau programme de huit ans pour l'éducation primaire, quatre ans pour l'enseignement secondaire et quatre ans pour l'enseignement universitaire. En même temps, le programme des écoles primaires était révisé de façon à donner aux élèves certaines connaissances pratiques et à révolutionner l'enseignement pour que les jeunes du Kenya reçoivent une éducation plus pratique, répondant davantage à leurs besoins et à ceux du pays en général.

On a assisté cette année à la révision à grande échelle des programmes et des infrastructures éducatives au Kenya. Alors qu'avant l'indépendance, il n'y avait pas une seule université pour toute la nation, nous en avons désormais quatre. Les programmes sur la santé, la population et l'éducation familiale, dans nos écoles des zones tant urbaines que rurales, ont également été développés et mis à la disposition des écoles qui ne les avaient pas auparavant, afin d'encourager ainsi les jeunes à se montrer plus responsables de leur épanouissement et de leur croissance générale.

Outre ces efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement, le gouvernement a renforcé les programmes alimentaires nationaux pour les écoles et les institutions d'enseignement afin de s'efforcer d'offrir un régime plus nutritif et mieux équilibré. Il a également aboli certaines exigences, par exemple les fonds



M. Kandie (Kenya)

pour la construction des écoles, qui auparavant étaient financés par les parents et représentaient une lourde charge pour eux, ce qui empêchait certains enfants de fréquenter les écoles.

L'année a été marquée par beaucoup de changements pour le peuple kényen. On a mieux compris les ressources et la richesse que représentent les jeunes à condition qu'on leur donne l'occasion de se manifester. On a également mieux compris les problèmes devant lesquels se trouvent aujourd'hui les jeunes, encore que l'application des programmes pertinents pour la jeunesse ait été entravée dans une certaine mesure par la situation économique grave qui a caractérisé l'année, particulièrement du fait qu'en Afrique, nous avons été les plus touchés par la situation économique qui règne actuellement. Nous estimons que notre organisation, pour reprendre les paroles de notre ministre des affaires étrangères devant l'Assemblée générale, devrait, à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies qui coïncide avec l'Année internationale de la jeunesse :

"devrait saisir cette occasion de renouveler son attachement au bien-être de la jeunesse, notamment en matière d'éducation, de formation de santé et d'emploi". (A/40/PV.33, p. 76)

et que "bien que beaucoup ait été fait au cours de l'Année internationale de la jeunesse", beaucoup reste encore à faire.

Maintenant que nous nous sommes éveillés à la compréhension et aux besoins des jeunes, il ne faudrait pas que la mise en oeuvre des programmes les intéressant soit ralentie. Ce n'est qu'un début et par conséquent les années à venir devraient être marquées par une plus grande activité.

Il est du devoir de tous les gouvernements des Etats Membres d'accorder un rang prioritaire à la mise en valeur de leur jeunesse. Des programmes pertinents et significatifs devraient être mis en oeuvre même par les Etats qui disposent de maigres ressources. Les jeunes eux-mêmes devraient être mobilisés pour continuer à participer de façon volontaire aux activités des programmes, tout comme ils ont été encouragés à le faire au cours de l'Année internationale de la jeunesse.

Nous escomptons que l'on conviendra pendant la présente conférence de futures stratégies-cadres dynamiques relatives aux jeunes dans tous les pays. Nous comptons d'autre part que l'élan acquis sera maintenu et encore renforcé dans les années à venir.

M. LANGMAN (Australie) (interprétation de l'anglais) : Je suis le plus jeune membre de la délégation australienne et c'est donc un honneur tout particulier pour moi de prendre la parole devant cette assemblée. On m'a demandé de faire cette déclaration afin de mettre en relief combien l'Australie juge important de donner aux jeunes l'occasion de participer.

L'Année internationale de la jeunesse a eu un effet catalyseur sur les activités de promotion des intérêts des jeunes dans bien des régions du monde. L'Australie est fermement convaincue de la valeur que telles initiatives résident dans leur capacité à galvaniser l'intérêt et à engendrer une action au niveau national. C'est la raison pour laquelle l'Australie s'est concentrée sur les activités au niveau australien dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

L'Année internationale de la jeunesse aurait dû permettre également de démontrer que les besoins et aspirations des jeunes doivent être intégrés dans tous les domaines de l'entreprise humaine. L'Année internationale de la jeunesse ne devrait pas être une excuse commode pour laisser à l'écart les problèmes des jeunes ou se satisfaire de certaines mesures symboliques.

La participation est le premier thème de l'Année internationale de la jeunesse, et à juste titre. Une des réalisations importantes de l'Année internationale de la jeunesse a été d'encourager les jeunes à s'impliquer plus activement dans la société et, parallèlement, à participer aux prises de décisions importantes qui concernent leur avenir. Nous espérons que s'il y a un enseignement à tirer de l'Année internationale de la jeunesse, c'est que nous devons éviter d'imposer des solutions autoritaires aux jeunes. Il faut permettre aux jeunes de jouir de leurs droits fondamentaux en participant au processus politique, social et économique. La liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression ou d'association sont les éléments clefs qui doivent permettre à nos jeunes de prendre leurs propres décisions et que ceux qui prennent les décisions concernant les jeunes soient conscients des besoins et des aspirations de ceux-ci.

La participation a également été un symbole des événements organisés en Australie dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Ces événements avaient pour but de sensibiliser le gouvernement à tous les niveaux ainsi que les grandes collectivités de toutes les régions du pays. Les autorités fédérales,

M. Langman (Australie)

étatiques et territoriales ont mis en place des comités de coordination de l'Année internationale de la jeunesse. Les gouvernements locaux, les sociétés commerciales, les syndicats et autres organisations ont participé étroitement à la planification des initiatives qui ont été prises à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse et les ont menées à bonne fin. Nous avons également bénéficié d'un apport de la part des organisations non gouvernementales; le Conseil des affaires de la jeunesse d'Australie a coordonné les activités des organisations non gouvernementales avec l'aide de nombreux groupes affiliés travaillant sous son égide.

Une très large campagne d'information publique a été lancée pour veiller à ce que tous les éléments de la société multiculturelle et très variée de l'Australie soient conscients de ce que représente l'Année internationale de la jeunesse et y participent. Le gouvernement fédéral a alloué quelque deux millions de dollars australiens aux activités de l'Année internationale de la jeunesse pour une période de trois ans commençant en 1983.

Le deuxième thème de l'Année internationale de la jeunesse était le développement, terme très vaste qui fait venir à l'esprit de nombreuses images en relation avec la jeunesse - la croissance, le progrès, le dynamisme et l'innovation. Les jeunes doivent avoir l'occasion de faire leurs propres choix, de développer pleinement leurs possibilités et de s'épanouir librement. Nous devons veiller à ne pas imposer aux jeunes un concept monolithique de la jeunesse mais plutôt chercher à garantir le respect de chaque jeune en tant qu'individu ayant ses propres idéaux, ses propres aspirations et ses propres besoins.

M. Langman (Australie)

Nos jeunes sont notre avenir; ce sont eux qui édifieront l'avenir de leur communauté élargie. A cet égard, la volonté croissante des jeunes de nombreuses régions du monde de participer à la société et de s'aider eux-mêmes est encourageante. Outre la participation à différents projets sociaux et civiques, de nombreux jeunes portent un intérêt particulier à l'environnement. Le succès des trois projets de reboisement en Australie montre bien ce qui peut être fait à un niveau symbolique et concret.

Au niveau international, l'aide au développement extérieur doit porter plus particulièrement sur les jeunes, en tant que force motrice du progrès. L'Australie a toujours accordé une grande importance dans ses programmes d'aide bilatérale et multilatérale à la formation des jeunes dans les pays en développement.

Le troisième thème de l'Année internationale de la jeunesse, celui de la paix, peut provoquer deux réactions : les cyniques peuvent se demander ce que les jeunes peuvent faire pour le maintien de la paix et la cessation de la course aux armements, alors que leurs aînés qui ont plus de sagesse et d'expérience n'ont pas pu atteindre ces objectifs. D'autres pourraient exprimer des généralités sur l'idéalisme des jeunes et leur manque de compréhension des réalités internationales. Pour sa part, le Gouvernement australien ne sous-estime pas les obstacles qui entravent actuellement la réalisation et le maintien de la paix; il reste néanmoins fermement convaincu que l'éducation pour la paix peut avoir des effets sur les efforts internationaux dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. A cet égard, les objectifs clairs de l'Année internationale de la paix visent à attirer l'attention et à encourager la réflexion sur les nécessités de la paix. A cette fin, un programme d'information publique et de communications de grande envergure sera lancé en Australie au cours de l'Année internationale de la paix. Il s'agira de faire de la publicité dans les médias, de distribuer des dossiers d'information aux écoles et à d'autres groupes intéressés, et de favoriser une prise de conscience par des discussions publiques, des séminaires, etc. Une des priorités de ces activités sera précisément d'atteindre les jeunes.

Au cours des deux années écoulées, le Gouvernement australien a fait des efforts concertés pour trouver une solution cohérente et constructive aux problèmes qu'affrontent les jeunes Australiens. La première mesure, bien entendu, consiste à comprendre la nature et l'ampleur de ces problèmes. Plusieurs rapports et études

M. Langman (Australie)

importants ont été demandés à diverses organisations, y compris l'Organisation de coopération et de développement économique, le Conseil des affaires de la jeunesse d'Australie, le Committee of Enquiry into Labour Market Programs et le Quality of Education Review Committee.

Un examen interne des allocations accordées aux jeunes par le gouvernement a également été entrepris. Sur la base des recommandations et des conseils qui découlent de ces études et de ces rapports, le Gouvernement australien a adopté une stratégie intégrée en faveur des jeunes qui a pour but d'assurer que les programmes et activités qui ont pour but d'aider et de soutenir les jeunes ne fassent pas double emploi.

Le chômage est peut-être le problème le plus grave qu'affrontent les jeunes du monde entier aujourd'hui. Ce chômage a non seulement des conséquences sociales et économiques indésirables à court terme mais aussi des conséquences extrêmement néfastes à long terme pour les personnes concernées et les sociétés dans lesquelles elles vivent.

Dans le budget qu'il a établi récemment, le Gouvernement australien a accordé une priorité à une action urgente pour lutter contre le chômage. Des mesures à court terme, telles que l'aide accordée par l'Agence de l'emploi australienne aux jeunes qui cherchent un emploi, sont importantes. En outre, il est indispensable et urgent d'améliorer le niveau d'éducation, surtout en ce qui concerne la formation professionnelle spécifique, si l'on veut résoudre de manière durable le problème du chômage des jeunes. Tous les jeunes qui arrivent à la fin de la scolarité obligatoire devraient avoir plusieurs options constructives dans le domaine de l'éducation et de la formation aboutissant à des qualifications reconnues et susceptibles de leur donner un débouché. Nous devons supprimer les distinctions tout à fait artificielles entre éducation et travail. Différentes combinaisons d'emploi, de formation et d'éducation doivent être étudiées plus avant et il faut également accorder des possibilités d'éducation et de perfectionnement après l'entrée sur le marché du travail. Les jeunes doivent avoir accès à une formation de qualité de haut niveau. Plus de 20 000 places supplémentaires pour les étudiants qui poursuivent des études supérieures en Australie ont été créées. Le système d'éducation technique est en cours de réexamen, surtout dans le contexte de la restructuration de l'économie australienne ces dernières années. Les femmes

M. Langman (Australie)

et les jeunes filles doivent pouvoir profiter pleinement de l'éducation, sans aucune discrimination comme par le passé. Les jeunes femmes doivent également avoir accès aux domaines "non conventionnels" du marché du travail.

Pour permettre aux jeunes de continuer leur formation et leurs études, le Gouvernement australien essaie de rationaliser les systèmes d'allocations afin de supprimer les obstacles financiers, notamment pour ceux qui viennent de familles à faible revenu. Les indemnités pour frais d'étude et les prestations chômage accordées aux jeunes seront, par exemple, progressivement ajustées en fonction de l'âge plutôt qu'en fonction du type d'activité. D'ici à 1989, les différences entre les taux d'indemnités pour frais d'étude et de prestations chômage pour les jeunes de moins de 21 ans devraient être éliminées. Un taux intermédiaire de prestation chômage pour les jeunes de 18 à 20 ans sera introduit ce mois-ci. Le Gouvernement australien étudie également la meilleure façon d'accorder des revenus adéquats à ses jeunes qui sont dans le besoin car les allocations existantes ne couvrent pas leurs besoins.

Réduire de manière significative le chômage chez les jeunes âgés de 16 à 17 ans en Australie d'ici au début des années 90 est l'un des objectifs clefs de ces initiatives. En améliorant les perspectives d'emploi des jeunes, on pourra les aider non seulement à mieux gérer leur avenir économique mais également à participer pleinement à la vie de la communauté australienne.

L'appui financier direct n'est qu'un des aspects qui devraient être examinés. Il y a également une nécessité croissante de services sociaux et de service d'aide pour les jeunes. Compte tenu de cela, le Gouvernement australien a mis en place un programme de développement de services destinés aux jeunes qui comprend un aspect formation des jeunes travailleurs et un service de volontaires pour les jeunes. Le problème du logement des jeunes devient de plus en plus complexe et pressant au fur et à mesure que changent les modèles sociaux. Les jeunes ont toutefois un accès plus facile aux logements sociaux en Australie. Des programmes d'assistance gouvernementaux sont également lancés pour aider les jeunes ayant des moyens limités à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent.

Toutefois, nous ne pouvons pas faire preuve d'outrecuidance. Le Gouvernement australien s'est engagé à rester en contact avec les jeunes et leurs organisations pour mieux connaître leurs besoins et leurs priorités et pour réexaminer les programmes gouvernementaux à partir de ces données de base.

M. WANG Shenghong (Chine) (interprétation du chinois) : Nous nous félicitons de la tenue de la Conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. Cette conférence nous offre une excellente occasion d'examiner les résultats et l'expérience acquise au cours de l'Année internationale de la jeunesse, de discuter des activités poursuivies, d'élaborer des politiques et des principes directeurs pour les travaux futurs et de donner un nouvel élan aux travaux concernant les jeunes. Nous sommes convaincus que grâce aux efforts concertés de tous les participants la Conférence sera couronnée de succès.

Cette année est l'Année internationale de la jeunesse. Des pays du monde entier ont entrepris différentes activités sur le thème "Participation, développement, paix". Le Comité d'organisation chinois pour l'Année internationale de la jeunesse a organisé une "réunion amicale des jeunes de la région de l'Asie et du Pacifique" au mois de mai de cette année qui avait pour thème "Paix, amitié, développement".

M. Wang Shenghong (Chine)

Soixante délégations de 46 pays et régions et 12 organisations internationales ont participé à cet événement. Sur des questions telles que "Le rôle de la jeunesse dans la paix et le développement", les représentants ont eu des discussions animées et échangé des données d'expérience sur la participation de la jeunesse à ces activités. Cette réunion a encouragé efficacement la coopération amicale de la jeunesse dans la région de l'Asie et du Pacifique et a renforcé la compréhension et l'amitié entre les jeunes. Les activités qui ont marqué l'Année internationale de la jeunesse cette année, non seulement représentent et inspirent le désir ardent de la jeunesse de participer à la paix et au développement, mais rendent aussi le monde plus conscient du rôle important que joue la jeunesse. Ces activités ont en même temps donné un élan nouveau à l'enthousiasme et à la créativité de la jeunesse de divers pays, à sa participation aux affaires de l'Etat et aux affaires sociales, et à ses efforts en vue de promouvoir le progrès social, de renforcer la coopération internationale et de sauvegarder la paix mondiale.

En passant en revue les résultats de l'Année internationale de la jeunesse, nous ferions bien de reconnaître également que, dans le contexte mondial, la jeunesse doit encore faire face à de nombreux problèmes. La situation mondiale troublée, la situation économique désastreuse de nombreux pays en développement, différentes formes de racisme, d'agression et d'occupation par des troupes étrangères ont sérieusement entravé la participation de la jeunesse aux efforts de paix et de développement. La position sociale et les droits légitimes de la jeunesse n'ont pas encore reçu l'attention et la protection qu'ils méritent. Les jeunes ne jouissent pas encore des mêmes droits à l'éducation, à l'emploi et aux entreprises culturelles. Un nombre considérable d'entre eux connaissent encore la menace de la famine et de la maladie. Le chômage, la toxicomanie et la délinquance chez les jeunes sont déjà devenus, ou sont en train de devenir, un grave problème dans de nombreux pays. Pour le résoudre, la coopération et les efforts de la communauté internationale et des gouvernements des différents pays sont indispensables.

Nous partageons l'idée qu'il faudrait placer l'accent des principes directeurs des activités de suivi de l'Année internationale de la jeunesse sur le niveau national. Afin de permettre à la jeunesse de jouer un rôle à part entière, les gouvernements devraient établir leur politique et leurs directives concernant la



M. Wang Shenghong (Chine)

jeunesse en tenant compte des exigences et des besoins particuliers des jeunes dans leurs pays respectifs ainsi que de leur condition concrète. Il faudrait encourager la jeunesse à apporter davantage de contributions au développement national et il faudrait faire appel à plus de jeunes talents. Aux niveaux international et régional, on devrait profiter davantage du réseau de coordination et de coopération entre Etats, entre les Etats et les organisations régionales et internationales, ainsi qu'entre les organisations de jeunesse, pour améliorer les moyens de communication. Dans les contacts et les échanges entre les jeunes de différents pays, nous devrions promouvoir le principe de l'indépendance et la recherche d'un dénominateur commun tout en tenant compte des divergences, en permettant aux jeunes d'apprendre au contact les uns des autres et de développer des relations amicales et la coopération. Les organes pertinents des Nations Unies devraient faire des études en profondeur sur la condition et les problèmes de la jeunesse, fournir des services consultatifs efficaces, tenir des symposiums et des séminaires afin d'échanger des expériences et de promouvoir le développement des travaux relatifs à la jeunesse dans différents pays.

La Chine a un milliard d'habitants, dont 300 millions sont des jeunes. Le Gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à ses travaux relatifs à la jeunesse, considérant que celle-ci est l'avenir et l'espoir du pays. Il a clairement défini les deux tâches fondamentales de la jeunesse chinoise, qui consistent à édifier son pays et à développer l'amitié avec tous les autres peuples. En formulant ces plans de développement national, le Gouvernement chinois a tenu compte de la position et du rôle particuliers de la jeunesse, soulignant l'importance de la participation des jeunes aux diverses activités sociales et les aidant à développer leurs talents dans la pratique et dans des postes importants.

Au cours de ces dernières années, un grand nombre de jeunes ont été promus à des postes de direction à divers échelons de la fonction publique et des dizaines de milliers d'entre eux occupent maintenant des postes de direction dans la gestion et l'administration d'entreprises. En même temps, le Gouvernement chinois a adopté des mesures afin d'encourager les jeunes à acquérir des connaissances culturelles et scientifiques, leur fournissant des emplois ainsi que des facilités culturelles et matérielles et en protégeant les droits légitimes des jeunes femmes et des jeunes handicapés, de sorte qu'il a déjà résolu ainsi un grand nombre des problèmes

M. Wang Shenghong (Chine)

pratiques de la jeunesse. Prenons par exemple l'emploi de la jeunesse. Entre 1979 et 1984, le Gouvernement chinois a organisé l'emploi de plus de 46 millions de jeunes. Les mesures principales prises à cet égard ont les objectifs suivants : premièrement, aider et soutenir la jeunesse à entreprendre des travaux collectifs et individuels; deuxièmement, développer activement le commerce et les services sociaux et accroître les investissements dans l'infrastructure de l'industrie légère; troisièmement, mettre sur pied des sociétés de placement pour coordonner dans les villes et les municipalités les efforts déployés pour offrir des possibilités d'emploi aux jeunes qui attendent un emploi; quatrièmement, renforcer la formation professionnelle de la jeunesse, transformant progressivement les écoles moyennes habituelles en écoles professionnelles pour que la majorité des étudiants puissent recevoir une formation professionnelle au cours de leur éducation secondaire. Nous avons également créé divers centres de formation, fournissant à la jeunesse une formation avant l'emploi. Ces mesures ont permis de résoudre le plus gros du problème de l'emploi de la jeunesse urbaine, que l'on espère atténuer davantage dans un proche avenir.

Toutefois, la Chine est un pays en développement et l'emploi de la jeunesse connaît des problèmes et des difficultés. Ainsi, les possibilités de bénéficier d'une éducation supérieure sont très limitées. On peut encore améliorer les conditions matérielles et les conditions d'enseignement d'un grand nombre de jeunes dans les milieux ruraux. Si l'on considère le pays dans son ensemble, les facilités culturelles et sportives sont loin de répondre à la demande des jeunes. La solution de ces problèmes exigera de grands efforts pendant longtemps encore.

En Chine, les jeunes participent en tant que maîtres du pays à diverses activités bénéfiques à la société. Les jeunes travailleurs se livrent à des activités d'émulation et font des innovations techniques de divers genres. La campagne d'émulation de la "Coupe de la sagesse" a donné à elle seule de bons résultats avec 400 000 réalisations, créant ainsi pour l'Etat une valeur totale de 700 millions de yuan. Depuis 1979, la jeunesse chinoise a planté des arbres sur une superficie de 2,95 millions d'hectares, apportant ainsi une grande contribution à l'afforestation en Chine.

La jeunesse chinoise comprend qu'il est essentiel d'avoir un environnement international pacifique pour réaliser les objectifs du développement national.

M. Wang Shenghong (Chine)

Elle aime la paix et considère l'opposition à la guerre et la lutte visant à défendre la paix mondiale comme son devoir international sacré. Elle appuie la politique du Gouvernement chinois. Conformément aux principes de paix et d'amitié, d'indépendance et de souveraineté, d'égalité et d'assistance mutuelle, et d'échange de connaissances, les jeunes ont établi diverses formes de relations amicales avec plus de 300 organisations de jeunesse et d'étudiants dans plus de 130 pays et régions, encourageant les échanges et la coopération dans les domaines politique, économique, technique et culturel. La jeunesse chinoise aimerait, sous la bannière de la paix, établir des liens d'amitié avec la jeunesse de tous les pays, renforcer l'amitié et la confiance et apporter sa pleine contribution à la paix et au développement mondiaux.

L'Année internationale de la jeunesse touche bientôt à sa fin, mais nous sommes convaincus que le thème "Participation, développement, paix" restera l'objectif de la jeunesse du monde. La compréhension mutuelle, l'amitié et la coopération entre les jeunes de tous les pays encouragera certainement la paix et le développement du monde entier.

M. HEPBURN (Bahamas) (interprétation de l'anglais) : Le Ministre des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas a déclaré dans son intervention devant l'Assemblée générale en septembre dernier que l'une des ressources les plus précieuses de tout pays quel qu'il soit est sa jeunesse et que l'on s'attendait que, d'ici l'an 2000, il y ait un milliard de jeunes de 15 à 24 ans dans le monde. Les Bahamas ont accordé beaucoup d'attention au développement de ses jeunes, dont l'âge moyen est de 25 ans. Le Ministre a souligné en outre que répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes était une nécessité vitale et non un simple fantasme idéaliste.

M. Hepburn (Bahamas)

Au cours de l'Année internationale de la jeunesse, un certain nombre d'activités ont été organisées par le Comité national de coordination qui avaient toutes pour but de rechercher et d'identifier des solutions aux problèmes des jeunes. Il s'agissait des activités suivantes : faire mieux connaître les tâches liées à l'édification de la nation grâce aux médias; faire mieux connaître aux jeunes le monde du travail par des programmes spéciaux; créer un bulletin des jeunes pour promouvoir une action communautaire et une prise de conscience nécessaires à la lutte contre les effets de l'alcoolisme, l'abus des stupéfiants et la grossesse des adolescentes; mettre l'accent sur les activités sportives, au niveau national et international, ce qui a permis de développer un sentiment national de fierté et de discipline et en même temps d'exposer les jeunes à des cultures variées; le 30 septembre, qui était la Journée de la jeunesse du Commonwealth, tous les ministères ont demandé à des jeunes de les représenter en tant que ministres et secrétaires permanents pour cette journée; et reconnaissant le fait que l'éducation est la base à partir de laquelle la jeunesse devrait construire, ce vecteur a été utilisé pour préparer les jeunes à leur rôle dans la société, afin de donner à chacun un instrument correspondant à ses talents et à ses possibilités. Cette perspective a beaucoup contribué à diminuer le chômage et le sous-emploi.

Etant donné que le Comité national de coordination est en fait le Conseil consultatif national pour les jeunes des Bahamas, qui a été créé en 1977, et qu'il s'agit d'un organe permanent des Bahamas, on espère que les réalisations de l'Année internationale de la jeunesse pourront être consolidées bien au-delà de l'année. Le Conseil consultatif des jeunes comprend des groupes de jeunes, des membres des églises, des dirigeants communautaires et des Family Island Commissioners.

Maintenant que l'Année internationale de la jeunesse touche à sa fin, ma délégation voudrait commenter certaines comparaisons que l'on pourrait établir entre les thèmes de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix, et certains problèmes de portée internationale.

Lorsque nous pensons au thème de la paix, par exemple, ma délégation est convaincue qu'il ne saurait y avoir un monde pacifique où les aspirations des jeunes peuvent se développer tant que la course aux armements continue à engendrer la crainte et la peur. De même, on pourrait établir un lien entre le désarmement et

M. Hepburn (Bahamas)

le développement et les effets sur la jeunesse, dont la majorité vit dans les pays en développement. Il est triste de voir que des milliards de dollars sont consacrés chaque année aux armements plutôt qu'à l'amélioration de l'éducation des jeunes, de leur alimentation, de leur santé et de leurs conditions de logement. Espérons que, maintenant que des préparatifs sont en cours pour commencer les négociations de désarmement à Genève, les parties intéressées n'oublieront pas les observations formulées par les jeunes à leur Conférence mondiale. Les jeunes méritent d'espérer un monde stable et plus sûr où ils puissent s'épanouir.

Le thème du développement amène également ma délégation à parler de la situation de crise en Afrique subsaharienne. Les nombreuses personnes, et parmi elles beaucoup de jeunes, qui ont péri en raison d'une aide insuffisante et inadéquate au développement font une obligation à ma délégation de réitérer l'appel lancé par les chefs de gouvernement du Commonwealth, réunis récemment à Nassau, pour qu'on examine d'urgence des mesures destinées à alléger le fardeau de la dette des pays de l'Afrique subsaharienne.

Le moment est opportun aussi de se souvenir des nombreux jeunes qui ont donné leur vie dans la lutte pour la liberté en Afrique du Sud et nous espérons que le système abominable d'apartheid, qui continue à priver les jeunes de leur droit à la participation, au développement et à la paix en Afrique du Sud, sera bientôt éliminé.

Les Bahamas ont été gravement préoccupées par le problème de l'abus des stupéfiants et du trafic illicite de la drogue et par l'influence pernicieuse de ces facteurs sur la trame sociale et la sécurité de nombreux pays. En particulier, l'abus des stupéfiants et le trafic de la drogue ont menacé le bien-être et le sens de l'initiative de nos jeunes, qui sont notre espoir pour l'avenir. Le Ministre des affaires étrangères des Bahamas a fait remarquer à la quarantième session de l'Assemblée générale que l'abus et le trafic de la drogue ne pouvaient continuer à exercer une influence aussi néfaste sur nos sociétés et que les Bahamas n'épargneraient aucun effort pour que l'avenir des jeunes ne soit pas dominé par la peur de leurs effets. Il n'est donc guère surprenant que ma délégation se félicite de la convocation d'une conférence internationale de haut niveau en 1987 pour traiter de tous les aspects de l'abus et du trafic des stupéfiants.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour noter le lien qui existe entre les préoccupations des jeunes et les préoccupations des femmes, comme l'a

M. Hepburn (Bahamas)

souligné la Conférence de Nairobi tenue dans le cadre de la Décennie de la femme; en particulier, les parties des stratégies de prospective qui traitaient des problèmes des jeunes femmes sont très louables. C'est un domaine qui n'a pas reçu une attention suffisante au niveau international et ma délégation espère que les besoins des jeunes femmes continueront à figurer en bonne place à notre ordre du jour.

Ma délégation a également pris note avec intérêt des documents pertinents du Congrès de Milan sur la criminalité, qui a proposé différents moyens non seulement de traiter les délinquants juvéniles avec la sensibilité voulue, mais également de prendre les mesures nécessaires pour prévenir la délinquance juvénile. Cela indique clairement que la communauté internationale tient à ce que les jeunes se développent de manière aussi fructueuse que possible.

Je voudrais exprimer la reconnaissance de ma délégation au Comité consultatif pour les efforts résolus et inlassables qu'il a faits pour donner une bonne orientation à l'Année. Les directives qui constitueront le cadre de la stratégie à long terme et qui sont actuellement examinées par cette conférence, seront un instrument précieux pour aider les comités nationaux ou d'autres organes nationaux à continuer leur travail au-delà de l'Année internationale de la jeunesse. De même, la délégation roumaine a déployé des efforts louables pour promouvoir l'Année internationale de la jeunesse.

En conclusion, ma délégation déclare qu'elle partage l'intérêt des chefs de gouvernement du Commonwealth pour la jeunesse. Les chefs de gouvernement du Commonwealth ont bien accueilli les vues exprimées par la Conférence des jeunes du Commonwealth et ont déclaré qu'il devrait y avoir une participation véritable des jeunes aux activités de leurs communautés et de leurs pays. Ils ont décidé de veiller à ce que les ressources allouées au titre du programme de la jeunesse du Commonwealth restent au moins les mêmes et de contribuer à son évolution dans le sens recommandé par la Conférence des jeunes. Cet engagement pris par les chefs de gouvernement du Commonwealth peut être assumé par tous les Membres de l'Organisation en reconnaissance de l'obligation véritable d'assurer que notre jeunesse héritera d'un monde où règnent la participation, le développement et la paix.

Mme SHOPOVA (Bulgarie) (interprétation du russe) : La jeunesse d'aujourd'hui est l'une de ces "générations futures" au nom desquelles les

Mme Shopova (Bulgarie)

Nations Unies ont assumé il y a 40 ans la responsabilité du maintien de la paix sur la terre. En même temps, la jeunesse elle-même a déjà assumé sa part de responsabilité, responsabilité de la paix mondiale et de la défense des idéaux les plus progressistes de l'humanité tels que la justice, un travail libre et créateur, le développement harmonieux de chaque individu.

La jeunesse bulgare s'est félicitée de la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 en tant que symbole des aspirations véritables de la jeune génération d'aujourd'hui. Les buts fondamentaux de l'Année internationale de la jeunesse - participation, développement, paix - sont inextricablement liés et la jeunesse du monde entier est résolue à participer à la solution des problèmes les plus urgents de l'époque contemporaine.

Mme Shopova (Bulgarie)

Il est incontestable que, parmi ces problèmes, le plus important est la prévention d'une guerre nucléaire et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est à cette conclusion que doit arriver tout esprit sain, car la situation internationale reste tendue et explosive du fait des milieux impérialistes agressifs, qui intensifient la course aux armements et prennent des mesures visant à militariser l'espace extra-atmosphérique. Ils appliquent une politique de suprématie mondiale, s'ingérant grossièrement dans les affaires intérieures d'Etats souverains et posant de nombreux obstacles au règlement pacifique des conflits. Tout cela met en péril la paix mondiale et le droit le plus fondamental des peuples et des individus : le droit à la vie. Les vastes ressources consacrées aux armements entravent la réalisation des objectifs du développement et, dans un certain nombre de cas, cela a gravement détérioré la situation de millions de personnes, notamment de jeunes. La crise économique, sociale et morale très grave des pays capitalistes développés amène inévitablement une augmentation du chômage, de la criminalité, de la toxicomanie, de la marginalisation et de la dépendance des jeunes.

Les jeunes dans plusieurs pays développés vivent dans des conditions éprouvantes. La politique néo-colonialiste d'impérialisme vis-à-vis des pays, conjuguant le plus souvent les pressions politiques et l'exploitation économique et financière, accroît et exacerbe les souffrances qu'éprouvent ces populations dans la voie qui mène au développement et aggrave la pauvreté et la faim pour des centaines de millions de personnes. Les problèmes les plus graves de la jeunesse dans les pays en développement ne sauraient être résolus sans l'élimination du colonialisme, du néo-colonialisme, du racisme, du sionisme et de l'apartheid et sans la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique et l'instauration d'un nouvel ordre économique.

La jeunesse bulgare considère que l'Année internationale de la jeunesse permettra de mobiliser les efforts de tous les gouvernements, pays et peuples, des jeunes et des organisations de jeunes, pour résoudre les problèmes les plus importants de l'humanité grâce à la coopération internationale et de renforcer encore et de mettre en oeuvre les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Ce sont les terribles leçons de la guerre la plus destructrice et sanglante de l'humanité qui nous amènent aujourd'hui à cette conclusion. Le quarantième



Mme Shopova (Bulgarie)

anniversaire de la victoire historique sur le fascisme et le nazisme constitue un encouragement puissant et milite en faveur d'une action dynamique pour la paix et contre la menace de guerre nucléaire.

De concert avec les autres pays de la communauté socialiste, la République populaire de Bulgarie a toujours mené une politique étrangère pacifique ayant pour but de mettre fin à la course aux armements sur la terre et d'empêcher qu'elle ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. Dans son message adressé au Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation mondiale, le Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, M. TODOR JIKOV, a dit :

"Nous poursuivons notre travail au nom de la paix, du désarmement, de la sécurité, de la confiance, de la coopération et d'une détente durable."

La Déclaration de Sofia adoptée par le Comité consultatif politique des Etats parties au Pacte de Varsovie illustre avec éloquence l'appui des pays de la communauté socialiste à la cause de la paix. Les propositions avancées dans la Déclaration constituent une base constructive en vue de trouver des solutions mutuellement acceptables au nom de la paix.

Pour le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie et pour toute notre société, la jeunesse est une préoccupation constante. Notre parti communiste et notre Etat ont engagé un programme scientifique à long terme pour travailler avec des jeunes; le but fondamental de ce programme est la formation complète et l'épanouissement social effectif de la nouvelle génération.

Notre politique de jeunesse concerne le pays tout entier et n'est pas quelque chose de passager; c'est une stratégie à long terme. Elle garantit la solution équitable et opportune des problèmes des jeunes, la satisfaction de leurs besoins et intérêts conformément aux intérêts de la société dans son ensemble, ainsi que l'unité et la continuité entre les générations.

En Bulgarie socialiste, des efforts visant à résoudre les problèmes des jeunes sont déployés non seulement parmi les jeunes mais aussi aux côtés des jeunes. Les jeunes représentent une véritable force sociale, comme le démontrent amplement les faits : 25 p. 100 de la composition actuelle des organes nationaux sont des jeunes; dans notre pays, qui a une population de huit millions d'habitants, plus de 250 000 jeunes sont membres de la direction de l'Etat, d'organismes et d'organisations publics et économiques.

Mme Shopova (Bulgarie)

La constitution et d'autres documents législatifs de la République populaire de Bulgarie garantissent d'importants droits aux jeunes, tels que le droit au travail, le libre choix à une profession, le droit au repos, le droit à l'éducation et aux soins de santé gratuits, le droit à la sécurité sociale, l'accès aux services culturels, la liberté de création scientifique, technologique et artistique. Le socialisme véritable crée et continuera de créer une atmosphère de confiance.

La constitution de mon pays garantit également le droit de l'Union des jeunes communistes Dimitrov, l'organisation politique et publique la plus représentative de la jeunesse bulgare, à représenter les intérêts des jeunes, à promouvoir les initiatives législatives et à exercer un contrôle public sur les activités des organes nationaux, ainsi qu'à les aider à résoudre les problèmes concernant la jeunesse. Comme il est stipulé dans les documents les plus fondamentaux de notre parti communiste :

"L'Union des jeunes communistes Dimitrov jouit de droits et de pouvoirs de vaste portée qui lui permettent d'exposer et de défendre les intérêts de la jeunesse bulgare, de s'ériger et de s'établir en tant qu'organisateur politique de la jeunesse et en tant que catalyseur pour l'épanouissement effectif de la jeune génération et sa participation croissante à tous les aspects de la vie publique et politique."

Pour nous, l'Année internationale de la jeunesse est une occasion importante d'examiner la mise en oeuvre de notre stratégie et de nos politiques destinées aux jeunes. Cette année, conformément au programme du Comité de coordination nationale, tous les ministères et tous les départements gouvernementaux mènent à bien les tâches énoncées dans leurs programmes de jeunesse, un certain nombre de documents législatifs sont en voie de perfectionnement; le mécanisme d'étude des besoins de la jeunesse est en cours d'expansion et les recherches scientifiques sur le problème de la jeunesse s'accélèrent. Les principaux organes territoriaux et locaux de l'Etat et de l'économie ont élaboré leurs nouveaux programmes quinquennaux visant à créer des conditions favorables à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes.

A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, la jeunesse bulgare a organisé des activités internationales extrêmement variées. Elle a participé

Mme Shopova (Bulgarie)

activement à la préparation et à l'organisation du douzième Festival mondial des jeunes et des étudiants, à Moscou. Cette importante assemblée de jeunes s'inscrivait parfaitement dans les buts de l'Année internationale de la jeunesse. C'est devenu la contribution la plus significative de la jeunesse à la cause du maintien de la paix et a servi de tribune permettant une discussion franche et démocratique de toutes les questions fondamentales intéressant les jeunes d'aujourd'hui.

Le douzième Festival mondial de la jeunesse et la force unificatrice de ses slogans et idéaux ont laissé une empreinte indélébile sur le mouvement international des jeunes et continueront d'avoir des effets positifs sur son développement futur.

Mme Shopova (Bulgarie)

Nous considérons la promotion de la coopération internationale entre jeunes comme une contribution essentielle à la cause du maintien de la paix et au rétablissement de la détente. Nous nous opposons aux tentatives de certaines forces qui cherchent à utiliser l'Année internationale de la jeunesse dans le but de saper l'unité du mouvement international progressiste et démocratique de la jeunesse.

La jeunesse a également participé activement au Congrès mondial de la jeunesse à Barcelone, à la Conférence mondiale des comités nationaux de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse à Bucarest, à la Conférence européenne sur la coopération de la jeunesse à Budapest et à bon nombre d'autres réunions.

Au cours de l'Année internationale de la jeunesse, mon pays a parrainé, organisé et accueilli diverses manifestations importantes.

Un exemple frappant de ceci a été la résolution intitulée "Le rôle de la jeunesse dans le domaine des droits de l'homme, notamment dans la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse" adoptée par consensus lors de la quarante et unième session de la Commission des droits de l'homme.

La vingt-troisième session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a récemment conclu ses travaux à Sofia avec un énorme succès. Mon pays a participé activement à l'examen du rôle de l'Unesco en vue d'améliorer la situation de la jeunesse et la contribution de l'Unesco à la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse.

L'Assemblée internationale des enfants "L'étendard de la paix" a eu lieu pour la troisième fois, après avoir été tenue pour la première fois en 1979 - l'Année internationale de l'enfance - à l'initiative de Ludmila Zhivkova. Cette instance unique illustrant la créativité des enfants, sous le slogan "unité, créativité, beauté", à laquelle participèrent les enfants de 109 pays, a réaffirmé le désir des enfants de tous les continents de vivre dans des conditions de paix, d'amitié et de coopération.

Il y a quelques jours seulement, s'est ouverte en Bulgarie une exposition mondiale des jeunes inventeurs, intitulée "Bulgaria-85". Elle avait été organisée par mon pays avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Des inventeurs de plus de 70 pays y ont pris part et ont présenté quelque

Mme Shopova (Bulgarie)

4 000 inventions. Nous aimerions également mentionner la réunion d'experts sur le thème intitulé "La transition de l'enfance à l'adolescence", organisée en coopération avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires des Nations Unies, la réunion internationale "Les enfants devant le monde de l'informatique - les problèmes d'aujourd'hui et de demain", la Réunion de la jeunesse des pays balkaniques, à Chypre, consacrée à la transformation des Balkans en une zone exempte d'armes nucléaires, la Réunion internationale de la jeunesse sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, le Colloque international sur les innovations des jeunes en faveur du développement.

Ce sont là autant de contributions apportées par nous, Bulgares, au succès de l'Année internationale de la jeunesse.

Pour conclure, permettez-moi de féliciter le Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse pour son travail couronné de succès, d'apporter notre appui aux principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriés dans le domaine de la jeunesse, tels qu'ils sont énoncés dans le document A/40/256, et d'exprimer notre satisfaction pour l'esprit constructif qui s'est manifesté lors de l'actuelle conférence mondiale et l'échange d'expériences et d'idées si utiles qui y a eu lieu. Attachée aux buts et aux principes des Nations Unies, la République populaire de Bulgarie continuera à oeuvrer en faveur de l'Année internationale de la jeunesse, au nom de la paix et du progrès social ainsi qu'en faveur d'un avenir heureux et digne pour la jeunesse du monde entier. L'Année internationale de la jeunesse nous offre à tous une excellente occasion d'agir dans ce sens.

M. AKPO (Bénin) : Dans sa résolution 35/151 du 17 décembre 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1985 "Année internationale de la jeunesse" sous la triple recommandation : Participation - développement - paix, et a invité tous les Etats, toutes les institutions spécialisées et les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales intéressées, ainsi que les organisations des jeunes à consacrer le maximum d'efforts à la préparation et à la célébration de cette année internationale de la jeunesse.

Par ce fait, l'Assemblée générale reconnaissait que les jeunes étaient capables de contribuer efficacement au développement économique, politique, social et culturel des nations. Par conséquent, l'Organisation des Nations Unies se doit

M. Akpo (Bénin)

d'accorder plus d'attention au rôle que peuvent jouer les jeunes dans la transformation qualitative de notre monde d'aujourd'hui et en vue de leurs exigences pour celui de demain.

En République populaire du Bénin, nous avons eu depuis la date historique du 26 octobre 1972, l'occasion de nous rendre compte des capacités et de l'apport considérable des jeunes à la tâche de construction nationale dans tous les domaines. Sur le plan politique, les jeunes ont joué un grand rôle dans l'instauration du pouvoir politique, démocratique et populaire en République populaire du Bénin. Ils participent à la prise de décision et sont représentés dans tous les organes politiques du pays, notamment au sein de l'Assemblée nationale révolutionnaire, organe suprême du pouvoir d'Etat.

Dans le domaine économique, la jeunesse béninoise joue un rôle fondamental, notamment dans le secteur agricole qui est la base de notre économie. Leur travail est appréciable au sein des coopératives agricoles et des groupements économiques de toutes sortes initiés par l'Etat béninois.

Cette forte participation des jeunes des localités rurales et urbaines à la production leur permet d'améliorer leurs conditions de vie. L'émergence des groupements de production, en ville comme à la campagne, sous forme de coopérative, représente une arme principale de lutte contre l'exode rural qui constitue l'un des fléaux qui minent les pays en voie de développement comme le nôtre. Cette lutte contre l'exode rural se trouve renforcée par un travail de sensibilisation.

De même, les nouveaux rapports sociaux qui s'établissent dans notre pays leur permettent de résoudre de manière nouvelle les problèmes du mariage en dehors du cadre patriarcho-féodal qui les frustrait.

L'alphabétisation des masses dans les villages et les quartiers de ville, qui connaît un grand essor, permet à une population de plus en plus large de jeunes d'accéder à la science de la lecture et de l'écriture dans nos langues nationales, les libérant ainsi des entraves à leur épanouissement.

Sur le plan de l'éducation, il convient de souligner que l'Etat béninois, soucieux d'adapter la formation des jeunes aux besoins du pays, a procédé à la réforme de l'enseignement qui a conduit à l'école nouvelle caractérisée par une démocratisation du savoir. L'école nouvelle a favorisé l'accès à l'éducation d'une proportion de plus en plus grande des jeunes des villes et des campagnes.

M. Akpo (Bénin)

L'attention particulière portée à ce domaine relève du fait que l'éducation est la condition première pour une meilleure participation des jeunes à la lutte pour la réalisation des idéaux de développement et de progrès social.

C'est dans ce tableau général qu'il faut situer l'action de notre pays pour l'organisation des jeunes au Bénin, qui vient de voir le jour il y a un peu plus de deux ans.

En effet, l'Organisation de la jeunesse révolutionnaire du Bénin (OJRB), répondant à l'appel de l'ONU, a fait de l'Année internationale de la jeunesse une année de participation plus accrue aux programmes de développement, au renforcement de l'amitié et de la paix internationale entre les jeunes du monde.

M. Akpo (Bénin)

A titre indicatif, permettez-moi de citer quelques-unes des activités menées dans ce sens : l'organisation de chantiers de travail volontaire sur toute l'étendue du territoire national, chantiers au cours desquels les jeunes ont pris part activement à des travaux d'intérêt communautaire comme le reboisement, la réfection des pistes et l'entretien des lieux publics; l'organisation de manifestations culturelles dans le cadre de la participation de la République populaire du Bénin au festival international des jeunes et des étudiants à Moscou; la participation de jeunes artistes, hommes et femmes, à ce festival a permis à la jeunesse béninoise d'exprimer, une fois de plus, son attachement à l'idéal de paix et d'amitié entre tous les jeunes du monde; l'invitation faite à la jeunesse bourkinabé, à travers les artistes qui ont séjourné une semaine durant dans notre pays et l'arrivée de tant d'autres délégations juvéniles des pays amis ont positivement marqué l'intérêt que notre jeunesse a porté à cette année internationale; enfin l'organisation d'une semaine de réflexion sur le thème "la situation internationale des jeunes dans le monde, notamment en Afrique du Sud" constitue l'une des activités de l'Organisation de la jeunesse révolutionnaire du Bénin dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

La participation permanente des jeunes au développement socio-économique de notre nation se trouve gravement hypothéquée par l'aggravation de la crise économique internationale qui frappe les petits pays comme le nôtre dans le cadre des rapports inégaux qui existent aujourd'hui au niveau de l'économie internationale.

C'est en tenant compte de cette situation que ma délégation invite l'Organisation des Nations Unies à oeuvrer activement à l'avènement d'un nouvel ordre économique international, à l'arrêt de la course aux armements, à l'élimination totale de l'apartheid, à l'indépendance de la Namibie, au règlement juste et équitable de la question du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi que des autres peuples opprimés du monde auxquels nous réaffirmons notre soutien.

La jeunesse béninoise est entièrement disposée à faire siennes toutes les dispositions que prendra notre Organisation en vue de parvenir au triomphe des nobles idéaux auxquels aspirent la jeunesse mondiale et la communauté internationale.



M. NORTON (Guyana) (interprétation de l'anglais) : La délégation du Guyana est reconnaissante à l'Assemblée générale d'avoir consacré une série de séances plénières aux politiques et programmes relatifs à la jeunesse. Cette année étant le quarantième anniversaire des Nations Unies, nous pensons que le fait de proclamer l'année 1985 Année internationale de la jeunesse est une preuve bien claire de l'importance que la communauté internationale attache à la place et au rôle de la jeunesse dans les sociétés nationales. Cette importance a été soulignée à l'évidence dans la Déclaration de Barcelone adoptée au Congrès mondial de la jeunesse, tenu à Barcelone, en Espagne, du 8 au 15 juillet de cette année. Dans ce document, il est dit :

"... le Congrès reconnaît l'importance profonde de la participation directe de la jeunesse à l'élaboration de l'avenir de l'humanité et la contribution précieuse que les jeunes peuvent faire à la mise en oeuvre d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité et la justice."

La Déclaration de Barcelone a également indiqué qu'il y avait :

"... un besoin évident de poursuivre les initiatives au niveau national, régional et international. Les gouvernements et les organisations internationales doivent continuer de considérer les jeunes comme un secteur exigeant une priorité et une attention soutenue."

Ma délégation estime par conséquent que les réunions, à ce stade, sont particulièrement opportunes et nous espérons très sincèrement qu'elles conduiront à des décisions qui auront pour résultat non seulement le renforcement des initiatives nationales mais également la promotion d'une coopération régionale et internationale plus étroite, afin d'assurer que les jeunes puissent jouer un rôle plus direct et plus utile dans tous les secteurs de leurs sociétés respectives.

Pour nous, au Guyana, le thème de l'Année internationale de la jeunesse - participation, développement et paix - est tout particulièrement approprié puisque, comme le souligne notre Constitution, la préparation des jeunes à la participation aux efforts de développement national grâce à leur engagement actif à la vie politique, économique et sociale du pays a toujours été un élément hautement prioritaire.

En conséquence, cette année, le Guyana a appliqué une politique de décision permettant aux jeunes d'être représentés aux conseils d'administration des grandes

M. Norton (Guyana)

sociétés et des institutions d'enseignement, dans tous les secteurs de notre société.

La célébration de 1985 en tant qu'Année internationale de la jeunesse a également fourni l'occasion d'accorder une attention encore plus grande au rôle des jeunes dans notre société, tout en stimulant en même temps l'intensification des contacts avec les jeunes dans le monde entier. A cet égard, le Guyana a organisé un Camp international de jeunes du Commonwealth des Caraïbes et a participé à un camp similaire à Sainte Lucie. L'organisation de ces deux camps a eu lieu en août 1985.

En plus de développer ses compétences et autres talents, on s'attache tout particulièrement à éduquer la jeunesse selon les normes les plus élevées. La responsabilité qui incombe aux jeunes exige leur participation totale et active à la vie économique et sociale du pays, y compris une participation à la prise de décisions et aux activités permettant l'application de ces décisions. Ces activités comportent l'agriculture, qui revêt une importance spéciale pour le développement futur du Guyana et qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de notre gouvernement.

L'enseignement est également un domaine qui attire une attention spéciale. L'éducation, au Guyana, n'est pas un privilège mais un droit. Le gouvernement fournit une éducation gratuite depuis le jardin d'enfants jusqu'au niveau universitaire. Nous continuons de faciliter la formation nécessaire aux jeunes en offrant des bourses d'études à l'étranger lorsque le besoin s'en fait sentir.

Au cours de l'Année internationale de la jeunesse, nous avons innové dans le domaine de l'enseignement en inaugurant le Collège du Président. Le Collège du Président cherche à préparer les jeunes citoyens au développement du Guyana. Ses programmes englobent de nombreux sujets, y compris les études d'informatique. Ils combinent la théorie et les travaux pratiques et ont pour objectifs de former des citoyens capables d'assurer le développement du Guyana. Les étudiants sont sélectionnés en fonction de leur mérite et de la volonté à la fois des parents et de l'étudiant.

Le Guyana continue d'améliorer ses services de santé afin d'assurer que ses jeunes soient en bonne santé et actifs. A cet égard, l'ouverture récente d'une école de médecine offre aux jeunes de vastes possibilités de formation dans le domaine médical et la perspective de soins de santé améliorés.

M. Norton (Guyana)

Le nouveau système de démocratie locale prévoit une participation active des jeunes. Les jeunes président de nombreux organes démocratiques et assument des fonctions importantes dans d'autres.

M. Norton (Guyana)

Il y a six mois, des jeunes des 10 régions du Guyana se sont réunis à Georgetown pour le premier Festival national de la jeunesse et des étudiants. Ce Festival comprenait une Convention nationale qui a examiné une série de questions liées à la jeunesse et à sa participation à la vie nationale. Un résultat marquant de cette convention, qui a eu lieu les 23 et 24 mai 1985, a été la décision de créer un comité à large participation nationale, chargé des questions liées à la jeunesse. Ce comité a reçu l'appui de nombreux adultes professionnels qui souhaitent à partager leurs talents avec les jeunes en qualité de conseillers. Ce comité servira de mécanisme institutionnel et de coordination entre les différents organes qui se préoccupent des questions concernant la jeunesse et fonctionnera entre les congrès nationaux qui auront lieu tous les deux ans. Ceci est important étant donné que l'avenir nous réserve de nombreux problèmes liés à la jeunesse, qui devront être surmontés.

Alors que nous luttons diligemment pour le développement du Guyana, nous ne pouvons ignorer la situation économique mondiale actuelle qui est un obstacle à notre développement. Cela préoccupe beaucoup les jeunes du Guyana, comme cela devrait préoccuper les jeunes du monde entier.

Le problème du maintien de la paix, qui ne concerne pas seulement la jeunesse du Guyana, devrait aussi nous préoccuper. N'est-il pas vrai que la paix est également menacée par la continuation du système honteux de l'apartheid pratiqué par le régime de Pretoria et par les nombreux actes d'agression que ce régime commet contre les Etats de première ligne de l'Afrique australe? Les jeunes du Guyana sont tout à fait solidaires des jeunes de l'Afrique du Sud et de la Namibie qui languissent sous le joug cruel de l'apartheid, qui se voient refuser leurs droits inaliénables fondamentaux et qui ne peuvent pas participer à la vie nationale de leurs pays respectifs, conformément à leurs droits inhérents d'êtres humains. Nous sommes également entièrement solidaires des jeunes de Palestine qui continuent de ne pas avoir de patrie et qui luttent pour obtenir leur propre Etat indépendant, avec l'appui écrasant des Membres de l'Assemblée générale.

Nous voudrions rappeler que cette Conférence de l'Année internationale de la jeunesse est réunie au moment où existent dans le monde de nombreux foyers de tension et où les aspirations des jeunes à la paix, à la liberté et au développement sont frustrées. Ma délégation espère que cette conférence,

M. Norton (Guyana)

conformément à son mandat, contribuera par ses conclusions, à la paix, à la sécurité et à la stabilité que nous désirons tous. Oeuvrons dans ce sens avec la participation accrue des jeunes.

Mlle PELLON (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Qu'il me soit permis d'exprimer, en premier lieu, au nom de la jeunesse cubaine, notre satisfaction de pouvoir participer à cette conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse, qui constitue une preuve importante de l'intérêt que suscite la célébration de cette année.

Alors que nous approchons de la fin de la période qui a été déclarée par les Nations Unies "Année internationale de la jeunesse", malgré les progrès réalisés en vue des objectifs proposés, nous devons rester conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'il est nécessaire d'accorder une haute priorité aux problèmes qui affectent les jeunes de diverses régions du monde, jusqu'à ce que le thème de l'année se transforme en réalité : participation, développement, paix.

Dans notre pays, à partir de la proposition faite par les Nations Unies au cours de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale et des accords de la réunion de la CEPAL à San José au Costa Rica, le Comité national de coordination, qui a pour objectif de s'occuper de tout ce qui a trait à l'Année internationale de la jeunesse, a été créé. Ce Comité est composé d'organismes d'Etat et de toutes les organisations politiques, sociales, de la jeunesse et étudiantes du pays.

Partant de la notion selon laquelle l'Année internationale de la jeunesse, plus qu'une période de célébrations, devrait constituer un stimulant pour travailler à des réalisations concrètes, nous avons réalisé de nombreux projets, parmi lesquels figurent une campagne de propagande consacrée à la jeunesse; l'organisation de jeux sportifs nationaux universitaires et de forums scientifiques, de spectacles culturels et récréatifs au nom de cette célébration et la sélection des meilleures oeuvres littéraires qui soulignent l'attitude exemplaire de nos jeunes pendant les 26 années de la révolution, qui seront récompensées et publiées.

Un événement particulièrement important au cours de cette période a été la célébration du XIIème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, à Moscou, dont les résultats ont été très positifs pour le mouvement de la jeunesse internationale, ses préparatifs ayant servi de cadre au déroulement, dans toutes

Mlle Pellon (Cuba)

les provinces de notre pays, de marches pour la solidarité, la paix et l'amitié, auxquelles ont participé des milliers de jeunes. L'on a également planté 16 millions d'arbres dans les forêts de l'Amitié et un festival a été organisé dans l'île de la Jeunesse, auquel ont pris part près de 12 000 jeunes d'Afrique et d'Amérique latine qui étudient dans le pays.

Au cours de cette année, un élan tout particulier a été donné à l'application des règles contenues dans le Code de l'Enfance et de la Jeunesse par des institutions et organismes d'Etat, code qui garantit, en tant qu'expression de l'essence même de notre société, un avenir sûr à nos jeunes et à nos enfants, devant le sombre tableau de la crise économique mondiale, du chômage, de la toxicomanie, de la prostitution, de l'analphabétisme, de la délinquance, de la répression et des assassinats, qui existent actuellement dans diverses parties du monde.

De nombreuses activités ont été menées à bien dans notre pays pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse, ce qui nous permet d'affirmer que la jeunesse cubaine a su donner une réponse concrète à l'appel lancé par les Nations Unies pour que l'on tire parti de l'énergie, de l'enthousiasme et de l'esprit créateur des jeunes pour prendre des initiatives en vue de la réalisation de leurs objectifs communs.

Les jeunes cubains sont sûrs que notre Etat socialiste continuera à consacrer tous ses efforts à l'éducation et à la formation des générations présentes et futures, et continuera à accorder à leur vie et à leur bonheur une place privilégiée dans ses travaux, conscient que ce sont les jeunes qui sont capables d'engendrer la force et l'énergie nécessaire pour garantir un avenir brillant à notre patrie.

Cette Conférence se déroule dans une situation internationale complexe et tendue, qui se caractérise par la course aux armements insensée et irresponsable que mène le Gouvernement des Etats-Unis et qui menace non seulement la paix, mais la survie même de l'humanité. La création de nouveaux systèmes d'armes nucléaires, notamment de ce que l'on appelle l'initiative de défense stratégique, est un exemple de la folie de cette politique belliqueuse, à laquelle s'associent l'intensification de l'appui accordé à des régimes réactionnaires et antipopulaires et l'agression directe ou couverte contre les peuples qui ont choisi la voie de l'indépendance, du progrès social et de la justice.

Mlle Pellon (Cuba)

Cette conférence a également lieu à un moment où s'intensifie la lutte des peuples du tiers monde pour établir le nouvel ordre économique international, progresser sur la voie de l'intégration économique de nos pays et pour éliminer la dette externe impayable, qui les accable à un point tel qu'elle devient un fardeau insoutenable pour les peuples sous-développés résignés; et cela ressort à l'évidence du dernier dialogue de la jeunesse et des étudiants d'Amérique latine et des Antilles, qui a eu lieu à La Havane, événement au cours duquel plus de 600 jeunes se sont rencontrés et ont échangé librement, ouvertement et fraternellement des vues sur la situation économique de leurs pays respectifs, sur leur problèmes, leurs inquiétudes et sur l'avenir incertain de notre région.

A un moment où plus que jamais l'union de toutes les forces des jeunes révolutionnaires, progressistes et démocratiques du monde s'impose, nous voulons, de cette tribune, exprimer notre solidarité inébranlable avec tous les jeunes qui, en tant que parties intégrantes de leurs peuples, luttent pour faire valoir les droits qui leur sont niés aujourd'hui, s'efforcent de défendre la paix sur terre comme seule alternative pour la survie humaine et affrontent l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, l'apartheid, le racisme et toutes les formes d'exploitation et de discrimination qui prévalent encore dans le monde.

Les Nations Unies ont joué un rôle important vers ce noble objectif. Notre organisation a célébré récemment son quarantième anniversaire et, au nom de la jeunesse cubaine, je voudrais lui exprimer notre profonde reconnaissance pour la tâche remarquable dont elle s'est acquittée au cours de ces années en faveur de la coexistence pacifique des Etats, de l'autodétermination et de l'indépendance nationale des peuples. Je voudrais tout particulièrement saluer le Secrétaire général et les organisations spécialisées des Nations Unies, qui consacrent tous leurs efforts à la réalisation des objectifs nobles qui constituent les thèmes centraux de cette Année internationale de la jeunesse.

Etant donné leur immense et inéluctable responsabilité envers leurs peuples, les jeunes ont confiance dans l'avenir, sûrs que, quels que soient les obstacles, les aspirations à la paix, à la fraternité et au bonheur qui nous animent aujourd'hui, deviendront réalité demain.

M. WIJEMANNE (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : La délégation de Sri Lanka, et en particulier les jeunes de Sri Lanka, sont heureux que les

M. Wijemanne (Sri Lanka)

Nations Unies aient décidé de consacrer ces trois jours de sa session plénière à la célébration de la Conférence mondiale pour l'Année internationale de la jeunesse. Cette mesure très opportune prise à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies illustre l'importance et la pertinence des questions qui sont à l'examen - "Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix" et "Politiques et programmes relatifs à la jeunesse".

Depuis l'inscription de ce point à l'ordre du jour des Nations Unies, Sri Lanka a participé avec enthousiasme aux réunions internationales ainsi qu'aux activités nationales pour promouvoir la cause des jeunes. Sri Lanka est membre du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse depuis sa création et il a appuyé tous les programmes des Nations Unies destinés à la promotion de la jeunesse.

Sri Lanka a suivi avec le plus vif intérêt le processus préparatoire tel qu'énoncé dans les directives pour la célébration de l'Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix. Lors de l'élaboration, de la coordination et de la mise en oeuvre des politiques et projets nationaux, notre Ministère de la jeunesse et de l'emploi n'a épargné aucun effort pour appliquer strictement les directives qu'il a formulées, qui sont plus ou moins conformes à celles des Nations Unies. A notre avis, les directives qui figurent dans le rapport du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, à sa quatrième session, revêtent une grande importance pour assurer le succès des efforts nationaux. Il est donc important que les Etats Membres et les organisations gouvernementales et non gouvernementales saisissent cette occasion pour poursuivre au-delà de l'Année internationale ses vastes objectifs : Participation, développement et paix.

Dans ce contexte, il est important que le système des Nations Unies, en particulier le Centre des Nations Unies du développement social et des affaires humanitaires, continue à jouer un rôle actif dans toutes les questions relatives à la jeunesse. Ma délégation appuie également les recommandations énoncées au titre de directives spécifiques sur l'action internationale, qui soulignent combien il importe de renforcer le rôle et l'autorité de la Commission des Nations Unies pour le développement social, s'agissant des questions relatives à la jeunesse.

Sri Lanka reconnaît l'importance de voies de communication efficaces entre les Nations Unies, les jeunes et les organisations de jeunes, tel qu'énoncées dans les



M. Wijemanne (Sri Lanka)

directives complémentaires prévues pour l'amélioration des voies de communication. Une participation active des jeunes aux travaux des Nations Unies, surtout en ce qui concerne les questions relatives à la jeunesse, non seulement accroît la connaissance et la prise de conscience chez les jeunes de leur droit et du rôle qui leur revient dans la société, mais élargit également leurs horizons, leur permettant ainsi de contribuer à la compréhension mutuelle et à la paix dans le monde, où ils seront appelés à jouer un rôle actif en tant que citoyens et futurs dirigeants de leurs sociétés respectives.

La Constitution de la République démocratique socialiste de Sri Lanka stipule que :

"Les Etats défendront avec une attention toute particulière les intérêts des enfants et des jeunes, afin de garantir leur plein épanouissement, physique, mental, moral, religieux et social, et les protégeront de l'exploitation et de la discrimination."

Dans le contexte de cette disposition constitutionnelle, le Gouvernement de Sri Lanka s'est engagé, par des moyens institutionnels et autres, à faire en sorte que les jeunes participent à la formulation et à la mise en oeuvre des politiques dans l'organisation et la gestion de programmes de développement économique et de promotion individuelle et collective, dans le cadre de l'édification de la nouvelle société qui sera la leur. A Sri Lanka, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent près d'un tiers de l'ensemble de la population, dont le secteur rural représente plus de 80 p. 100. Par conséquent, Sri Lanka a hérité d'un vaste potentiel de ressources humaines, qu'il devra orienter vers un effort de développement accéléré.

La création en 1969 déjà du Conseil national de la jeunesse pourrait être considérée comme un jalon et une mesure d'avant-garde prise par le gouvernement en vue de la pleine participation des jeunes au développement, à la paix et à l'harmonie communautaire au Sri Lanka. La portée de ses activités a encore été élargie et a reçu un nouvel élan par la décision de créer un Ministère de la jeunesse et de l'emploi en 1979. Le Ministre de la jeunesse et de l'emploi, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national d'apprentissage sont les organisations d'Etat responsables de l'élaboration de politiques, de la planification et de la coordination des activités relatives à la jeunesse et de la formation technique au niveau national, en vue de promouvoir les intérêts de la jeunesse de manière à garantir leur plein épanouissement et leur participation.

M. Wijemanne (Sri Lanka)

Les objectifs principaux de ces organes sont d'éveiller chez les jeunes un esprit de conscience nationale, le sens de la discipline, une prise de conscience des problèmes sociaux et économiques et le sens de la dignité du travail, de promouvoir la bonne volonté et la compréhension mutuelle entre les jeunes au Sri Lanka et dans d'autres pays et de favoriser l'épanouissement des qualités individuelles.

M. Wijemanne (Sri Lanka)

Pour l'heure, le Conseil procède à l'exécution d'un très grand nombre de projets et de programmes destinés à fournir toute une variété de services aux jeunes dans tout le pays, tels que des projets de service national, des clubs de jeunesse qui s'efforcent de promouvoir chez les jeunes les qualités de chef et la confiance en soi, ainsi que toute une variété d'activités sportives et de loisirs en faveur des jeunes, de programmes de travail indépendant, de programmes de travail indépendantnne spécifiquement destinés à développer les compétences des jeunes travailleurs dans différents métiers ainsi que dans l'industrie et l'agriculture, et d'activités culturelles leur offrant la possibilité d'exercer leurs talents et leur créativité. Dans ce contexte, je suis fier de pouvoir dire que l'Ensemble national de danse de Sri Lanka est composé de jeunes appartenant à toutes les communautés.

Ces jeunes se sont déjà produits dans le cadre de réunions internationales aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Il convient de mentionner ici que la Division des affaires étrangères du Conseil national de la jeunesse encourage la compréhension internationale grâce à ses différents programmes, tels que séminaires internationaux, voyages, bourses d'études, missions de bons offices, programmes d'échange de jeunes, etc.

Etant donné que les besoins de la jeune génération changent avec le temps, les programmes de développement destinés aux jeunes devraient être conçus en conséquence. La recherche dans ce domaine est par conséquent une nécessité primordiale. La Division de la recherche et du développement du Conseil national de la jeunesse continue d'entreprendre divers projets de recherche en vue d'identifier les problèmes propres à la jeunesse ainsi que les domaines pour lesquels il convient d'améliorer les services fournis par le Conseil national, ce qui permettrait ainsi à la Division de la recherche de planifier ses futurs programmes en fonction de l'évaluation. En outre, le Conseil national de la jeunesse, en collaboration avec des organisations nationales et non gouvernementales, fournit des services d'orientation professionnelle et des conseils aux jeunes en vue de les aider à trouver une solution à leurs préoccupations et problèmes individuels, y compris ceux qui se posent aux jeunes handicapés.

Je voudrais, à ce stade, évoquer brièvement les programmes nationaux pour la jeunesse, que le Secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse de Sri Lanka

M. Wijemanne (Sri Lanka)

a inaugurés dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse sous le thème "Participation, développement et paix". Les différents ministères, départements, institutions gouvernementales et organisations non gouvernementales ont planifié et mis leurs ressources en commun afin de consacrer 12 semaines dans l'année à 12 thèmes relatifs à la jeunesse. Cela vient s'ajouter à un vaste ensemble de programmes en cours qui avaient déjà été planifiés. Le Programme des Semaines de la jeunesse sera exécuté en tant que programme national, en faisant appel aux ressources locales disponibles et en privilégiant la participation des jeunes. Nous nous réjouissons de la place accordée dans ce programme aux efforts visant à développer dans l'esprit des jeunes la compréhension mutuelle, la confiance et l'unité entre les différents groupes ethniques et religieux vivant dans le pays. Toujours à propos de cette question, je pense qu'il est bon de rappeler ici que 29 ministères ainsi que le secrétariat de la présidence participent aux programmes spéciaux organisés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Compte tenu de la place que nous accordons à la jeunesse dans le cadre du thème "Participation, développement et paix", nous estimons que la participation des jeunes fait partie intégrante des efforts particuliers que nous déployons à Sri Lanka pour promouvoir la valeur de chaque être humain particulier, en vue de lui permettre de jouir de sa dignité et de sa valeur humaines ainsi que de ses droits. La Constitution de Sri Lanka, comme je l'ai déjà dit, vise à défendre ces droits et exige en même temps de l'Etat qu'il veille tout particulièrement aux intérêts des enfants et des jeunes afin d'assurer leur plein épanouissement et de les protéger contre l'exploitation et la discrimination.

Le Président de mon pays, S. Exc. M. J. R. Jayewardene, dans le discours qu'il a fait au Parlement en 1983 a déclaré :

"Nous espérons faire entrer notre jeunesse dans l'ère technologique... Des plans sont déjà en voie d'élaboration en vue de la création de centres d'éducation ainsi qu'en vue de fabriquer et de réunir l'équipement nécessaire... Il ne s'agit ni de l'adoption des idées de l'Occident ni d'un retour aux traditions nationales, mais plutôt de l'aspiration des jeunes à être libres de penser par eux-mêmes et de vivre une vie d'hommes et de femmes libres, sans se laisser obséder par l'insularité, l'histoire et les

M. Wijemanne (Sri Lanka)

traditions. Nous devons les aider à s'ajuster à ce nouveau monde qui s'ouvre devant eux."

Conformément à ce concept et compte tenu de l'importance qu'elle attache à l'Année internationale de la jeunesse, Sri Lanka a pris des initiatives en vue de faire adopter une charte nationale de la jeunesse par son parlement.

Pour terminer, j'ai le plaisir d'exprimer, au nom de la délégation et de la jeunesse de Sri Lanka, notre sincère reconnaissance au Comité consultatif et, en particulier, à son président, M. Nicu Ceausescu, Ministre des affaires de la jeunesse de Roumanie, dont les efforts inlassables et le dévouement ont contribué à faire naître tout au long de l'Année internationale de la jeunesse une prise de conscience et un intérêt sans cesse accrus à l'égard des questions relatives à la jeunesse dans le monde entier.

M. AL-KAWARI (Qatar) (interprétation de l'arabe) : Si la majorité des jeunes du monde ont les yeux tournés vers les activités de l'Année internationale de la jeunesse, alors qu'ils sont à l'abri de la répression, de la persécution et vivent à l'ombre de la souveraineté de leurs peuples nationaux une vie libre et digne, nous ne saurions, au début de cette intervention, manquer de mentionner deux catégories de jeunes dans le monde pour lesquelles les forces de l'injustice et du racisme ont voulu qu'elles soient privées de ce dont jouissent les autres jeunes - je veux parler de la jeunesse palestinienne et de la jeunesse de l'Afrique australe.

Les pratiques inhumaines des forces d'occupation racistes en Palestine occupée visent particulièrement les jeunes, recourant à la force contre les manifestations pacifiques, emprisonnant des jeunes innocents, attaquant les institutions d'enseignement, tuant les élèves et fermant les portes de ces institutions, sans parler des autres vexations imposées à la jeunesse palestinienne assujettie à une odieuse occupation.

Quant à la jeunesse de l'Afrique australe, qui constitue le fer de lance de la lutte contre le régime de l'apartheid, elle aussi doit subir les mesures arbitraires prises par le gouvernement de Pretoria, sans parler du drame le plus terrible de cette jeunesse que constitue sa privation de la participation à la vie politique dans sa patrie et des possibilités d'une vie digne, soumise comme elle l'est à la volonté de la minorité raciste, qui désire conserver son monopole sur le

M. Al-Kawari (Qatar)

gouvernement du pays et garder pour elle seule tous les avantages tirés des activités économiques.

En cette Année internationale de la jeunesse, nous saluons la jeunesse palestinienne et la jeunesse de l'Afrique australe et désirons les assurer que, dans notre joie à la célébrer et à participer à ses activités, nous ne perdons pas leur cause de vue un seul instant et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre à tous les jeunes du monde de participer à une vie libre, digne et pleine d'espoir en un avenir brillant.

La célébration de l'Année internationale de la jeunesse sous le thème "Participation, développement et paix" montre l'intérêt qu'attache la communauté internationale tout entière, représentée par les Nations Unies, à la génération montante, à ses préoccupations, à ses espoirs et à ses aspirations, étant unanimement et absolument convaincue que l'avenir est un dépôt entre les mains de la jeunesse et qu'il est de notre devoir de lui faire prendre conscience du rôle essentiel qu'elle joue dans la détermination des caractéristiques de cet avenir et dans la planification de sa progression, en lui fournissant pour cela tous les appuis et tous les moyens qui lui permettront d'assumer cette lourde responsabilité avec succès.

M. Al-Kawari (Qatar)

L'avenir de chaque nation appartient aux jeunes, et cela vaut notamment pour les pays en développement, qui ont un besoin pressant d'aider la jeunesse, d'améliorer le niveau de vie, d'accroître la production et de revivifier l'économie. Cela suppose de la part des jeunes qu'ils fassent preuve d'une détermination plus grande et s'emploient constamment à façonner leur avenir et celui de leur pays pour rivaliser, sur les plans économique et social, avec d'autres nations du monde.

Nous tenons à rendre hommage aux organismes des Nations Unies, à leurs institutions spécialisées et à d'autres organisations internationales, pour leurs réalisations dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Nous sommes certains que ces activités auront des conséquences positives, qui dépasseront le cadre de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse. Elles donneront naissance à des programmes et des politiques à long terme, susceptibles de répondre aux attentes de la jeunesse sur les plans international, régional et national.

Sur le plan national, une Commission supérieure pour l'Année internationale de la jeunesse a été créée en 1982, dans le cadre du Conseil supérieur de la jeunesse et sous la présidence de ce conseil. C'est un organisme gouvernemental permanent. Il convient de remarquer que les ministères y sont représentés, ainsi que l'Université du Qatar, la Fédération des scouts du Qatar et d'autres organisations nationales non gouvernementales directement concernées par les problèmes de la jeunesse.

La Commission a entrepris une étude d'ensemble de la situation de la jeunesse dans le pays. A la lumière de cette étude, elle a institué des programmes spécifiques tendant, pour l'essentiel, à associer la jeunesse au développement économique et social, tout en ayant soin de revoir constamment, d'évaluer et d'améliorer les politiques et les programmes, ainsi que les activités liées à la jeunesse.

En 1985, plusieurs programmes ont été élaborés, qui visent à offrir la possibilité à la jeunesse du Qatar de participer à des services sociaux et de jouer un rôle central dans le processus de développement social, culturel et économique. A titre d'exemple, je citerai les activités suivantes : inauguration de nouveaux tades; organisation de camps de travail pour les jeunes au niveau national et régional; organisation, dans le cadre du Conseil de coopération des pays du Golfe,

M. Al-Kawari (Qatar)

d'une série de conférences et de séminaires sur l'"Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix"; organisation de cours pour les responsables de la jeunesse dans le domaine des sports et des services; organisation d'un symposium sur les loisirs des jeunes; organisation de conférences et de séminaires pour les handicapés en vue d'examiner les possibilités de les faire participer à la société; publication d'un ouvrage sur l'Année internationale de la jeunesse.

Sur le plan international, mon pays a participé à la réunion du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, qui s'est tenue à Bucarest du 3 au 10 septembre 1985, ainsi qu'à la Conférence internationale de la jeunesse, qui s'est tenue à Chicago du 6 au 9 octobre 1985. Nous envisageons également de participer à la Conférence des organisations de jeunesse des pays non alignés, qui se tiendra à New Delhi du 19 au 21 novembre 1985. Toutes ces activités soulignent l'intérêt que mon pays porte aux problèmes de la jeunesse et à la réalisation de ses objectifs au cours de l'année 1985 et au-delà.

Après cette réunion de la quarantième session de l'Assemblée générale, qui a été appelée "Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse", la communauté internationale devra évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent et adopter, à la lumière de cette évaluation, des politiques à long terme pour assurer le maintien des activités au service de la jeunesse et son intégration au sein de la société en lui faisant prendre conscience du rôle qu'elle est appelée à jouer sur le plan international dans la sauvegarde de la paix et dans la consolidation de liens de compréhension et d'amitié entre les peuples, grâce à une coordination et une coopération entre les comités nationaux des divers Etats Membres.

Nous estimons que toutes ces réalisations sont tout aussi importantes du point de vue de l'avenir du monde que la question du désarmement ou que la réaffectation des dépenses militaires à des fins de développement. Il se peut que la communauté internationale fasse plus de progrès dans ce domaine, que le rôle de pionnier lui revienne en ce qui concerne l'avenir de la communauté internationale, ce qui constituerait un encouragement pour la réalisation des tâches extrêmement complexes auxquelles elle est à l'heure actuelle confrontée et dont la solution semble hors de portée.



M. Al-Kawari (Qatar)

De même que nous avons façonné le monde dans lequel nous vivons, nous espérons que la jeunesse pourra elle aussi, et dans un avenir que nous espérons proche, bâtir un monde meilleur dans l'intérêt de l'humanité.

M. HALLHAG (Suède) (interprétation de l'anglais) : Nous, jeunes Suédois, souhaitons et revendiquons le droit de participer à l'édification d'un avenir meilleur dans un monde meilleur. Par conséquent, les trois thèmes de l'Année internationale de la jeunesse - participation, paix et développement - constituent un cadre de préoccupations et d'espoirs interdépendants pour la jeunesse d'aujourd'hui. Seule une participation active et réelle à la société nous permettra à nous, les jeunes, de faire en sorte que nos préoccupations, nos perspectives d'avenir et notre enthousiasme influent sur la recherche de la paix, sur le développement de nos propres sociétés et sur la coopération internationale en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement.

Il est donc tout à fait naturel que, dans mon pays, lorsque nous nous sommes prononcés sur les activités nationales durant l'Année internationale de la jeunesse, nous ayons mis l'accent, comme cela a été également souligné par des organisations internationales de jeunesse, sur la participation. Le Parlement et le Gouvernement suédois, ayant estimé que les activités de jeunesse doivent être confiées aux jeunes eux-mêmes, avec leurs propres ressources et de préférence au niveau local, ont formulé les objectifs suivants de leur politique à l'égard des organisations de jeunesse : accroître la participation démocratique; encourager l'égalité; stimuler l'intérêt et l'engagement envers des questions d'intérêt public; contribuer à l'amélioration de l'environnement et développer la solidarité entre les générations.\*

Cela fait 15 ans déjà qu'un conseil d'Etat de la jeunesse a été créé par le gouvernement pour mettre en oeuvre cette politique. Il a principalement pour tâche d'aider les organisations de jeunesse dans leurs propres activités et de financer la recherche liée aux questions de jeunesse. Un rapport sur la recherche, avalisé par le Conseil d'Etat de la jeunesse, a mis en relief le sentiment d'un manque de participation souvent ressenti par les jeunes, dans les termes suivants : "C'est comme grandir dans le vide. Nous nous sentons inutiles. On ne nous confie aucune responsabilité". Cette étude, qui s'intitule "Nous ne sommes pas à vendre",

---

\* Mme Castro de Barish (Costa Rica), vice-présidente, assume la présidence.

M. HallHag (Suède)

souligne très nettement non seulement le désir des jeunes de participer activement à la société, mais aussi leur détermination, à condition qu'on le leur permette, d'être des citoyens responsables.

Dans le passé, on a souvent confié aux jeunes Suédois des tâches trop lourdes sous forme de travail aux champs, à l'usine ou de travaux domestiques. Aujourd'hui la situation est tout autre. On ne nous confie pas suffisamment de responsabilités dans la société. On n'a pas toujours besoin de nous. Il nous arrive parfois d'attendre plusieurs années avant d'assumer un rôle dans la société, de trouver un travail ou d'accomplir une tâche utile. Ces années sont souvent déterminantes pour l'orientation future de la vie d'un jeune. Il est important que cette période soit utilisée de façon active et positive.

M. Hallhaq (Suède)

En Suède, au niveau national, la lutte contre le chômage des jeunes continue de recevoir une haute priorité. Un autre signe positif est l'effort déployé par un mouvement croissant parmi les jeunes eux-mêmes afin de parvenir à ces objectifs.

Le Gouvernement suédois a octroyé une somme de 30 millions de couronnes suédoises à différents projets concernant les jeunes, en particulier au niveau local. Une aide financière a ainsi été octroyée aux projets qui impliquent un travail d'équipe entre les générations et qui renforcent la démocratie interne, l'engagement social et les nouvelles pratiques suivies par les organisations de jeunes.

Les activités associées à l'Année internationale de la jeunesse ne seront pas limitées à l'année 1985. Une assistance financière a également été offerte en 1984, et certains projets continueront jusqu'en 1987. Nous espérons que les activités inspirées par l'Année internationale de la jeunesse auront des effets à long terme pour l'avenir.

Les organisations de jeunes en Suède font partie d'un système de mouvements populaires actifs. Bien qu'elles soient souvent fondées sur des perspectives politiques différentes et qu'elles se concentrent sur différents domaines d'activités, elles ont un dénominateur commun : elles sont toutes indépendantes des autorités.

Les organisations de jeunes, dont certaines ont été créées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, mènent à bien des travaux dans de nombreux domaines et, récemment, nous avons vu de nombreux exemples de travail et d'engagement fermes dans des questions importantes.

Le souci de la paix est largement répandu parmi les jeunes. La délégation suédoise approuve leur droit, en Suède et dans tout autre pays du monde, d'exprimer leurs idées sur la paix et le désarmement, sans être conseillés ou gênés par les autorités d'Etat.

Les jeunes pensent que la paix véritable signifie également et logiquement le respect des droits fondamentaux des droits de l'homme et le respect du droit international. Nous consacrons beaucoup d'efforts personnels à cette cause. C'est également un bon exemple du lien qui existe sur le thème de la paix entre le travail au niveau local et l'Année internationale de la paix des Nations Unies en 1986.

Il y a un autre élément, moins connu et moins spectaculaire mais tout aussi important : il s'agit des activités quotidiennes menées au niveau du voisinage, par

M. Hallhaq (Suède)

exemple un groupe d'appui contre l'abus des stupéfiants, un groupe d'étude qui effectue une étude sur l'histoire locale d'un village, un groupe rock qui s'exerce dans un garage ou un groupe amateur chargé d'une production musicale. On attache une importance particulière à la participation des jeunes immigrants à ces activités. En Suède, les enfants d'immigrants, en particulier les filles, en grandissant, se trouvent souvent pris entre deux cultures. Des demandes sont faites par la famille, par l'école et par les camarades. Les activités de jeunes aident souvent à résoudre ces conflits.

Une manifestation de solidarité prometteuse, qui a été mise en évidence au cours de l'Année internationale de la jeunesse par les jeunes, non seulement en Suède, mais aussi en France où elle a commencé, et qui maintenant s'étend à toute l'Europe, est une campagne antiraciste qui a pour devise : "Touche pas à mon pote". C'est une mobilisation douce mais puissante pour défendre les immigrants et leurs droits à profiter de ce que peuvent offrir les sociétés et les cultures dans lesquelles ils vivent et travaillent et à participer à leur enrichissement. En Suède, cette campagne a été encouragée par les ligues de jeunes de tous les partis politiques en coopération, chose en soi inhabituelle.

Les violations des droits de l'homme commises par le régime d'apartheid en Afrique du Sud ont particulièrement touché les jeunes en Suède. Au cours de l'année 1985, 500 000 étudiants d'écoles secondaires dans tous les pays nordiques ont quitté leurs salles de classe une journée pour faire de petits travaux; ils ont donné leur salaire aux jeunes réfugiés sud-africains. Cette campagne, intitulée "Un jour de travail", a permis d'obtenir plus de trois millions de dollars des Etats-Unis, ce qui a aidé à financer les écoles d'étudiants sud-africains en Tanzanie gérées par l'African National Congress d'Afrique du Sud. Une partie de cette somme a été utilisée pour la formation professionnelle au Zimbabwe. La participation à la campagne a été décidée au cours de milliers de réunions de conseils d'étudiants d'écoles locales dans les pays nordiques; cela a été une expérience très utile qui a aidé à façonner l'opinion contre l'apartheid, le racisme et l'oppression.

Pour défendre son abominable système d'apartheid, le régime d'Afrique du Sud semble s'attaquer de manière impitoyable aux organisations de jeunes et à leurs dirigeants. Les informations que nous avons reçues indiquent que, pour la plus grande part, les prisonniers politiques et détenus sont composés d'activistes de syndicats d'étudiants. L'interdiction du 28 août contre le Congrès d'étudiants

M. Hallhaq (Suède)

sud-africains - qui regroupe les étudiants des écoles secondaires - est un exemple de cette politique qui essaie de faire taire la voix des jeunes.

Dans un monde en développement plus complexe, une compréhension internationale exige plus de contacts entre les gens. A cet égard, nous voudrions mentionner la réunion officieuse de Genève. Nous pensons que si cette idée était reprise, elle pourrait donner une meilleure possibilité aux jeunes représentants de se rencontrer régulièrement. Nous prions instamment tous les gouvernements de faciliter des contacts directs entre les jeunes, et non pas seulement entre leurs représentants. Il faut donner à chaque jeune la possibilité de se faire des amis à l'étranger. L'expérience de l'amitié au-delà des frontières sert de base à nos objectifs communs de participation, de développement et de paix.

M. ALI (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Bangladesh, ma délégation salue chaleureusement les jeunes hommes et femmes du monde entier à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse proclamée par les Nations Unies.

La résolution 34/151, du 17 décembre 1979, adoptée par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session, proclamant l'année 1985 Année internationale de la jeunesse, restera sans aucun doute un jalon important dans les annales des Nations Unies. Pour la première fois, la communauté mondiale reconnaît officiellement la nécessité de débattre les problèmes et des perspectives des jeunes du monde entier.

A l'occasion des séances plénières actuelles de l'Assemblée, dont certaines ont été à juste titre consacrées à la Conférence des Nations Unies sur la jeunesse, les délégations ont fait des observations sur le thème de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix. Ce faisant, ils évoquent des questions qui concernent 922 millions d'êtres humains.

La jeunesse, que Wordsworth a appelé "le merveilleux bourgeolement de l'âme" reste, pour presque toutes les cultures et civilisations du monde, synonyme de beauté, de créativité et d'intelligence. La jeunesse a été au coeur de nombreuses réalisations dont l'humanité peut véritablement être fière. Les jeunes du monde entier ne tardent pas à réagir à des causes qui éveillent leur sens inné de la justice, de l'équité et du fair-play. Aucun sacrifice n'est trop grand pour eux, et aucun objectif n'est trop ardu. Ma délégation saisit cette occasion pour rappeler avec reconnaissance le rôle héroïque de nos jeunes hommes et femmes pendant la guerre de libération de 1971 où des centaines de milliers d'entre eux ont fait le sacrifice suprême.

M. Ali (Bangladesh)

Ma délégation rend également hommage à la mémoire des jeunes de Palestine et d'Afrique du Sud, qui ont donné leur vie dans leur lutte pour l'obtention d'une patrie et pour l'instauration de leurs droits de l'homme fondamentaux, et nous saluons ceux qui continuent le combat.

Les progrès de la science et de la technologie modernes ont créé de nouvelles possibilités d'une portée incommensurable pour la jeunesse actuelle, du point de vue tant de leur propre développement que de leur capacité de contribuer au bien-être de leurs semblables. Si cela vaut dans une grande mesure pour les pays développés, ce n'est encore qu'une possibilité théorique pour les pays en développement. En raison de difficultés de toutes sortes, les jeunes de ces pays se trouvent dans une situation défavorisée et se sentent frustrés à bien des égards, ce dont je me propose de parler maintenant.

Immédiatement après la seconde guerre mondiale - et pour des raisons très compréhensibles -, on a assisté à l'apparition d'un groupe de jeunes qui ont fortement marqué leur époque notamment dans le domaine des arts - littérature, musique et peinture. En raison de leur vision non conformiste de l'existence qui s'est traduite dans leurs oeuvres, ils constituent une espèce à part. On a appelé leur prototype, avec quelque indulgence teintée de mépris, "le jeune homme en colère".

Mais la colère des jeunes d'aujourd'hui, que ce soit en Europe ou en Asie ou dans n'importe quel coin du monde, n'est pas simplement une attitude philosophique ou artistique ayant fort peu à voir avec les choses de la vie. Cette colère est une colère véritablement inquiétante, engendrée par la manière dont les jeunes perçoivent les réalités de leur vie quotidienne.

Les jeunes d'aujourd'hui grandissent sous la menace de l'éventualité de l'anéantissement nucléaire. Ils grandissent dans un monde qui a vu se dérouler durant ces 35 dernières années plusieurs guerres régionales. Comme le reste de l'humanité, la jeune génération a été le spectateur impuissant et horrifié de crimes contre l'humanité - que ce soit sous la forme de l'apartheid en Afrique du Sud, du génocide commis par les sionistes au Moyen-Orient ou du meurtre collectif d'hommes, de femmes et d'enfants commis dans un certain nombre de pays avec une frénésie insensée. Les jeunes ont été témoins de grossières violations des droits de l'homme pour des raisons d'idéologie et de divergences d'opinions.

M. Ali (Bangladesh)

Dans certains pays, les jeunes vivent dans des conditions qui ressemblent de manière sinistre à celles dépeintes par George Orwell dans son ouvrage, "1984".

Ils ont eu le malheur de grandir dans un monde où les forts commettent des actes d'agression contre les faibles en toute impunité, chassant des centaines de milliers de personnes de leur patrie, lesquelles sont ainsi réduites à vivre dans des conditions inhumaines et dépendent bien souvent de la charité de la communauté internationale, ce qui finit par constituer pour cette dernière un perpétuel fardeau.

Aujourd'hui, les jeunes, presque partout dans le monde, trahissent dans leur comportement et dans leurs attitudes un certain cynisme, auquel s'ajoutent l'ennui et la frustration. Même dans les pays qui prétendent jouir d'un niveau élevé de prospérité et d'abondance, on assiste à une tendance regrettable à la violence et à la criminalité. La délinquance juvénile ne cesse de croître de manière dangereuse.

Ce sont là des avertissements dont la communauté mondiale doit tenir sérieusement compte. Aujourd'hui, les jeunes semblent moins impressionnés par l'enseignement moral que par la pratique immédiate. Ils éprouvent manifestement du mépris pour les nombreuses et nobles valeurs auxquelles leurs aînés rendent hommage du bout des lèvres mais qu'en fait ils trahissent bien plus souvent qu'ils ne les respectent dans leur conduite. On apprend aux jeunes à être impitoyablement ambitieux, efficaces et, essentiellement, à réussir. Mais à réussir à quel prix? Le succès ne saurait être une fin en soi; il doit y avoir corrélation entre la fin, d'une part, et les moyens, de l'autre. Autrement dit, le succès doit avoir un coefficient moral. Sinon, il risque de devenir une quête sans fin d'un accomplissement égoïste dépourvu de sens moral.

Le comportement en société doit nécessairement être structuré afin d'engendrer chez les jeunes une orientation qui, en dernière analyse, s'avère utile et altruiste. Aussi regrettable que cela soit, un écart important et manifeste s'est créé entre les paroles et les actes de ceux qui, dans la société, tiennent habituellement la direction des affaires. Cela n'a guère contribué à améliorer la mentalité de la jeune génération ni par conséquent à faire disparaître leur cynisme.

La communauté mondiale doit comprendre que seule une société ouverte fondée sur des principes égalitaires peut assurer à sa jeunesse un avenir stable et une vie ayant véritablement un sens. Il s'ensuit logiquement - et je parle selon le

M. Ali (Bangladesh)

point de vue d'un pays en développement - qu'une politique intégrée de la jeunesse doit faire partie intégrante de la stratégie de la planification du développement, tel que cela est envisagé dans le rapport du Secrétaire générale sur la "Situation des jeunes dans les années 80". Toutes les mesures possibles ont été adoptées pour résoudre les problèmes socio-économiques auxquels les jeunes ont à faire face dans les pays en développement.

Mais, bien trop souvent, comme l'a dit T. S. Eliot, dans son ouvrage "The Hollow Men",

"Entre la conception

Et l'exécution

Plane une ombre."

L'adoption de politiques aura bien peu d'effet à moins qu'elles ne reçoivent l'appui nécessaire du mécanisme d'Etat pour pouvoir être exécutées et appliquées. Le chômage constitue un sérieux problème dans la plupart des pays en développement, et il est très marqué non seulement chez les jeunes ayant reçu une éducation, mais aussi chez les jeunes, hommes et femmes, capables et prêts pour l'embauche, qui continuent d'être sans emploi ou sous-employés et se retrouvent fréquemment dans une situation marginale ayant souvent de tragiques conséquences.

Ma délégation est fermement convaincue que les établissements d'enseignement en général et les universités en particulier peuvent et doivent jouer un rôle important dans l'amélioration de la situation des jeunes, hommes et femmes. L'idée selon laquelle l'éducation d'un gentleman doit se faire en lui inculquant les vertus privées et publiques d'Aristote, si nobles que soient ces vertus, est totalement dépassée par les exigences du monde moderne. Ce phénomène s'est déjà produit au cours des quelques dernières décennies, où un profond écart s'est creusé entre l'enseignement classique et le monde du travail. Une restructuration radicale des programmes universitaires, mettant nécessairement l'accent sur les besoins de la société moderne, est par conséquent indispensable si l'on veut que les jeunes ayant reçu un enseignement conventionnel puissent trouver la place qui leur revient sur le marché du travail et non devenir des marginaux.

Toujours à propos de l'éducation, je voudrais attirer l'attention sur un aspect des systèmes d'enseignement actuels qui, bien qu'il ne soit pas directement lié aux possibilités d'emploi, est néanmoins important en ce sens qu'il concerne le



M. Ali (Bangladesh)

développement de la mentalité des jeunes. S'il convient que les systèmes d'enseignement accordent l'importance voulue aux besoins de la société, il n'est absolument pas souhaitable qu'il y ait un schisme complet entre les concepts scientifique et libéral de l'enseignement. Pourtant, aussi regrettable que cela soit, c'est précisément ce qui s'est produit dans la plupart des systèmes modernes d'enseignement. La spécialisation aboutit dans bien des cas à une totale divergence entre les deux courants d'enseignement que je viens d'évoquer. Cette divergence tend à engendrer des attitudes et à des visions de la vie apparemment inconciliables. Une croissance harmonieuse des jeunes esprits exige un équilibre entre ces deux concepts d'enseignement. Un tel équilibre pourrait favoriser la compatibilité entre les jeunes, facilitant ainsi l'échange d'idées et de méthodes.

Si chaque nation est libre de décider de la manière dont elle entend éduquer ses jeunes, la communauté mondiale devrait, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, mettre l'accent sur la nécessité d'un libre courant d'échange d'objets d'art et d'oeuvres littéraires et musicales entre les pays, en vue d'instiller dans l'esprit des jeunes le principe essentiel de l'unité au sein de la famille humaine. Donnons aux jeunes du monde entier la possibilité de connaître ce que l'homme a créé et enseigné de meilleur et de plus beau. Qu'ils s'identifient à l'immense patrimoine légué à l'humanité et s'attachent à le préserver et à l'enrichir pour les futures générations.

M. Ali (Bangladesh)

C'est avec douleur que nous assistons à une tendance croissante, dans certains domaines de la recherche sociologique, à savoir qu'on s'efforce de mettre l'accent sur les différences raciales et ethniques plutôt que sur les affinités essentielles existant entre les groupes d'êtres humains. Tel qu'il est, le monde a toujours été caractérisé par des différences de toutes sortes - de race, de couleur, de sexe, de religion et de croyances politiques - ainsi que par les conflits nés de ces différences. Celles-ci ne peuvent disparaître comme par enchantement, mais ce sont les affinités essentielles qui devraient réunir l'humanité. Les jeunes du monde devraient être encouragés et en fait entraînés à explorer par eux-mêmes les domaines d'harmonie et d'unité qui unissent la famille humaine. Comme A. L. Goodhart l'a dit : "Il faut s'unir ou périr".

Le Bangladesh, pays qui doit pour beaucoup à ses jeunes d'avoir pu accéder à l'indépendance, est profondément conscient de l'immense potentiel qu'ils représentent, et ce fait s'est trouvé reflété dans la déclaration que notre Président, S. Exc. le général Hussain Muhammad Ershad, a prononcée lors de la session commémorative de l'Assemblée. Il a dit :

"Nous sommes convaincus qu'à l'âge mûr de 40 ans, le moment est venu pour les Nations Unies de dûment insister sur l'enrichissement et l'anoblissement de la vie des jeunes. Pour canaliser cette vitalité, nous proposons que l'ONU crée un corps international de jeunes volontaires, de façon à mieux intégrer la jeunesse au processus de développement à l'échelle nationale et internationale." (A/40/PV.41, p. 53)

Ma délégation s'engage à fournir tout l'appui possible, en dépit de l'extrême pénurie de nos ressources, aux programmes des Nations Unies consacrés à l'amélioration des conditions de vie des jeunes du monde entier.

M. AGIUS (Malte) (interprétation de l'anglais) : Mil neuf cent quatre-vingt-cinq est une année très importante pour les Nations Unies. Elle est importante, tout d'abord et surtout parce qu'elle marque le quarantième anniversaire de la création de cette organisation unique, en un moment où le monde, las de la guerre, s'est mis à bâtir la paix. Elle est importante aussi parce qu'elle marque le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration historique sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, qui a permis à plus de 70 territoires dépendants d'accéder à l'indépendance. Et elle est importante parce

M. Agius (Malte)

qu'elle a été proclamée Année internationale de la jeunesse, dans le but de susciter une prise de conscience plus grande sur la situation des jeunes et de trouver une solution à leurs problèmes qui, dans leur sens le plus large, sont les problèmes de la société dans son ensemble.

De nombreux efforts ont été faits dans le passé pour concentrer l'attention sur les questions relatives à la jeunesse au niveau international, et il n'a pas fallu attendre longtemps pour que l'Assemblée générale décide, le 17 décembre 1979, de proclamer 1985 Année internationale de la jeunesse. Cette proclamation était la preuve qu'une partie de plus en plus grande de la communauté internationale reconnaissait la mesure importante dans laquelle près du cinquième de la population mondiale - c'est-à-dire les jeunes âgés de 15 à 24 ans - pouvait contribuer à remanier le caractère de son propre héritage et surtout à façonner l'avenir de l'humanité grâce à la participation, au développement et à la paix.

Mon gouvernement est très fier de ce qu'il considère comme étant la clef de voûte des générations futures. Depuis de nombreuses années, il n'a cessé d'accorder une priorité élevée au principe de la formation des jeunes, en liant l'éducation à l'emploi. Mon gouvernement est d'avis que l'éducation et le travail constituent le meilleur moyen de venir à bout des problèmes mondiaux pressants auxquels les jeunes doivent faire face dans un environnement international très difficile, et rendu encore plus difficile par l'actuel problème du chômage et les conséquences qui en découlent.

En vue d'assurer un meilleur avenir à nos jeunes, on a procédé à des réformes radicales dans le domaine de l'enseignement à la fin des années 70. Un programme élève-travailleur au niveau supérieur de l'enseignement secondaire ainsi qu'un programme étudiant-travailleur ont été lancés avec succès à l'Université de Malte. Grâce à ces programmes, les élèves et les étudiants, tout en poursuivant leurs études, se voient confier un emploi grâce à l'appui financier fourni par des départements gouvernementaux, des industries para-étatiques et des entreprises privées, et peuvent ainsi faire alterner leurs études avec des périodes d'emploi. Un programme de formation accélérée et spécialisée a déjà été mis en oeuvre. Des étudiants particulièrement brillants sélectionnés par l'industrie suivent un cours de trois ans, qui alterne avec une période de travail de six mois dans l'industrie et une période de formation de six mois dans des centres spécialisés. Nous nous

M. Agius (Malte)

employons actuellement à revoir ces programmes en vue de les rendre plus efficaces et de les adapter aux besoins du pays.

De nos jours, les jeunes, quel que soit leur statut social, ont à leur disposition tous les moyens et toutes les possibilités de faire leur chemin dans la société. L'institution de ce nouveau programme études-travail sur une grande échelle a été conçue pour faire face au grave problème du chômage - dont les jeunes sont les principales victimes -, qui porte un tort irréparable à de nombreuses sociétés, provoquant l'appauvrissement intellectuel et social, ce qui a malheureusement pour résultat de faire paraître la drogue et l'alcool comme étant les seuls moyens qui permettent de s'en sortir.

Ces considérations m'amènent à parler d'un autre problème qui constitue un grave fléau pour notre société : l'abus des stupéfiants. Il est impossible de parler de la jeunesse sans parler de la drogue. A Malte aussi ce problème s'aggrave; il n'a cependant pas atteint la dimension qu'il a dans un certain nombre d'autres pays. Pour mettre nos jeunes à l'abri de l'usage et du trafic des stupéfiants, nous nous efforçons de coordonner nos efforts en matière de prévention, notamment pour ce qui est du contrôle de l'importation et de la distribution des substances narcotiques et psychotropes. En outre, des lois ont été promulguées en vue de renforcer les peines prévues pour vente de drogues.

La législation nationale liée à une action internationale aura certainement un effet dissuasif important en matière de contrôle de l'abus des stupéfiants. Malte, petit pays en développement, a besoin d'une aide extérieure s'agissant de certains aspects de l'éducation sur l'abus des stupéfiants ainsi qu'en matière de services de réadaptation des drogués.

La question des jeunes touche également d'autres domaines de notre développement économique et social, y compris la sécurité sociale, la santé, la retraite et le logement.

A Malte, diverses mesures politiques ont contribué, ces dernières années, à améliorer l'environnement social, grâce notamment à l'allocation d'indemnités pour les enfants et à l'institution d'un salaire national minimum en 1974, au versement obligatoire, depuis 1975, de primes annuelles à tous les travailleurs, à l'octroi de l'égalité de salaires des hommes et des femmes pour un travail égal dans n'importe quel secteur, à l'augmentation obligatoire des salaires en cas

M. Agius (Malte)

d'augmentation du coût de la vie aux travailleurs du secteur privé, équivalente à celle accordée dans le secteur public, et à l'institution, en 1977, du versement d'un salaire aux jeunes travailleurs âgés de 18 ans, au prorata de celui versé aux adultes.

Les jeunes jouent un rôle important dans le domaine de la santé, notamment du fait qu'ils sont recrutés en vue de constituer le noyau du personnel infirmier, y compris les nombreux agents paramédicaux nécessaires au fonctionnement de l'équipement perfectionné utilisé dans les salles d'opérations et dans d'autres départements d'un hôpital moderne.

Au titre du plan d'acquisition de logements personnels, une assistance est accordée aux jeunes couples en vue de la construction de leur propre logement par l'allocation de terrains et de prêts à des taux d'intérêt subventionnés.

A Malte - ainsi que dans de nombreux autres pays également, j'en suis certain -, la culture, les sports et les loisirs sont encouragés en tant que partie au processus de développement humain. L'activité culturelle, à Malte, ces dernières années, est allée de pair avec le progrès du développement économique et la résurgence d'une nouvelle prise de conscience culturelle nationale visant à jouir d'une totale liberté nationale. Le principe essentiel des politiques culturelles, c'est la promotion et le renforcement de la participation culturelle à tous les niveaux. Dans ce contexte, les politiques culturelles ont été établies en tenant compte des besoins et des possibilités individuelles plutôt que pour imposer aux individus un cadre culturel choisi pour eux. En outre, toutes les activités fournissent des chances égales, au niveau local et national, à toutes les formes d'expression culturelle. Cela est encore renforcé par les manifestations et festivals culturels de nombreux groupes auxquels la Division de la culture du Ministère des affaires étrangères vient en aide tout au long de l'année, dans les lieux traditionnels où ces groupes se produisent ou sur leur lieu de travail.

M. Agius (Malte)

Les échanges culturels, sur le principe de la réciprocité, sont stimulés grâce à des accords entre Malte et les pays étrangers. Ces échanges, qui concernent principalement les jeunes, permettent à des groupes maltais de participer à des festivals à l'étranger tandis que des artistes étrangers ont la possibilité de venir dans notre pays pour se produire et participer à des rencontres avec leurs collègues. Des séminaires sont organisés pour les artistes et groupes qui participent à ces activités et leur hébergement est assuré.

Sur la base du postulat "un esprit sain dans un corps sain", le gouvernement a créé un ministère des sports auquel incombe la responsabilité de la mise en oeuvre de la politique et des programmes pour la promotion du sport et le développement des équipements sportifs. Nous pensons que l'éducation physique et l'entraînement des jeunes ainsi que les possibilités de loisirs dans le cadre de la communauté leur permettent de garder un esprit sain, d'éviter les tensions psychosociales et de renforcer les valeurs de référence des jeunes. Les efforts de Malte dans le domaine des sports ont été reconnus sur le plan international lorsqu'en mai dernier nous avons eu l'honneur d'accueillir la quatrième Conférence des ministres européens du Conseil de l'Europe, responsables des sports. A cette conférence, présidée par le Ministre maltais des sports, différentes résolutions ont été adoptées sur les problèmes actuels rencontrés dans le domaine du sport, y compris la violence et l'abus des drogues.

Les efforts particuliers que nous consacrons au développement de nos jeunes et la création des conditions nécessaires telles que je viens de les souligner et qui leur permettent de mettre leurs capacités au service de la société, ont permis d'envisager sérieusement la célébration de l'Année internationale de la jeunesse à Malte. Pour préparer cet événement important, notre ministre de la culture, par l'intermédiaire du Département de la jeunesse, a créé un comité de coordination pour regrouper les activités au cours de 1985 et au-delà. Trois sous-comités ont alors été établis; le premier pour organiser les activités durant l'Année internationale de la jeunesse; le second pour traiter de l'information, et le troisième chargé de faire la liaison entre le Comité et les autres organisations de jeunes.

Le Comité de coordination nationale de la jeunesse a organisé de nombreuses activités tout au long de cette année, notamment la mise au point d'un projet pour célébrer la Journée mondiale des jeunes handicapés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, une exposition "Jeunes pour la paix" et

M. Agius (Malte)

l'inauguration d'un monument dédié aux "Jeunes pour la paix", un programme musical à l'occasion de la Journée musicale mondiale des jeunes, l'émission d'une série de timbres-poste, une exposition d'art et de recherche sur la psychologie culturelle avec la participation de l'artiste bien connu Steven Doma, "Les jeunes et la musique", une soirée de musique, de chansons, de mimes, de danses, un forum des jeunes sur des sujets sociaux et concernant l'éducation et des spectacles de théâtre, la plantation d'arbres, des concours de photographie, la participation à la campagne pour l'environnement et la production d'un programme hebdomadaire de radio et de télévision.

Mon pays est également pleinement conscient de la nécessité d'agir de concert avec les pays voisins. Dans le cadre régional, Malte a fait de grands progrès pour promouvoir et développer les relations de bon voisinage ainsi que la coopération avec les Etats du littoral méditerranéen. Nous savons tous que les jeunes ont leur mot à dire pour ce qui est de la paix. L'objectif de Malte qui est de promouvoir une identité méditerranéenne entre les Etats bordant le carrefour de la civilisation - la Méditerranée - est amplement illustré par les initiatives prises par les délégations de Malte dans des instances aussi diverses que les Nations Unies, le Mouvement non aligné, le Commonwealth et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Pour concrétiser la participation de notre pays à la recherche de la paix et de la coopération dans un cadre euroméditerranéen, Malte a eu l'honneur, en juillet dernier, d'accueillir le quatrième Camp de jeunesse méditerranéen qui a réuni plus de 150 jeunes participants, méditerranéenne de Barcelone, Malte, Palerme, Tetouan, Tripoli, Tunis et Lavalette.

Le thème principal de cette manifestation était le rôle de la jeunesse dans le développement et la paix. Des idées et des propositions relatives à la promotion de la paix dans la région méditerranéenne ont été débattues. A l'issue d'une rencontre vivante et cordiale, un document final a été adopté qui énonce entre autres les mesures à prendre pour que les jeunes, où qu'ils se trouvent, puissent avoir une égalité de chances dans les domaines du travail et de la vie sociale, pour que la menace de la guerre puisse être réduite et finalement éliminée dans la région et dans le monde entier, pour que l'éducation puisse être améliorée à tous les niveaux et que les moins nantis puissent recevoir une aide de la part de ceux qui sont en mesure de le faire.

M. Agius (Malte)

Un accord a également été réalisé pour créer une organisation internationale pour les jeunes des villes méditerranéennes. A cet effet, un programme a été élaboré en vue d'une action future comprenant notamment une réunion qui se tiendra à Tunis ce mois-ci avec pour objectif de préparer un projet de statut. Les représentants d'Alger, de Barcelone, de Genève, de Palerme, de Marseille, de Tunis, de Tetouan, de Tripoli et de Lavalette sont invités à y participer.

Autres activités régionales : une réunion qui se déroulera à Tripoli en février 1986 où débiteront les préparatifs en vue du cinquième camp de la jeunesse méditerranéenne.

Nous sommes convaincus de l'importance que revêtent pour les jeunes de telles rencontres internationales. Malte a également participé à d'autres camps de jeunesse méditerranéenne, à des conférences sur le programme de la jeunesse du Commonwealth, à Londres, à Chypre et plus récemment au Canada. Nous avons également participé à des réunions de jeunes en Italie, en Roumanie et en Autriche. Outre sa participation active, au niveau parlementaire, à la Conférence mondiale des comités de coordination nationale pour l'Année internationale des jeunes à Bucarest, Malte a pris part à la Conférence de la jeunesse mondiale organisée par l'Unesco qui s'est tenue à Barcelone, Espagne. Toujours sous les auspices de l'Unesco, Malte a organisé une conférence internationale sur les échanges entre les jeunes.

Malte a partagé les fruits de ces réunions internationales avec les pays moins favorisés. Dans la mesure de ces moyens modestes, Malte a contribué à l'éducation d'étudiants de territoires non autonomes, avec l'espoir que ces jeunes étudiants, dans un avenir relativement proche, seront à même de conduire leurs concitoyens sur la voie de la paix et du développement. De nombreux jeunes, venus de ce qu'on appelait alors la Rhodésie, et qui est aujourd'hui la fière et indépendante nation du Zimbabwe, ont étudié à Malte pendant des années. De même, des étudiants de Palestine et de Tanzanie ont, dans le passé, suivi des cours à Naples. Trente étudiants namibiens ont terminé un stage de quatre ans dans nos écoles de commerce tandis que 12 autres ont commencé un stage d'infirmiers prévu pour deux ans.

Il est donc évident que l'engagement aux idéaux des Nations Unies de la jeunesse du monde ne se limite pas à l'Organisation elle-même, mais se traduit dans la pratique par les activités qui ont conduit à la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse en 1985.



M. Agius (Malte)

Malte veille également que les étudiants et les jeunes comprennent le rôle et la force morale importante représentés par les Nations Unies. Notre programme scolaire est prévu pour enseigner aux jeunes comment les Nations Unies ont recherché le moyen d'encourager l'autodétermination pacifique, comment les programmes des Nations Unies encouragent le développement sur les plans politique, économique, social, culturel et technique et comment des efforts sont déployés pour promouvoir les droits de l'homme dans le monde entier.

L'engagement de mon pays à l'égard de la jeunesse ne prendra pas fin avec l'Année internationale de la jeunesse. Les programmes et activités engagés jusqu'à présent auront un effet durable sur les jeunes et même sur l'ensemble de la population maltaise. La Fédération des organisations de jeunes qui représente plus de 20 organisations de jeunes maltais a élaboré une politique de la jeunesse qui tient compte des aspirations des jeunes dans différents domaines, tels que les domaines politique, culturel et religieux. Le Premier Ministre de Malte lui-même attache une importance particulière aux perspectives de la jeunesse, ce qui rend nos jeunes fiers de leur patrimoine national et leur permet de participer activement à l'élaboration de notre politique. En 1974, en abaissant l'âge du droit de vote à 18 ans, le gouvernement a reconnu le rôle que les jeunes peuvent jouer sur le plan de notre développement économique, social et culturel. Depuis lors, la jeunesse n'a jamais régressé. Au contraire, elle a pris une part importante à son développement en accédant aux organes législatifs et consultatifs de notre gouvernement. Par la participation, le développement et la paix, mon pays s'est efforcé de donner à nos jeunes la dignité et la possibilité de choisir entre le bien et le mal, les moyens d'éviter les pièges de la délinquance, de rechercher des solutions constructives à leurs problèmes, de contribuer au développement de la société, de promouvoir la paix, le respect mutuel, la solidarité, la tolérance et la compréhension entre les peuples et de participer à la prise de décisions. Si nous voulons que les aspirations de nos jeunes deviennent réalité, nous devons nous efforcer de libérer l'humanité des maux qui l'affligent et faire en sorte que la menace de guerre nucléaire soit éliminée à tout jamais. C'est seulement en oeuvrant ensemble, en prenant des mesures positives et concrètes que nous permettrons aux jeunes de faire face aux problèmes de la vie quotidienne et d'apporter leur contribution au bien-être de nos peuples - en permettant à tous de vivre dans un monde meilleur.

Mme ABRAHAMS (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : J'aimerais, en commençant ma déclaration de ce soir, au titre de la célébration de l'Année de la jeunesse, citer une phrase, restée à jamais gravée dans ma mémoire, d'un juriste célèbre et orateur espagnol de grand talent, Don Fernando de los Ríos, qui disait :

"Celui qui perd sa matinée perd sa journée. Celui qui perd sa jeunesse, perd sa vie."

Le monde d'aujourd'hui appartient à la jeunesse. Dans mon pays, au Venezuela, la population est composée à 44 p. 100 de jeunes de moins de 24 ans dont, selon des statistiques des Nations Unies, 20 p. 100 ont entre 15 et 24 ans. Avec des différences plus ou moins marquées, cette proportion se retrouve dans de nombreuses régions du monde.

Pour reprendre les mots d'un autre éminent philosophe espagnol, José Ortega y Gasset, à propos de la révolte des masses, nous pourrions dire que nous assistons à l'heure actuelle à une révolte de la jeunesse. Quelle tragédie connaîtrait le monde s'il perdait ses jeunes. Mais nous pourrions également dire : quelle bénédiction pour l'humanité si cette révolte des jeunes, c'est-à-dire cette prépondérance des jeunes dans la démographie de nos nations, devenait une force active, résolue à édifier un monde meilleur.

C'est pourquoi rien ne nous semble plus à propos que cette commémoration - dont nous partageons pleinement l'esprit - qui a bénéficié des efforts déployés par le Comité consultatif, dont le Venezuela est membre, et de l'initiative du représentant de la Roumanie, parrain du projet de résolution de l'Assemblée générale décrétant cette année Année internationale de la jeunesse, auquel nous rendons hommage.

Si aujourd'hui la jeunesse occupe une place aussi importante, il est logique qu'au sein même des Nations Unies, Organisation si attachée à l'avenir, nous nous demandions ce que nous pourrions faire pour permettre aux jeunes de jouer un rôle créateur grâce auquel ils puissent pleinement utiliser leurs capacités.

Il est bien entendu possible d'aborder le problème sous divers angles. On peut être tenté, dans un premier temps, d'aborder le problème de la jeunesse sous l'angle philosophique. Devant l'ampleur que revêt le sujet, je ne souhaite pas me perdre dans des arguments qui correspondraient mieux à un autre débat. On peut toutefois, sans trop s'écarter du sujet, dire ceci : la jeunesse vit dans un monde

Mme Abrahams (Venezuela)

difficile qu'il n'est pas utile de décrire ici. Mais cela nous conduit, sans entrer dans les détails, à la conclusion suivante : être en difficulté, c'est être assiégé. Et les jeunes sont aux prises à l'heure actuelle avec de nombreux problèmes; aussi pour se défendre ont-ils besoin non seulement d'une formation, mais d'expérience. Nous estimons donc que dans un monde aussi troublé que celui d'aujourd'hui, les jeunes doivent écouter, selon une expression bien connue, la voix de l'expérience, de la sagesse que seul le temps leur apporte mais qu'il n'est pas difficile d'apprendre, grâce aux livres, aux biographies d'autres hommes exemplaires et aux leçons de l'histoire.

D'un point de vue philosophique, ce serait une première recommandation que l'on pourrait faire aux jeunes en proie aux difficultés croissantes qui les assaillent à l'heure actuelle.

Nous venons au monde et voulons agir comme si rien n'avait existé auparavant. D'un point de vue existentialiste, pour reprendre les mots d'un philosophe français, Jean-Paul Sartre, "chaque homme est son propre pionnier". "Je suis moi et ce qui m'entoure" a dit aussi Ortega y Gasset. Mais cela n'est pas toujours le cas. "Je suis" conditionné par de nombreux facteurs, par le passé. Personne ne s'aventure seul dans la vie. C'est ce que nous devons comprendre si nous voulons donner à notre époque une vision plus organique, exempte d'individualisme facile et d'intolérance juvénile.

Il fut un temps où l'on parlait de conflits de générations. Aujourd'hui, le problème revêt un caractère plus complexe que par le passé. Il y a eu des conflits historiques. Les jeunes ont demandé conseil aux anciens. Quoi de plus naturel qu'il y ait des conflits de générations. Parfois cette exigence de réformes est liée à des échecs historiques. Dans le temps, il s'agissait de questions d'ordre intellectuel ou politique. Mais aujourd'hui, le problème est plus vaste. Il concerne toutes les étapes de la vie. Les médias, qui rendent compte de chaque événement, traitent également des questions qui sous-tendent ce conflit de générations. Les distances spirituelles entre tous les éléments de l'ordre social semblent s'être accrues.\*

La fin du siècle dernier et le début de ce siècle ont été caractérisés par des conflits de générations. Le romancier russe Tourguenev écrit "Pères et fils".

---

\* M. Agius (Malte), vice-président, assume la présidence.

Mme Abrahams (Venezuela)

Ce livre décrivait une époque où les relations entre les générations n'existaient pas. Le dialogue était rompu. L'expérience des autres était inutile et il était donc normal qu'un conflit naisse.

En Amérique latine, continent jeune, c'est la jeunesse qui a un droit naturel en tant que telle et les jeunes ont été appelés à jouer un rôle primordial dans nos réalisations historiques et culturelles.

Mais quel que soit le rôle des jeunes, qu'ils soient rebelles ou dociles, l'expérience de l'histoire à travers les âges nous a toujours enseigné cette leçon : on ne peut bâtir à partir de rien : on doit accepter de se poser certaines questions et se garder de toute utopie. Le poète français Alfred de Vigny a dit très justement à ce propos : "Une vie véritable est un idéal de jeunesse réalisé à l'âge adulte".

En quoi ce problème de la jeunesse, dont nous débattons dans cette instance unique des Nations Unies, est-il différent de ce qu'il était autrefois lorsque les médias n'étaient pas ce qu'ils sont, lorsque nous ne pouvions communiquer comme aujourd'hui avec l'autre partie du monde colonisé où existaient d'autres problèmes? Le problème de la jeunesse doit être vu sous un jour nouveau. Cela nous conduit à penser que, d'un point de vue philosophique, c'est à notre époque que sont nés avec le plus de violence et de diversité les conflits de générations. Il faut donner aux jeunes la possibilité de communiquer avec les autres générations. Il faut replacer les jeunes dans une réalité plus intégrée. Les Nations Unies ont été pour l'essentiel un idéal de coopération et une des formes les plus essentielles de coopération. Compte tenu de l'ampleur des changements auxquels sont confrontés à l'heure actuelle les jeunes, l'ONU doit servir de lien fondamental de façon que s'instaure une compréhension mutuelle entre tous, que l'histoire puisse jouer son rôle de grand professeur et que le passé et le présent transmettent leurs messages à l'avenir. Nous avons vu des générations partir à la guerre; nous avons vu des pays perdre leur jeunesse; nous avons vu les erreurs commises du fait d'un refus de toute concession entre les générations, la haine entre pères et fils. Les Nations Unies pourraient être un élément de coopération, une sorte de médiateur spirituel et moral. C'est cet aspect qui, aux yeux de notre pays, revêt la plus haute priorité car nous nous intéressons particulièrement à ce vaste secteur de la société qu'est la jeunesse.

Mme Abrahams (Venezuela)

A cet égard, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir inclus dans nos cinq plans quinquennaux annuels des politiques visant à créer des activités susceptibles de répondre aux besoins des enfants et des jeunes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, des loisirs, de l'éducation et de la culture. Nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qui nous incombe à l'égard de ce secteur et estimons que l'un des moyens d'accélérer le processus de développement au Venezuela consiste à mettre en oeuvre les buts et objectifs qui répondront aux besoins et aux aspirations de ce secteur toujours plus large de la population.

Mme Abrahams (Venezuela)

A cette fin, le Venezuela a accordé à l'éducation une place primordiale dans ses plans nationaux. Nous sommes satisfaits de constater que cette priorité est la même pour tous les pays qui ont assisté à la deuxième Conférence régionale d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'Année internationale de la jeunesse, tenue à Montevideo, Uruguay, du 26 au 29 août 1985. Au cours de cette conférence organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine, la Présidente de cette manifestation a déclaré : "Une politique de la jeunesse est une politique fondée essentiellement sur l'éducation". Elle a également souligné, au nom des délégations présentes, le rôle que l'éducation peut jouer dans le processus de construction nationale et dans l'instauration de bases démocratiques dans le domaine social. Nous partageons totalement ces vues et considérons comme tout à fait juste l'affirmation selon laquelle "un accès restreint à l'éducation et le manque de formation professionnelle perpétuent le cycle de la pauvreté et ne permettent pas aux jeunes de participer au développement".

En ce qui concerne les résultats de la deuxième Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'Année internationale de la jeunesse, ma délégation est heureuse de noter que parmi les résolutions adoptées par consensus, l'une d'elles a trait aux décisions adoptées par le Groupe de Contadora et le Groupe de support de Lima en faveur de la paix en Amérique centrale, une autre aux mesures envisagées pour mettre fin au trafic de la drogue. Le Venezuela, avec d'autres pays de l'Amérique latine, a pris une part importante dans les initiatives et la réalisation d'activités liées directement au bien-être de la jeunesse, de la famille, de la communauté et de la société en général.

Sans méconnaître le rôle précieux de l'éducation dans la politique en matière de jeunesse, ma délégation pense - comme je l'ai dit précédemment - que les gouvernements doivent s'attacher à mener à bien une politique concertée. Par là j'entends que la santé, la nutrition, les loisirs, la culture et l'emploi sont étroitement liés et que, pour réaliser les objectifs fixés pour la jeunesse, tous ces éléments doivent être examinés ensemble, sans perdre de vue le contexte global lors de la planification des actions concertées.

Malheureusement, le Venezuela, tout comme d'autres pays du tiers monde, subit les effets d'une crise économique des plus graves que l'humanité ait connue. Cette situation se traduit dans la pratique par l'annulation ou le report de projets et programmes à contenu social destinés aux groupes de la société les plus

Mme Abrahams (Venezuela)

vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les jeunes. C'est pourquoi les institutions gouvernementales et non gouvernementales et plus généralement tous ceux qui s'occupent des questions touchant la jeunesse devraient se concerter en vue d'élaborer une stratégie globale destinée à résoudre les problèmes auxquels les jeunes doivent faire face et à les faire participer davantage au développement. Tout cela met en évidence la nécessité de renforcer les activités en vue d'une coopération technique dans l'intérêt de la jeunesse des pays en développement. Les institutions des Nations Unies doivent s'attacher à stimuler ces activités notamment en prorogeant la durée du Fonds pour l'Année internationale de la jeunesse au-delà de 1985, et cela en vertu de l'Article 3 de la Charte des Nations Unies.

De même, nous estimons que la Commission pour le développement social du Conseil économique et social doit porter une attention toujours plus grande aux questions relatives à la jeunesse.

Nous tenons à souligner que, comme il l'a démontré depuis la création du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, dont il est membre, notre pays est toujours prêt à participer à toutes les activités destinées à assurer le bien-être de ce large secteur de la population.

C'est pourquoi nous parrainons le projet de résolution A/40/L.3 qui, entre autres, consacre notre volonté d'approuver les normes établies par le Comité consultatif et prie les gouvernements et les organisations de respecter ces normes.

M. CSERVENY (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Il est symbolique, à nos yeux, que la présente Conférence mondiale de l'Année internationale de la jeunesse se tienne lors même de la session de l'Assemblée générale qui marque le quarantième anniversaire de l'Organisation. Symbolique car la principale préoccupation de la jeunesse, l'intrication des trois éléments "participation, développement et paix", se traduit de façon appropriée dans les efforts de l'Organisation mondiale pour stimuler l'intérêt international à l'égard de toute une série de questions de portée globale et pour encourager la recherche concertée de solutions à ces problèmes, y compris la situation de la jeunesse. C'est pourquoi mon gouvernement considère qu'il est extrêmement important que les Nations Unies, tout au long de leur 40 années d'existence, aient accordé une attention particulière aux problèmes de la jeunesse. Il serait impossible de résoudre les problèmes de la jeunesse du monde sans tenir compte des conditions

M. Cservedy (Hongrie)

politiques internationales dont les répercussions sont incontestables sur la situation des jeunes. Les problèmes de la jeunesse ne peuvent être réglés que si l'on crée des conditions de paix et de sécurité. C'est là une priorité à laquelle nous devrions toujours nous attacher. Ma génération tient tout particulièrement à l'instauration d'une paix durable. L'avenir que nous préparent nos aînés nous importe au tout premier chef. La course aux armements a des incidences particulièrement graves sur ceux qui désirent étudier, travailler, fonder un foyer. Ce sont les jeunes qui réagissent le plus rapidement aux conflits. La paix est une condition indispensable à toute activité significative, c'est pourquoi notre premier souci est d'oeuvrer pour la paix et la sécurité. Compte tenu de la situation actuelle, le Gouvernement populaire hongrois estime qu'il appartient à tous les pays de joindre leurs efforts pour réduire la menace d'une guerre nucléaire, empêcher l'extension de la course aux armements, conduire les relations internationales dans un esprit de détente et de coopération mutuellement bénéfique, poursuivre leur action en vue de supprimer les vestiges du colonialisme, de l'apartheid, de toutes les formes de néo-colonialisme y compris le néo-colonialisme dans les domaines de la culture et de l'information, chercher tous les voies et moyens pour empêcher les guerres locales et les conflits et oeuvrer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

L'Année internationale de la jeunesse a constitué une excellente occasion pour les différents Etats et gouvernements de faire le bilan de leurs réalisations en matière de politique de la jeunesse et de cerner de plus près les problèmes qui restent à régler.

Dans notre pays, nous considérons qu'il est important pour les jeunes de s'engager dans une carrière en sachant quelles sont leurs perspectives d'avenir. Avant tout, les jeunes attendent d'un travail gratifiant la prospérité et la possibilité de participer à la gestion des affaires de la société. En Hongrie, nous répondons à ces exigences en considérant le problème de la jeunesse comme faisant partie intégrante de notre tâche, à savoir la réalisation de nos objectifs sur les plans social et politique. En conséquence, lors de l'élaboration des programmes de politique sociale, nous nous efforçons de tenir compte des besoins présents et futurs des jeunes générations. Il est généralement admis en Hongrie que l'élaboration et la mise en application de ces programmes sont inconcevables sans la participation active et responsable des jeunes. Selon nous, les relations



M. Cserveny (Hongrie)

entre les adultes et la jeunesse ne doivent pas se fonder sur le paternalisme mais sur l'association et le partage des responsabilités et des charges.

Je puis dire à l'Assemblée, compte tenu de ces objectifs, que les principes en vigueur dans mon pays ont prouvé leur efficacité et font désormais partie intégrante de notre vie politique et de notre pensée nationale. En 1971, notre assemblée nationale a adopté la loi sur la jeunesse qui, conformément à nos objectifs en matière de politique des jeunes, définit les droits et obligations de la jeunesse et les responsabilités de la société à son égard.

Nous avons instauré un système de parlement de la jeunesse en vertu duquel les responsables économiques et politiques ainsi que des dirigeants d'entreprise doivent faire rapport à ces instances de leurs expériences locales en ce qui concerne la mise en oeuvre de la loi sur la jeunesse et définir, en consultation avec les jeunes, les tâches futures.

M. Cserveny (Hongrie)

Le Comité d'Etat pour la jeunesse a été créé pour coordonner et diriger les activités du gouvernement destinées à la jeunesse. La dernière décennie nous a permis d'assister à une amélioration de la situation des jeunes en général. Pour maintenir son niveau de développement, notre société garantit les conditions nécessaires à l'étude, au travail, à la culture et à une vie équilibrée. En même temps, il est vrai aussi que les différences dans les revenus des familles, dans les origines sociales, dans les niveaux culturels et dans les modes de vie continuent à créer des différences entre les jeunes quant au choix des carrières, aux possibilités d'études plus poussées et à la création de conditions nécessaires à une vie indépendante. Ces dernières années, des mesures importantes ont été prises pour aider ceux qui s'engagent dans une carrière et fondent une famille. En conséquence, les conditions nécessaires pour l'épanouissement de la famille se sont beaucoup améliorées.

Dans la République populaire de Hongrie, près de 40 p. 100 de la population économiquement active ont moins de 30 ans et le plein emploi est garanti. Pendant la période écoulée, les jeunes ont également acquis un niveau plus élevé de formation professionnelle.

Le travail est un facteur décisif, à la fois pour l'intégration de la jeunesse dans la société et pour la prospérité de l'individu. Assurer des débouchés à ceux qui terminent leurs études et, dans la mesure du possible, des débouchés correspondant à leurs qualifications, continue d'être dans l'intérêt fondamental de notre société, y compris de la jeunesse.

En oeuvrant pour atteindre les objectifs de sa politique en matière de jeunesse, le Gouvernement dépend activement des organisations sociales de jeunes les plus variées. Il estime que l'Union des Jeunesses communistes hongroises, l'organisation politique unie de la jeunesse hongroise, est un facteur politique important dans le système institutionnel du pays. Cette organisation joue un rôle actif dans la formation de la politique du Gouvernement hongrois, en représentant et en défendant les intérêts des jeunes.

Depuis le début, mon gouvernement a participé activement aux préparatifs de l'Année internationale de la Jeunesse, reconnaissant que c'était un pas important vers la promotion ultérieure des activités des Nations Unies consacrées aux besoins, aux problèmes et aux aspirations des jeunes et, en même temps, une

M. Cserevny (Hongrie)

occasion de donner aux jeunes générations de meilleures possibilités de participation aux travaux du système des Nations Unies.

Les manifestations organisées dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse ont donné d'excellentes occasions de poursuivre notre travail politique relatif à la jeunesse. Dans ce contexte, les anniversaires historiques célébrés en 1985 ont été particulièrement importants pour nous. Je songe, en particulier, au quarantième anniversaire de la victoire historique sur le fascisme hitlérien et le militarisme japonais, l'événement le plus remarquable car c'est cette victoire qui a donné au peuple hongrois la liberté, condition la plus importante de notre progrès national.

Une nouvelle évaluation des enseignements du passé, l'identification des problèmes du présent et la définition des tâches qui nous attendent pour la création d'un avenir pacifique sont également traités en détail dans les documents soumis par la Troisième Commission pour examen à la présente Conférence mondiale. Ces rapport et les projets de résolution sont utiles et précieux, et constituent, sur la base de l'expérience acquise au cours de l'Année internationale de la Jeunesse, un cadre dans lequel pourra s'inscrire l'action future qui doit nous rapprocher des objectifs énoncés dans la triple devise de l'Année internationale. Les directives pour la planification future et le suivi qui sera donné dans le domaine de la jeunesse, élaborés par le Comité consultatif de l'Année internationale, constituent la première tentative dans l'histoire de l'Organisation mondiale de collationnement des expériences qui peuvent être utiles aux Etats Membres dans l'application de leurs politiques nationales relatives à la jeunesse. Au nom du Gouvernement de la République populaire de Hongrie, je propose l'adoption des projets de résolutions qui ont été présentés. En même temps, je voudrais insister sur le fait qu'à notre avis, une attention plus active accordée à la jeunesse ne signifie pas nécessairement un renouvellement de la structure actuelle des Nations Unies. Ce qu'il nous faut, c'est un renouveau de fond, et, à cet égard, les résolutions proposées pourraient s'avérer très utiles.

Je voudrais maintenant me concentrer sur deux initiatives, sans vouloir traiter de tous les aspects des différentes manifestations qui ont marqué l'Année internationale de la Jeunesse. En septembre dernier, sur l'initiative du Gouvernement de la République populaire de Hongrie, la Conférence sur la

M. Cservedy (Hongrie)

coopération européenne dans le domaine des politiques relatives à la jeunesse s'est déroulée à Budapest avec la participation des représentants de 23 pays et de trois organisations internationales. Cette manifestation, organisée à l'occasion de l'Année internationale, a bénéficié de la participation d'experts gouvernementaux qui ont échangé leurs idées sur les structures, méthodes, résultats et problèmes de la politique relative à la jeunesse dans les différents pays européens. C'était la première fois dans l'histoire du continent que des représentants de tant de gouvernements européens étaient réunis pour définir les cadres et les méthodes possibles de coopération dans le domaine de la jeunesse. Le rapport analytique présenté à l'Assemblée au nom de mon gouvernement reproduit l'esprit qui régnait à cette conférence et la volonté commune des représentants d'étendre la coopération européenne à un domaine nouveau, la politique relative à la jeunesse. Comme il ressort de ce document, les représentants gouvernementaux sont convenus que seuls la paix, la cessation de la course aux armements et le désarmement nucléaire pouvaient être la base de toute coopération. Nous considérons que c'est une étape historique qu'a marquée la Conférence de Budapest puisqu'elle a permis de dégager de nouvelles formes possibles de coopération bilatérales et multilatérales.

L'autre manifestation, qui a marqué l'un des moments les plus importants et que je voudrais mentionner, a été le deuxième Festival mondial de jeunes et d'étudiants, organisé par des organisations non gouvernementales à Moscou dans le contexte et dans l'esprit de l'Année internationale. Ma délégation estime qu'étant donné la situation internationale actuelle, l'importance de cette manifestation, à laquelle ont participé des représentants de jeunes de 157 pays et de Berlin Ouest, ainsi que de 86 organisations internationales et régionales, y compris les Nations Unies, tient surtout à la date du Festival, à l'ampleur de la représentation politique et géographique, à la diversité et au caractère très complet de tous les thèmes débattus, au nombre élevé des différents programmes politiques et culturels ainsi qu'à la teneur du Document final.

Le Festival a contribué à la poursuite du dialogue et de la coopération entre les organisations de jeunes de différentes orientations politiques et idéologiques.

Il est à mon avis important de mentionner que le programme politique du Festival mondial de la jeunesse a mis l'accent sur la large publicité à donner aux

M. Cserveny (Hongrie)

objectifs de l'Année internationale de la Jeunesse parmi les 20 000 jeunes participants.

A notre avis, le Festival a permis d'insister, une fois de plus, sur l'importance de la participation des organisations non gouvernementales de jeunes et d'étudiants aux activités des Nations Unies. C'est dans ce contexte que nous préconisons une amélioration des courants de communications entre les Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales de jeunes et d'étudiants dans le contexte des réunions officielles de Genève.

La délégation hongroise participe à la présente conférence mondiale avec pour mandat et pour intention de contribuer, par ses activités et ses propositions, au succès de cette manifestation. Je puis vous assurer que notre gouvernement est prêt à oeuvrer à la mise en oeuvre des programmes élaborés conjointement et des résolutions adoptées dans l'esprit des objectifs de l'Année internationale de la Jeunesse : participation, développement, paix. Nous sommes convaincus que notre conférence mondiale contribuera à l'amélioration du climat international et au renforcement des forces de la paix qui devront poursuivre leur oeuvre constante en faveur de la paix en 1985, proclamée par les Nations Unies "Année internationale de la paix".

Mme ASHTON (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Bien que les problèmes auxquels la jeunesse de toutes les régions du monde est confrontée aient des points communs, il ne fait pas de doute qu'elle est en butte à des problèmes plus graves encore dans les pays en développement, comme la Bolivie.

Voilà pourquoi nous nous félicitons de l'initiative prise par la délégation roumaine de parrainer la résolution proclamant l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix.

Comme l'a dit le Secrétaire général de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) lors de la deuxième Conférence régionale d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'Année internationale de la jeunesse, qui s'est tenue du 26 au 29 octobre à Montevideo, la période actuelle est caractérisée par des problèmes d'ordre moral : la nécessité de progresser vers des sociétés plus justes comptant davantage sur leurs propres ressources et la capacité novatrice et créatrice de la région auxquelles elles appartiennent. Le document publié à l'issue de cette conférence montre à l'évidence dans quelle situation difficile notre jeunesse se trouve aujourd'hui.

Durant la Conférence ont été approuvées par consensus les politiques complémentaires du plan d'action régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes en relation avec l'Année internationale de la jeunesse.

La mission historique dont doit s'acquitter la jeunesse dans nos pays en développement est malheureusement entravée par la crise économique qui, entre autres, a provoqué un taux élevé de chômage, surtout parmi les jeunes. Du fait des importantes migrations de jeunes des campagnes vers les villes, force nous est malheureusement de constater une augmentation du nombre des jeunes en butte à la pauvreté et à la faim en raison de la récession économique qui affecte tout particulièrement les jeunes femmes et la jeune population rurale et suburbaine.

La fonction sociale de l'Etat est réduite à néant en raison de la pénurie de ressources causées par la dette extérieure; nos gouvernements ont donc bien du mal à consacrer toute l'attention voulue à l'enseignement, à la santé et au logement des jeunes si les obstacles qui empêchent la pleine participation et l'intégration des jeunes des deux sexes qui connaissent des circonstances difficiles, soit parce qu'ils appartiennent à des minorités culturelles et ethniques, soit parce qu'ils sont des réfugiés, soit parce qu'ils vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, empêchent de bien comprendre la situation.

Mme Ashton (Bolivie)

La participation directe de la jeunesse à la préparation de l'avenir de l'humanité et la contribution précieuse qu'elle peut apporter à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur la justice et l'équité, doivent être considérées comme des facteurs extrêmement importants pour la réorganisation économique et sociale des pays en développement.

Le spectacle qui s'offre à nous est bien décourageant : une malnutrition qui touchent des millions d'enfants et qui ne fait que s'aggraver, ce qui augure bien mal d'une future génération de jeunes solides et en bonne santé.

Il existe aujourd'hui dans le monde une grande insatisfaction et une profonde insécurité, comme le montre l'attitude de la jeunesse actuelle caractérisée par une certaine violence incontrôlée aux terrifiantes manifestations. Point n'est besoin d'être particulièrement perspicace pour discerner les signes de ce mécontentement et de ce comportement social.

Le danger latent d'un conflit nucléaire dû à l'incapacité des hommes de coexister de manière pacifique et civilisée suscite chez les jeunes du monde entier une crainte bien justifiée. C'est pourquoi, afin de commémorer dignement l'Année internationale de la jeunesse, les puissances nucléaires doivent faire face à leurs responsabilités et arriver à un compromis pour préserver la paix sur notre planète.

Au cours de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation, nous avons entendu de part et d'autre des paroles de paix et d'amitié. Nous devons nous associer à toute initiative visant le désarmement et la réduction des tensions internationales si nous voulons véritablement nous engager dans un processus de paix et promouvoir des relations internationales équitables. Pour parvenir à cet objectif, la jeunesse doit retrouver confiance dans son propre avenir et s'efforcer de créer un monde meilleur pour tous. La jeunesse, encouragée par des perspectives de paix, mettra toute son énergie et ses ressources personnelles au service du progrès économique et social des peuples.

Pour ce qui est du thème de l'Année : participation, développement, paix, je dirai que sans la paix le développement n'est pas possible et que sans le développement la paix est précaire. La participation des jeunes à la vie politique ne dépend pas essentiellement de la reconnaissance institutionnelle de leurs droits, mais plutôt du niveau de développement de leur vie dans la société et de leur aptitude à s'organiser, de la mobilisation des ressources et de la gestion des services.

Mme Ashton (Bolivie)

De même, la volonté des jeunes d'instaurer un nouvel ordre social et démocratique est la seule manière d'assurer la pérennité de cet ordre démocratique et son perpétuel renouvellement. Il faut donc éviter que les jeunes se heurtent aux difficultés et aux exclusions qui les empêchent de s'identifier aux activités démocratiques de leur pays. Ils ne doivent plus se trouver dans des situations de privation économique et de marginalisation politique parce que, la plupart du temps, les gouvernements prennent des décisions susceptibles d'affecter leur vie.

Ma délégation tient à signaler le travail précieux fait par le Secrétaire général qui, dans son rapport, mentionne :

"Malgré des ressources limitées, les efforts ont été intensifiés pour que la jeunesse et les organisations de jeunes soient informées des activités des organismes des Nations Unies et de l'importance de la participation directe des jeunes au développement économique et social." (A/40/631, par. 101)

Dans une autre instance, à la Conférence internationale de la femme à Nairobi et dans le contexte de l'Année internationale de la jeunesse, l'on a insisté sur l'importance accordées aux besoins spécifiques des jeunes dans les recommandations formulées par le Comité consultatif des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse tandis que l'on s'est félicité des mesures prises en faveur des jeunes, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, aux niveaux national, régional et international, dans le domaine de l'éducation notamment.

Comment ne pas tenir compte des préoccupations exprimées récemment au VIIème Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, en particulier en ce qui concerne la prévention du crime et la justice sociale dans les processus connexes, y compris le sort des victimes du crime, le rôle des jeunes dans la société contemporaine, la recherche sur la jeunesse, la délinquance juvénile et les tribunaux pour enfants. Fort heureusement, les principes, directives et priorités en matière de recherche sur la délinquance juvénile ont été approuvés et il faut espérer que cela donnera aux jeunes délinquants en puissance un avenir sûr et paisible.

Dans un autre ordre d'idées, l'augmentation du trafic des stupéfiants qui corrompt les esprits, renverse les coutumes, détruit la santé et limite le potentiel productif est devenu un fléau devant lequel nos sociétés se sentent impuissantes et condamnées. Et ce fléau social trouve parmi les jeunes des victimes faciles. Voilà pourquoi nous devons prendre pleinement conscience de ce problème et protéger notre jeunesse contre les sinistres tentacules du trafic des stupéfiants.



Mme Ashton (Bolivie)

Par ailleurs, l'accroissement du trafic des stupéfiants, qui porte atteinte à la morale et aux coutumes, détruit la santé et limite la productivité, nuit au fondement même de nos sociétés qu'il affaiblit et menace ainsi d'anéantir. En fin de compte, ce fléau social trouve dans le jeune la proie la plus facile. Il faut donc prendre conscience du problème et protéger la jeunesse contre les réseaux maléfiques des trafiquants de stupéfiants.

Au nombre des préoccupations les plus graves de mon gouvernement, figure la lutte inlassable menée contre le trafic des stupéfiants par des moyens aussi efficaces que possibles. Il faut éduquer les jeunes contre ce fléau. Toutefois comment prévenir le mal si les mesures sont prises isolément? Les délits liés au trafic des stupéfiants sont multiples et s'étendent au monde entier. Il faut donc traiter ce problème au niveau international car si l'on veut mener à bien cette lutte il faut agir sur une base multilatérale et de manière concertée et coordonnée.

Il est absolument nécessaire que les comités nationaux créés pour préparer et célébrer l'Année internationale de la jeunesse fassent figurer dans leurs programmes les moyens adéquats d'éduquer les masses et de leur faire prendre ainsi conscience des dangers des stupéfiants et de la nécessité de les éliminer totalement.

En Bolivie, les activités relatives à l'Année internationale de la jeunesse sont confiées à la Direction nationale de la jeunesse, qui dépend du secrétariat général des sports et de la jeunesse, organisme chargé de cette tâche importante, qui est de préserver et de développer les valeurs culturelles, morales et civiques du peuple bolivien au moyen de la promotion, de la formation et de l'organisation des jeunes pour qu'ils puissent participer consciemment au processus de prise de décisions dont dépend leur avenir.

Parmi les objectifs essentiels de la Direction générale, on compte des programmes tendant à encourager les jeunes à prendre une prise de conscience sociale de l'effort conjoint et constructif devant favoriser le développement national et régional. On a noté qu'il était également bon d'assurer la formation du personnel responsable de l'éducation de la jeunesse grâce à des programmes qui favorisent sa participation au développement communautaire.

Les activités mentionnées par mon gouvernement prouvent qu'il accorde à l'Année internationale de la jeunesse la plus grande importance possible et qu'il

Mme Ashton (Bolivie)

cherche un compromis en vue d'améliorer la situation de la jeunesse et de leur donner la possibilité de participer activement au plan de développement économique et social.

Enfin, comme l'a dit le Secrétaire général, les conquêtes auxquelles est parvenue l'Année devrait être consolidée grâce à une stratégie générale et à la création de mécanismes adéquats qui permettront de maintenir à tous les niveaux l'intérêt porté à la condition et aux priorités nécessaires aux jeunes.

Nous pensons qu'il faut former les jeunes aux techniques de gestion de la jeunesse, grâce à leur participation aux affaires nationales, pour qu'ils puissent contribuer à la réalisation des buts et objectifs des plans de développement du pays. Une jeunesse, féminine et masculine, active dans le domaine national est le dépositaire de la postérité.

M. GOKTURK (Turquie) (interprétation de l'anglais) : C'est un très grand plaisir pour moi que de prendre la parole dans le cadre de cette conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse en ce quarantième anniversaire des Nations Unies. Cette célébration solennelle de l'Année témoigne de la volonté commune de traiter plus efficacement les problèmes de nos jeunes et d'être mieux à même de répondre à leur attente.

Comme il est dit à juste titre dans les directives de suivi relatives à la jeunesse, présentées à l'Assemblée générale par le Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse, même si les trois thèmes de l'Année, Participation, Développement, Paix, sont distincts ils n'en sont pas moins liés.

La participation est décrite comme la reconnaissance du fait que chacun est à même de juger et de décider de questions qui concernent sa propre vie et a tout loisir de le faire. Ceci est une manifestation des droits individuels fondamentaux inhérents à la dignité humaine, qui doit être protégée en conséquence.

D'un autre côté, le développement économique et social contribue significativement au libre exercice de ces droits et permet à l'individu d'améliorer ses propres capacités. Il va sans dire qu'un développement ininterrompu exige notamment un environnement pacifique.

C'est pourquoi, ces thèmes s'appliquent particulièrement à notre débat d'aujourd'hui.

S'agissant de mon pays, l'élaboration et l'application de politiques et programmes relatifs à la jeunesse sont toujours au premier plan des efforts de

M. Gokturk (Turquie)

développement politique, économique et social depuis la création, en 1923, de la République turque.

Le recensement en Turquie révèle que dans le groupe d'âge de 15 à 25 ans, les jeunes représentent près de 23 p. 100 de la population. Une politique active est en cours pour améliorer le bien-être de ce groupe de population tout comme l'est la mise en oeuvre de programmes d'envergure dont les principes de base sont énoncés dans la législation et dans les plans de développement quinquennaux.

La politique turque sur les questions relatives à la jeunesse a pour principe fondamental que le jeune est un participant actif au processus démocratique et aux efforts nationaux de développement et de maintien de la paix et de la stabilité.

Cette démarche a été définie par Kemal Atatürk, fondateur de la République turque, qui avait confié la sauvegarde de notre Etat et de notre indépendance à la jeunesse turque. Conformément à cette approche, nous avons toujours placé beaucoup de confiance dans notre jeunesse en tant que garante de notre avenir et de force motrice de notre société.

Conformément à cette tradition historique, nous appliquons efficacement des programmes relatifs à la formation scientifique et créatrice, à l'amélioration des conditions de vie et des possibilités d'emploi, à l'alphabétisation, à la lutte contre les causes fondamentales de la criminalité, de la violence et du terrorisme, à la formation des jeunes pour qu'ils puissent participer à des activités bénévoles et organisées à tous les niveaux de la vie sociale, améliorer leurs connaissances et résoudre efficacement les problèmes du pays et à la promotion de la paix et de la stabilité au niveau national, régional et international.

Bien que la responsabilité principale de la politique relative à la jeunesse incombe aux autorités nationales, une saine coopération et une compréhension internationales sont nécessaires si l'on veut alléger le sentiment d'insécurité des nouvelles générations qui seront appelées à leur tour à assumer ces mêmes responsabilités pour améliorer les conditions de vie de leurs cadets.

C'est compte tenu de ces considérations, que la Turquie participe activement aux activités dans le contexte des Nations Unies en vue de trouver les moyens d'améliorer les conditions de la jeunesse.

A l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse en Turquie, inaugurée par S. Exc. le président Kenan Evren, le 28 décembre 1984, j'informe la Conférence

M. Gokturk (Turquie)

que 450 différentes activités ont été planifiées et mises en oeuvre par les ministères et les organisations compétentes. Ces activités comprennent un projet de reboisement qui s'étend à l'ensemble de la Turquie, une formation préventive sur l'abus de l'alcool et des stupéfiants, des colloques sur la délinquance juvénile et la criminalité, une conférence sur le terrorisme et la jeunesse, de nombreux échanges sociaux et culturels avec d'autres pays, des programmes de formation professionnelle pour les jeunes handicapés, des programmes de protection et d'allocation de logement destinés aux couches vulnérables de la jeunesse, une campagne d'alphabétisation et la création d'un théâtre de la jeunesse.

M. Gokturk (Turquie)

Nous approchons de la fin de l'Année internationale de la jeunesse. Cependant, nos efforts ne doivent pas perdre leur élan. Les directives de planification future et de suivi dans le domaine de la jeunesse énoncent déjà toute une gamme de dispositions relatives à des activités aux niveaux national, régional et international. Nous félicitons le Comité consultatif de son travail méticuleux qui a abouti à l'élaboration de ces directives. Ces directives constituent un cadre conceptuel dans lequel s'inscriront nos activités coordonnées. C'est pourquoi la liste des mesures proposées est importante pour nos futurs travaux dans ce domaine et devrait être mise en oeuvre avec souplesse, en tenant compte également des différences politiques, socio-économiques et culturelles et des diverses priorités de chaque pays et région, qui ont déjà été soulignées au cours de réunions régionales et internationales sur la jeunesse tenues au cours de cette année.

Notre tâche est une tâche continue et nous avons toute raison d'entretenir notre esprit de coopération dans les années à venir. L'un des aspects les plus importants de nos efforts communs consistera sans aucun doute à promouvoir la compréhension mutuelle parmi les jeunes. Si nous atteignons cet objectif, nous aurons, je pense, fait un grand pas en avant dans le maintien de la paix et de la stabilité internationales.

M. TROUVEROY (Belgique) : La politique de la jeunesse en Belgique étant du ressort des trois communautés culturelles, chacune de celles-ci a créé séparément un comité pour l'Année internationale de la jeunesse (AIJ), à savoir le comité pour l'AIJ de la communauté flamande, celui de la communauté française et celui de la communauté germanophone. Chaque comité a mené son programme d'activités spécifique dans le respect de l'identité culturelle de sa communauté. L'esprit de collaboration qui a régné entre ces trois comités est un des éléments du bilan positif de l'AIJ en Belgique.

Cela s'est marqué notamment par une approche commune de la signification et des thèmes de l'AIJ. En effet, les trois comités ont d'emblée considéré que l'AIJ ne pouvait être simplement une célébration solennelle, un moment festif et de prestige, mais plutôt une occasion privilégiée de permettre à travers l'expression créative des jeunes eux-mêmes, l'élaboration de perspectives nouvelles de politique de la jeunesse pour cette fin de siècle. Il s'agissait donc de lancer des

M. Trouveroy (Belgique)

programmes durables constituant une réponse aux différents problèmes vécus par les nouvelles générations.

C'est bien pourquoi le thème de la participation a tout particulièrement été valorisé. D'autant plus qu'il constitue en Belgique la manière traditionnelle d'aborder la politique de la jeunesse. Car celle-ci ne doit pas se faire seulement "pour les jeunes" mais surtout "avec eux".

Cette perspective était, dans les trois communautés, d'autant plus évidente que notre pays bénéficie d'un réseau associatif large et très dense, où coexistent différents types d'organisations, mouvements, services, maisons et centres de jeunes, dont les méthodes de travail, comme les options philosophiques ou politiques, sont les plus diverses.

Le thème démocratique de la participation n'a pas été seulement vécu au niveau de ses organisations de jeunesse qui ont été souvent les promoteurs des projets. L'accent a été mis aussi sur la nécessité d'organiser toujours mieux la participation des jeunes au niveau local, notamment par la constitution de nombreux comités dans le cadre de l'AIJ.

Dans un tel contexte, il est apparu nécessaire de mener des actions particulièrement destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cela afin de faire face à la pathologie sociale - désengagement, réactions de rejet ou de fuite, diverses formes de délinquance, violence, xénophobie et racisme, marginalité, alcoolisme et drogues - qui peut affecter une jeunesse confrontée à une crise économique et de société.

Ainsi quantité de projets ont-ils été destinés aux catégories les plus défavorisées de jeunes vivant en Belgique : jeunes chômeurs, jeunes immigrés, jeunes issus des milieux les plus pauvres économiquement et culturellement.

Cependant, toutes ces importantes préoccupations au niveau belge n'ont pas empêché une intense activité dévolue aux deux autres thèmes clefs de l'AIJ : paix et développement. D'une part, de nombreuses organisations de jeunes de toutes tendances ont conduit des actions de sensibilisation et de mobilisation concernant le désarmement, le rapport entre la paix, un nouvel ordre économique et les impératifs du développement. D'autre part, ce sont encore les jeunes eux-mêmes qui ont pu participer à de nombreux projets de coopération internationale, notamment sous forme d'échanges de jeunes et de chantiers de travail.

M. Trouveroy (Belgique)

En conclusion, les trois comités de Belgique estiment que l'AIJ n'aura pas manqué son but dans la mesure où des projets menés en 1985 pourraient se prolonger, s'affermir et se développer dans les années ultérieures.

D'ores et déjà, dans les trois communautés, les promoteurs des projets les plus significatifs ont annoncé leur volonté de continuer le travail entrepris avec l'aide des pouvoirs publics.

Le Comité directeur pour l'AIJ de la communauté flamande, composé paritairement de représentants des organisations non gouvernementales et des ministres compétents, a entamé son oeuvre conformément aux principes posés par l'Organisation des Nations Unies en soulignant les idées et les desiderata correspondant aux préoccupations essentielles des jeunes en Flandre.

Les trois thèmes internationaux de l'ONU sont concrétisés en huit priorités : la participation communale, les jeunes immigrés, la situation scolaire, le chômage et les jeunes travailleurs, la paix, la coopération avec les pays en développement, le statut juridique des jeunes et la formation mondiale des élèves.

Au sein du Comité directeur, huit groupes de travail ont été créés en vue d'élaborer des mesures sur le plan législatif ou structurel destinées à résoudre certains problèmes ou, du moins, à entamer l'amélioration de la position des jeunes.

Pour éviter que l'AIJ se termine sans résultats, différents groupes de travail se préoccupent également de la mise en oeuvre de structures garantissant aux jeunes une participation adéquate dans tous les domaines de la vie, tant politique, économique, culturel que social. Ces groupes de travail comportent, à côté des jeunes, des porte-parole des organisations non gouvernementales intéressées et, évidemment, des représentants des différents ministres en cause.

Le Comité directeur disposait de moyens particuliers pour présenter les thèmes, pour faciliter les discussions au sujet de ces priorités. Méritent d'être mentionnés particulièrement : les "basispakketten" : pour chaque priorité existe un paquet contenant de l'information de base, des idées de jeu, une liste de littérature, des cassettes de vidéo, des films, etc. Ces paquets se révèlent spécialement utiles là où des jeunes se rencontrent pour traiter plus profondément les différents aspects d'une des priorités et pour en faire le bilan; une tournée d'animation, passant par 20 villes de Flandre, comportant des programmes de musique et de théâtre choisis par les villes elles-mêmes et mettant en relief les

M. Trouveroy (Belgique)

huit priorités; une exposition ambulante de huit objets d'art, "Focus op jongeren", qui illustre les priorités.

A ce jour, nous pouvons citer comme réalisations principales : une circulaire ministérielle concernant la participation des jeunes au niveau communal; le projet d'échanges de jeunes militaires entre l'Est et l'Ouest dans le cadre des Accords d'Helsinki; une journée sur la formation mondiale dans toutes les écoles; la solidarité dans l'action "S.O.S. Racisme", - "Touche pas à mon pote" -; une rencontre entre des jeunes, des experts et des représentants des partenaires sociaux sur le thème du chômage des jeunes; une circulaire ministérielle concernant la politique communale de développement; une proposition de loi pour le traitement égal des jeunes immigrés; un dépliant qui informe les jeunes sur leur droit d'opter entre le service militaire et d'autres possibilités de remplacement; et une tribune sur les priorités des jeunes immigrés sur les thèmes : chômage, retour, droit de vote, racisme.

Au sein de la communauté française, le Comité pour l'AIJ a fondé son action sur les options suivantes :

a) Dans toute la mesure du possible, orienter les initiatives AIJ de la communauté vers des activités fondées sur l'expression et la créativité des jeunes plutôt que vers des "services" pensés et organisés en leur faveur mais sans leur participation déterminante.

b) Participation active aux moments internationaux en centrant cette participation sur des objectifs concrets et en évitant dans la mesure du possible les manifestations académiques dont les contenus visent davantage à légitimer ceux qui les proposent qu'à servir les intérêts de la jeunesse.



M. Trouveroy (Belgique)

Le Conseil de la jeunesse a l'intention de prolonger cette présence, à la fois critique et constructive, aux événements internationaux de jeunesse susceptibles d'apporter leur contribution à davantage de paix et de solidarité internationale : établissement et mise en oeuvre des réglementations favorisant le développement des organisations de jeunesse, des centres de jeunes, et de la politique communale en matière de jeunesse; développement de la mobilité internationale des jeunes; valorisation du service civil et amélioration du statut de l'objection de conscience.

En dehors de la mise en oeuvre de ces options, je me limiterai à mettre en exergue, et sans en épuiser la liste, quelques types particuliers de réalisations dans la communauté française : différents groupes de jeunes ont reçu un soutien pour organiser un atelier AIJ. Ces ateliers ont permis à des jeunes de s'exprimer sur les thèmes suivants : enseignement, emploi, vie associative, paix, tourisme, théâtre, agriculture, racisme et vandalisme. Plusieurs jeunes de la communauté francophone ont pu vivre une expérience dans un pays en voie de développement, sous la forme de chantiers, de projets de développement divers. Plusieurs projets en matière sociale et professionnelle des jeunes portés par des organisations de jeunesse et des centres de jeunes ont été soutenus. Le temps fort de l'AIJ dans la communauté francophone était la "Semaine de la jeunesse", qui s'est déroulée du 11 au 19 octobre 1985, offrant une grande diversité dans les domaines couverts et une présence aux quatre coins de la communauté française. L'opportunité de l'AIJ a été saisie pour donner la possibilité à tous les jeunes de s'exprimer sur les principales questions relatives à leur vie et à leur avenir par l'intermédiaire d'un cahier de réflexions (livre blanc). Ce cahier comporte à la fois l'énoncé des problématiques, ainsi que quelques propositions concrètes. Ce document a permis de susciter de multiples débats dans les écoles, maisons et centres de jeunes, et d'entrer en contact avec les jeunes non membres d'organisations. Les débats, les réflexions suscités à partir du livre blanc aboutiront à la rédaction d'un second document appelé "livre vert". Il contiendra les propositions et revendications du Conseil de la jeunesse d'expression française pour la promotion d'une politique globale de jeunesse à moyen terme.

L'Année internationale de la jeunesse a permis d'abord et avant tout d'élaborer les lignes de forces suivantes au sein de la communauté de langue

M. Trouveroy (Belgique)

allemande. Il convient de ne plus considérer l'oeuvre de jeunesse seulement en tant qu'occupation sensée du temps de loisir, mais aussi en tant que travail social à caractère préventif. La complexité croissante de notre système, ainsi que les répercussions de la crise économique, nécessitent des structures d'accueil qui peuvent offrir aux jeunes une assistance à l'orientation. Ceci implique une augmentation des moyens consacrés à la subvention des personnels occupant ces structures.

Le Conseil de la communauté germanophone s'est déjà déclaré prêt, en 1985, à mettre de tels moyens renforcés à disposition dans l'avenir.

La commune, en tant que structure politique et sociale globale, doit être intégrée, plus qu'auparavant, à l'oeuvre de jeunesse, car elle représente l'instance publique qui est la mieux à même de trouver accès vers les jeunes. C'est la raison pour laquelle le Comité institué par l'exécutif de la communauté germanophone pour l'AIJ a tenté d'élaborer, en collaboration avec les responsables communaux, un concept pour l'oeuvre de jeunesse, au niveau de la commune, et de créer des structures qui garantissent une représentation appropriée des intérêts des jeunes dans la commune.

Pour la communauté germanophone, qui est la plus petite des trois communautés de Belgique si on considère son chiffre de population, les contacts avec l'étranger revêtent précisément une importance particulière. En effet, l'autonomie d'une minorité ne devrait pas pouvoir signifier que les jeunes se trouvent coupés de l'évolution internationale et se retirent dans leur environnement immédiat. Les initiatives prises dans ce domaine au cours de l'AIJ contribueront certainement à intégrer les jeunes de la communauté germanophone de manière adéquate aux systèmes existants et futurs d'échanges internationaux des jeunes.

L'Année internationale de la jeunesse, en soi, n'a pas amené de grands bouleversements. Elle a cependant eu un effet catalyseur et contribué à rassembler au cours de cette période les forces actives qui se préoccupent de la politique de la jeunesse. Les évolutions nécessaires ont pu ainsi être accélérées.

M. VILLAGRA DELGADO (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Les trois thèmes de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix, constituent un ordre du jour en soi sur les objectifs que nous souhaitons atteindre dans le cadre de cette Année.

M. Villagra Delgado (Argentine)

L'élément que nous voulons souligner, parce qu'il est indispensable à la réalisation de ces trois objectifs est la coopération internationale, car dans un monde interdépendant comme celui d'aujourd'hui, il n'est pas possible d'atteindre des résultats globaux en agissant isolément.

Une totale intégration des jeunes et leur participation dans les différents aspects de la vie de chaque société, de façon à les préparer à assumer les responsabilités auxquelles ils auront à faire face au cours de leur vie adulte, est le résultat final vers lequel tous nos efforts dans ce domaine doivent tendre.

Pour réaliser cette participation, il convient d'atteindre un niveau de développement suffisant qui puisse offrir de réelles occasions à tous les jeunes, en leur permettant de se réaliser et de donner un cours utile à leurs capacités créatrices et à leurs préoccupations.

La crise économique que nous traversons, et qui touche particulièrement les pays en développement, constitue l'un des principaux obstacles aux progrès de la jeunesse. C'est précisément le secteur jeune de la population active qui souffre le plus durement des effets du chômage et du sous-emploi. Cela est grave du point de vue économique, mais ce l'est encore plus du point de vue social, du fait des terribles frustrations que cela engendre, et qui se traduisent dans bien des cas par une attitude négative de la part de la jeunesse.

Dans la promotion de la jeunesse, nous attachons une spéciale importance à l'enseignement et à la formation, et nous sommes convaincus que toutes les sociétés devraient faire des efforts tout particuliers afin d'offrir aux jeunes des possibilités réelles d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises.

L'éducation devrait jouer son rôle, profiter des différences entre les jeunes de cultures diverses ou provenant de différentes régions géographiques pour stimuler la compréhension mutuelle, la tolérance et le respect. C'est ainsi que nous acquerrons une meilleure compréhension de nos voisins, ce qui facilitera l'établissement d'un avenir de coexistence pacifique.

Nous croyons également que la communauté internationale devrait adopter des mesures concertées afin de résoudre les graves problèmes de la jeunesse dans le monde en développement, en particulier des jeunes femmes.

Afin d'atteindre un développement économique et social harmonieux, nécessaire à une participation totale des jeunes à la vie de la société, la paix est

M. Villagra Delgado (Argentine)

indispensable. Aucun progrès réel n'est possible dans un climat de violence accrue ou de conflit et les menaces à la paix et à la sécurité internationales constituent un autre obstacle important aux progrès de la jeunesse.

Je voudrais rendre hommage ici aux travaux du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse et lui exprimer notre satisfaction pour les résultats obtenus.

Le rapport présenté par le Secrétaire général (document A/40/256), contient les recommandations du Comité consultatif et, parmi celles-ci, les principes directeurs et les orientations qui nous donnent une bonne définition de la plupart des problèmes que nous avons à résoudre dans ce domaine.

Nous sommes convaincus que tous les gouvernements et la communauté internationale dans son ensemble doivent déployer de sérieux efforts en vue d'assurer l'application de ces principes directeurs et de ces orientations.

La tâche du Comité consultatif est terminée et c'est maintenant aux Etats Membres de montrer qu'ils ont la volonté de passer aux réalisations. En Argentine, au cours de cette année, nous avons mené à bien une série d'activités pour l'Année internationale de la jeunesse, dont je me contenterai de mentionner les plus importantes.

Le premier Congrès national multisectoriel de la jeunesse argentine s'est tenu en mai 1985, avec la participation de quelque 1 200 délégués provenant de toutes les couches de la société, de toutes les orientations politiques et de toutes les régions géographiques du pays. Ce Congrès avait pour objectifs de créer une atmosphère de rencontre, de compréhension mutuelle et de dialogue entre les jeunes, de développer la participation des jeunes, d'analyser la problématique et les besoins de la jeunesse argentine d'aujourd'hui et de soumettre des propositions concrètes.

M. Villagra Delgado (Argentine)

On y a abordé, dans leurs aspects relatifs à la jeunesse, de nombreux problèmes concernant notamment la politique, l'éducation, la culture, la santé, le travail, la paix, la famille, l'action communautaire, les sports, les loisirs, les moyens de communication sociale, l'intégration nationale, l'intégration latino-américaine, les droits de l'homme, l'environnement, le consumérisme, la vie rurale, les communautés autochtones, la marginalisation, la toxicomanie et la sexualité.

Ce congrès a permis à la jeunesse argentine de disposer d'une large instance dans laquelle elle a pu exprimer librement ses idées et entreprendre un dialogue dans l'exercice de ses droits démocratiques. Il y a lieu de souligner que dans notre pays la jeunesse participe activement au processus politique et jouit du droit de vote dès l'âge de 18 ans.

Sous les auspices de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), et du Centre de développement social des Nations Unies, une rencontre ayant pour thèmes les politiques et stratégies de participation des jeunes en Amérique latine a été organisée en juin. A cette rencontre, de nombreux spécialistes ont analysé la situation de la jeunesse dans notre continent.

En outre, une rencontre a eu lieu à Buenos Aires, au mois de juillet, sur le thème de la participation des jeunes à la prévention de l'usage des drogues et, en août, une rencontre sur le travail volontaire.

Telles sont quelques-unes des multiples activités entreprises dans mon pays à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse. Toutefois, parmi tous ces événements, le plus important a été l'occasion d'accroître la prise de conscience sur les besoins et les objectifs de la jeunesse qui sont le reflet des besoins et des objectifs non seulement du monde en général mais du monde d'aujourd'hui et de demain.

La séance est levée à 21 h 35.